technopolis |ITD|

Diagnostic stratégique territorial de l'espace de coopération transfrontalier et transnational Amazonie/Plateau des Guyanes

Version n°1, le 06/06/2014

Programme Opérationnel Amazonie/plateau des Guyanes 2014-2020

Conseil Régional de Guyane

Table des matières

Introduction 3

1. Aperçu du territoire de coopération 5

1.1 L'espace de coopération en quelques faits et chiffres 5

1.2 Principales données géographiques et politiques de l'espace de coopération 6

2. La question des transports en préalable : un territoire de coopération marqué par un double enclavement, interne et externe 13

2.1 Eléments de diagnostic 13

2.2 Enseignements de la programmation 2007-2013 et pistes de coopération 16

3. Croissance intelligente 17

3.1 Tissu économique, compétitivité des entreprises et positionnement à l'international 17

3.2 Economie de la connaissance, recherche et innovation 21

3.3 Technologies de l'information et de la communication 25

3.4 Analyse AFOM « Croissance intelligente» de l'espace de coopération 28

4. Croissance durable 30

4.1 Protection de l'environnement et valorisation durable des ressources naturelles 30

4.2 Energies renouvelables et transition vers une économie à faibles émissions de CO2 35

4.3 Gestion des risques naturels 38

4.4 Analyse AFOM « Croissance durable » de l'espace de coopération 40

5. Croissance inclusive 42

5.1 Inclusion sociale et lutte contre la pauvreté 42

5.2 Education et formation 44

5.3 Santé 49

5.4 Analyse AFOM « Croissance inclusive» de l'espace de coopération 51

6. Bassins transfrontaliers Oyapock et Saint Laurent 54

6.1 Focus « Bassin transfrontalier du Maroni » 54

6.2 Focus « Bassin transfrontalier de l'Oyapock » 55

7. Coopérations au sein de l'espace transfrontalier et transnational 57

7.1 Cadres de dialogue politique bilatéraux entre la Guyane et ses voisins 57

7.2 Organisations internationales à vocation régionale 58

7.3 Principaux programmes de coopération dans l'espace Amazonie 60

8. Du diagnostic à la stratégie de coopération du Programme Opérationnel Amazonie 2014-2020 62

8.1 Vers la sélection d'objectifs thématiques pour le Programme 62

8.2 Propositions de scenarii pour le PO Amazonie 2014-2020 65

Annexe A Liste des sigles utilisés 67

Annexe B Principaux indicateurs de l'espace de coopération 72

Annexe C Traduction de la programmation 2007-2013 en objectifs thématiques et priorités d'investissement de la réglementation 2014-2020 75

Annexe D Bibliographie 77

Table des illustrations et tableaux

Carte 1 Espace de coopération Amazonie/Plateau des Guyanes 7

Carte 2 Fibres optiques sous-marines dans l'espace de coopération 26

Carte 3 Distribution des groupes ethniques le long du Maroni 54

Tableau 1 L'espace de coopération en quelques indicateurs 5

Tableau 2 Principaux acteurs de la recherche publique de l'espace de coopération .23

Tableau 3 Domaines d'actions stratégiques retenus dans la S3 24

Tableau 4 Adhésion des territoires de l'espace aux organisations internationales .. 60

Tableau 5 Scenarii pour le PO Amazonie 2014-2020 66

Encadré 1 Jeunesse et croissance de la population guyanaise 9

Encadré 2 La forêt amazonienne 31

Encadré 3 L'orpaillage 33

Encadré 4 Violences et délinquances au sein de l'espace de coopération 44

Encadré 5 Offre de formation du Pôle Universitaire Guyanais 46

Encadré 6 Offre de formation supérieure au Suriname 47

Encadré 7 Offre de formation supérieure au Nord-Brésil 48

Encadré 8 Offre de formation supérieure au Guyana 48

Encadré 9 Liste des objectifs thématiques définis par la Commission 76

Introduction

Le présent document est le **diagnostic territorial stratégique de l'espace de coopération du programme opérationnel Amazonie 2014-2020,** confié par la Région Guyane, autorité de gestion du Programme au cabinet Technopolis.

Ce programme de coopération territoriale européenne a la spécificité d'englober deux volets distincts de coopération (cf. dispositions de l'article 3 §7 du règlement (UE) n°1299/2013 (CTE), à savoir :

- **un volet de coopération transfrontalière (« Amazonie »)** dont le périmètre géographique couvre la Guyane, le Suriname et le Brésil (Etat de l'Amápa). Ce volet bénéficie d'une dotation de 14,1 millions d'euros de fonds FEDER ;
- **un volet de coopération transnationale (« Plateau des Guyanes ») dont le périmètre géographique couvre** la Guyane, le Brésil (Etats de l'Amápa, du Pará et de l'Amazonas), le Suriname et le Guyana (nouvel entrant de la programmation 2014-2020). Ce volet bénéficie d'une dotation de 4,8 millions d'euros de fonds FEDER.

Par souci de clarté et de cohérence, le Programme Opérationnel Amazonie/Plateau des Guyanes 2014-2020 sera désigné dans ce document sous le terme **« PO Amazonie » ;** les spécificités des volets transfrontalier et transnational du Programme seront précisées au fur et à mesure du texte et permettent une lecture plus fine de l'espace de coopération.

La rédaction du diagnostic territorial stratégique de l'espace de coopération répond aux exigences de l'article 8 de règlement UE n°1299/2013, point a) qui précise qu'un programme opérationnel repose sur « *une justification du choix des objectifs thématiques, des priorités d'investissement et des dotations financières correspondantes, eu égard au cadre stratégique commun défini à l'annexe I du règlement (UE) no 1303/2013, fondée sur une* ***analyse des besoins de la zone couverte par le programme dans son ensemble ainsi que sur la stratégie choisie en réponse à ces besoins,*** *en apportant, le cas échéant, une solution aux chaînons manquants dans l'infrastructure transfrontalière, en tenant compte des résultats de l'évaluation ex ante effectuée conformément à l'article 55 du règlement (UE) no 1303/2013* » . Elle s'inscrit également dans le cadre des notes de la DATAR sur la préparation de la programmation 2014-2020. L'annexe 2 de la note de cadrage n°49332/DATAR du 12 mars 2012 indique à ce titre que le diagnostic doit permettre « *d'approfondir la connaissance des territoires, de sa gouvernance et des publics cibles qui le composent* ».

Le diagnostic stratégique territorial de l'espace de coopération couvre ainsi la Guyane, les Etats brésiliens de l'Amápa, du Pará et de l'Amazonas, le Suriname et le Guyana. Il ne s'agit pas de la juxtaposition d'éléments de diagnostic de chacun de ces territoires mais d'une **analyse globale de l'ensemble du territoire de coopération et des logiques de coopération.**

Nous avons choisi de présenter le territoire de coopération au regard des **objectifs de croissance européenne de la Stratégie Europe 2020,** à savoir :

- une croissance intelligente : développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation;
- une croissance durable : promouvoir une économie plus efficace dans l'utilisation des ressources, plus verte et plus compétitive;
- une croissance inclusive : encourager une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion sociale et territoriale.

Ce cadre européen peut sembler loin de la réalité et des préoccupations de l'espace de coopération amazonien. Néanmoins, il permet d'une part d'aborder l'ensemble des caractéristiques principales d'un territoire (économique, environnementale, sociale). Il répond d'autre part à un souci d'opérationnalité et permet de mieux faire le lien avec la définition de la stratégie du Programme Amazonie qui doit s'inscrire dans le cadre de la Stratégie Europe 2020.

Les éléments utilisés pour la réalisation de ce diagnostic stratégique territorial sont :

- **L'analyse d'une importante bibliographie sur chacun des territoires** (données politiques, géographiques, démographiques, économiques, sociales, environnementales, etc.). Les sources utilisées sont soit des sources nationales (INSEE et IEDOM pour la Guyane, diagnostic stratégique territorial de Guyane réalisé en 2013 en vue de la rédaction des PO FEDER/FSE, statistiques nationales brésiliennes, etc.) soit des sources internationales (et notamment des statistiques du PNUD et des agences des Nations Unies, de la Banque Mondiale).
- **La réalisation d'entretiens avec les partenaires guyanais et extracommunautaires de l'espace de coopération**. Ces entretiens ont permis de mettre en perspective les données statistiques issues de l'analyse documentaire, de souligner les traits communs ou différents de l'espace et de donner un premier aperçu des perspectives pour la coopération. Le faible nombre d'entretiens réalisés à ce stade de la mission ne nous permet de présenter de façon exhaustive les perspectives de coopération et les stratégies des acteurs.

  Ces éléments pourront être affinés suite aux missions qui seront réalisées en juin dans les différents territoires du Programme.
- **L'analyse de la programmation 2007-2013 :** Technopolis avait réalisé en 2013 dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du PO Amazonie 2007-2013 une analyse des projets et une transposition des projets programmés en 2007-2013 en objectifs thématiques de la réglementation 2014-2020 (le tableau complet est présenté en annexe).

Le diagnostic territorial stratégique de l'espace de coopération comprend :

- Une rapide présentation générale de l'espace de coopération (données géographiques, politiques, indicateurs socio-économiques) ;
- Une présentation préalable de l'enjeu crucial du transport dans l'espace de coopération ;
- Une analyse de l'espace de coopération au regard des enjeux de croissance intelligente de croissance durable et de croissance inclusive ;
- Un focus spécifique sur les bassins de vie transfrontaliers que constituent les fleuves Saint Laurent et Oyapock ;
- Une présentation des coopérations institutionnelles à l'œuvre au sein de l'espace de coopération ;
- En guise de conclusion, des premières propositions d'orientations stratégiques ;
- En annexe, nombre de compléments d'informations qui ont été utilisés pour la rédaction du diagnostic de l'espace.

1. Aperçu du territoire de coopération

- **Un territoire de coopération extrêmement vaste et très peu peuplé ;**
- **Un territoire de coopération marqué par la prépondérance de la forêt amazonienne et l'importance des fleuves qui le traversent ;**
- **Un territoire de coopération marqué par une grande diversité politique et institutionnelle, mais par une certaine cohérence culturelle et sociale ;**
- **Un territoire de coopération caractérisé par de fortes contraintes démographiques et migratoires.**

1.1 L'espace de coopération en quelques faits et chiffres

Nous présentons ci-dessous en préalable quelques indicateurs illustrant la diversité de l'espace de coopération. Une liste plus fournie d'indicateurs est présentée en annexe.

Tableau 1 L'espace de coopération en quelques indicateurs[1]

	Guyane	**Suriname**	**Nord-Brésil**	**Guyana**
Situation politique	Région ultrapériphérique française	République	3 états fédérés	République
Langue officielle	Français	Néerlandais	Portugais	Anglais
Superficie	83 846 km²	163 270 km²	3 Etats: 2 949 938 km²	214 969 km²
Population totale	236 250 hab.	539 000 hab. (2013)	3 Etats: 12 058 500 hab	795 000 hab. (dont 29% pop. urbaine)
Densité de population	3 hab./km²	3/km² (2013)	3 Etats : 4,08 hab/km²²	3,8 hab./km²
Taux de croissance démographique	3,5 %/an (moyenne depuis 1950) 8% dans l'Ouest guyanais	0,90%	Amapa : 3,45% Amazonas : 2,5% Para : 2,05%	0,20%
IDH	0,739 (2010)	0,684 (2012)	Brésil : 0,730 (2012)	0,6 (2011)
Espérance de vie à la naissance	77,1 ans (2013)	70,8 ans (2012)	Brésil : 73,7%	67,7 (2013 estimation)
Taux de scolarisation	95%	92,8% (2008-2011)	95% (Brésil 2008)	98,8% (2009)
PIB total	3,6 Mrd € (2012)	3,5 Mrd €) (2012)	Amapa : 2,93 Mrd€ Amazonas : 21,12 Mrd€ Para: 28,91 Mrd € Nord-Brésil: 52,97	2 Mrd €

[1] Les sources de chacun des indicateurs du tableau sont présentées dans la version complète du tableau (cf. Annexe). Il s'agit essentiellement pour la Guyane du Diagnostic Territorial Stratégique réalisé en 2013 en vue de la rédaction des Programmes Opérationnels FEDER/FSE 2014-2020 et pour les territoires extracommunautaires de statistiques nationales ou internationales (PNUD, Banque Mondiale, etc.)

			Mrd €	
PIB par habitant	15 294 € (2012)	6 167 €	Amapa : 4 044 € Amazonas : 4 783€ Para : 3 356 € Brésil : 8 326 €	2 500 €
Taux de croissance	4% (2012)	4,75% (2012)	Brésil (2012) : 0,9%	4,8% (2012)
Principaux secteurs de l'activité économique	Secteur public non marchand, spatial, bois, pêche, or	Matières premières : bauxite, or et pétrole agriculture	Agriculture et agro-alimentaire, pêche, industrie minière, mécanique, chimie…	Agriculture (riz et sucre), ressources minières (or, bauxite), crevettes, bois
Principaux partenaires commerciaux	France (métropole et Antilles), UE	Principaux clients : Emirats Arabes Unis 26%, Canada 19%, UE 14%, Principaux fournisseurs : Etats-Unis 27%, Trinité-et-Tobago 25ù, UE 20%, Brésil 3%[2]	Principaux clients : Etats-Unis, Argentine, Chine, Pays-Bas (France 10e) Principaux fournisseurs : Etats-Unis, Argentine, Chine, Allemagne, Nigeria (France 12e)[3]	Principaux clients USA 29% UE 24 % Venezuela 14% Principaux fournisseurs :USA 26% Trinité-et-Tobago 14,9% UE 8,6%.
Taux de chômage	22,3 % (2012)	5,5% (2013)		21,7% (2012)

1.2 Principales données géographiques et politiques de l'espace de coopération

1.2.1 Caractéristiques naturelles et géographiques de l'espace de coopération

Le territoire de l'espace de coopération est caractérisé par une forte cohérence géographique et naturelle. C'est un territoire extrêmement vaste et peu peuplé : la superficie cumulée de la zone du Programme est de 3 412 024 km² pour une population de 13 628 750 habitants.

De fait, la densité de population du territoire est très faible (4 hab./km2 pour l'ensemble du territoire de coopération : elle est de 2,44 hab./km2 en Amazonas, de 3 hab./km2 en Guyane et au Suriname, 3,8 au Guyana, 4,69 en Amapa et 6hab./km2 au Para)[4].

D'un point de vue géographique, deux zones sont à différencier au sein de l'espace de coopération :

- Le Nord-Est du territoire de coopération correspond à une partie de l'espace géographique et géologique du plateau des Guyanes, également appelé « bouclier guyanais », c'est-à-dire une vaste région montagneuse qui s'étend du Sud du Venezuela au Nord-Est du Brésil. Cette zone est essentiellement organisée autour du littoral atlantique et inclut le Guyana, le Suriname, la Guyane et l'Etat brésilien de l'Amapa.
- Le Sud de l'espace de coopération et notamment les Etats du Para et de l'Amazonas, beaucoup plus vaste, traversé par le fleuve Amazone et davantage structuré autour de celui-ci.

[2] http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/suriname/presentation-du-suriname/

[3] http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/bresil/presentation-du-bresil/

[4] Dans une comparaison approximative, on pourrait dire que l'équivalent du territoire de l'Union Européenne (UE28, soit 4 493 712 km2) est habité par la population d'Ile-de-France (11 852 851 habitants).

Carte 1 Espace de coopération Amazonie/Plateau des Guyanes

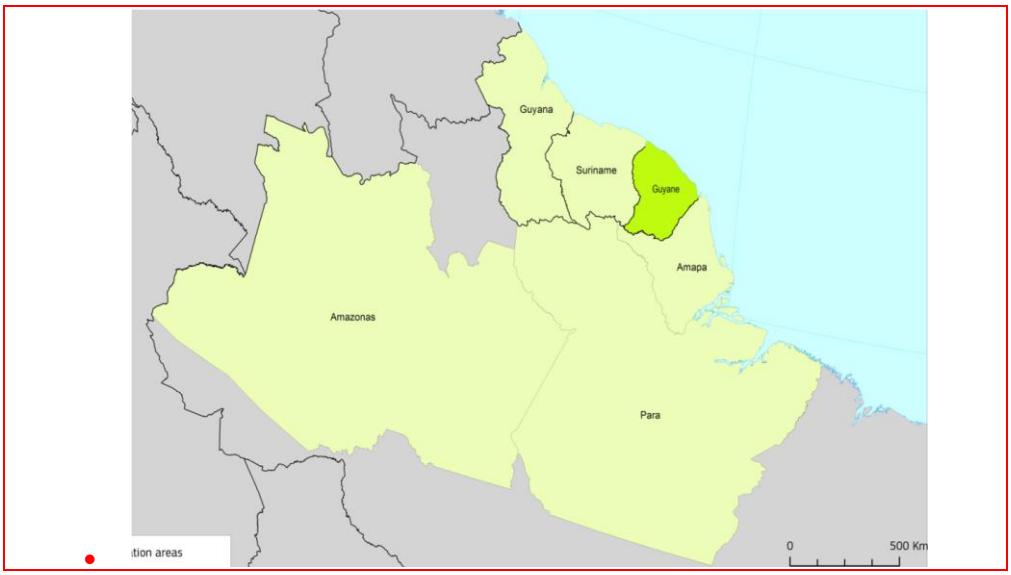

Source : Commission Européenne

L'espace de coopération se caractérise également par la place prépondérante de la forêt amazonienne et l'importance de grands fleuves, qui à l'instar de l'Oyapock et du Maroni, structurent le territoire et organisent la vie économique et sociale des populations. Du fait de l'omniprésence de la forêt, les populations de l'espace de coopération se concentrent dans quelques gros pôles urbains situés sur le littoral et le long des fleuves. Le reste du territoire est pratiquement vide et abrite essentiellement des populations amérindiennes.

En Guyane, la forêt amazonienne couvre 94%[5] du territoire (près de 8 000 000 d'hectares), tandis que les surfaces agricoles utilisées ne représentaient que 0,3% du territoire[6]. L'activité et la population guyanaise sont concentrées sur une bande de 70 km longeant les 320 km de côte sur l'Atlantique. La ville de Cayenne concentre à elle seule les deux tiers des établissements du territoire. Les habitants se massent dans les agglomérations de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni. L'intérieur des terres est en revanche très faiblement peuplé.

Au Suriname comme en Guyane, la très grande majorité du territoire est recouverte par la forêt amazonienne. La population se concentre dans la capitale, Paramaribo et dans quelques villes d'importance à l'embouchure des fleuves ou sur le littoral atlantique (Lelydorp, Nieuw Nickerie et Moengo et Nieuw Amsterdam).

Les Etats brésiliens de l'Amapa (2%), du Para (15%) et de l'Amazonas (18%) représentent à eux trois 35% du territoire brésilien[7]. Avec une population à 73,02% urbaine, ces territoires sont plus ruraux que la moyenne brésilienne (84%). Les Etats de l'Amazonas, de Para et de l'Amapa sont traversés ou longés par le fleuve Amazone. La population et les activités économiques de l'Amapa et du Para sont concentrées sur

[5] IEDOM, *Rapport 2012 (données 2011)*

[6] DTS Guyane, Ernst& Young 2013

[7] IBGE, *Brasil em numerous – Brazil in figures*, volume 21, 2013

sa bande littorale (et notamment dans les villes de Macapa et Belem)[8] ; elles sont situées le long du fleuve Amazone pour l'Etat de l'Amazonas (avec la ville de Manaus).

Au Guyana, près de 77% du territoire est couvert par une forêt dense rendant l'arrière-pays difficilement accessible[9]. La population du pays se concentre dans la capitale, Georgetown et sur la bande côtière longeant l'océan Atlantique : 90% de la population réside sur 10% du territoire. L'intérieur du pays est habité quant à lui par les populations amérindiennes. Il s'agit d'une population essentiellement rurale, la population urbaine ne représentant que 29% de la population totale[10].

1.2.2 Situations politiques, langues et populations

Si l'espace de coopération est marqué par une forte cohérence géographique et naturelle, il est d'un point de vue politique et institutionnel, morcelé. Il compte en effet trois systèmes politiques différents : une région française, deux Etats indépendants et trois Etats fédérés. Les partenaires ont ainsi des compétences et des mandats différents qui doivent être pris en compte par le Programme.

La Guyane est un département et une région français d'outre-mer et une région ultrapériphérique (RUP) européenne. La Guyane accèdera par ailleurs au statut de collectivité unique en 2015 suite au référendum organisé en janvier 2010 auprès de la population guyanaise. En tant que RUP, la Guyane peut bénéficier de certaines adaptations du droit communautaire au titre des « caractéristiques et contraintes particulières des régions ultrapériphériques ».

Le Suriname et le Guyana sont deux Etats indépendants. Ancienne colonie néerlandaise, le Suriname est indépendant depuis 1975. Après plusieurs années d'instabilité politique, un système démocratique est établi depuis 1991. Ancienne colonie Britannique, le Guyana est un pays indépendant de la couronne britannique depuis 1966 et membre du Commonwealth.

L'Amapa, l'Amazonas et l'Amapa sont trois Etats fédérés du Brésil. Le pacte fédératif établi par la Constitution brésilienne de 1988 répartit les compétences entre l'Etat Fédéral (défense, diplomatie, monnaie, développement économique) et les Etats Fédérés (compétence exclusive dans les domaines d'intérêt local) et précise les champs de compétence commune (éducation, santé, justice, culture, lutte contre la pauvreté). Les prérogatives de l'Etat fédéral sont essentielles et la marge de manœuvre des Etats fédérés est encore relativement faible. L'intégration des Etats dans leur environnement régional international relève de l'initiative de l'Etat fédéral[11].

L'espace de coopération réunit ainsi des territoires ayant des langues officielles différentes : se côtoient sur l'espace de coopération le français (Guyane), le néerlandais (Suriname), le portugais (Brésil) et l'anglais (Guyana). Aucun de ces territoires ne parle l'espagnol, langue officielle de l'ensemble des autres pays d'Amérique du Sud.

Le territoire de coopération rassemble également des territoires ayant des systèmes juridiques et de normes différentes. Ces différences sont particulièrement importantes en termes d'échanges économiques et commerciaux : la Guyane doit en effet répondre aux normes européennes, bien plus contraignantes que les normes des pays voisins (exemples de l'utilisation de produits phytosanitaires dans l'agriculture ou des règles applicables en matière de transport routier international).

---

[8] M. Boudoux d'Hautefeuille, « la frontière… »

[9] PNUD

[10] Site Internet de l'ambassade de France au Suriname et au Guyana

[11] M. Boudoux d'Hautefeuille, « politiques… ». En vertu de l'article 20 de la Constitution fédérale, des dispositions spécifiques s'appliquent à une « bande frontalière » de 150 km le long des frontières du Brésil.

Les frontières politiques et institutionnelles de l'espace de coopération ne correspondent toutefois pas à ses frontières ethnoculturelles : il existe au sein même des différents territoires de l'espace de coopération une forte diversité ethnique, linguistique, religieuse et culturelle et ces communautés sont parfois communes aux différents Etats et territoires. Il existe par exemple au-delà des langues officielles nombre de langues autochtones, parfois communes aux différents Etats et territoires. Cette mixité tient à la diversité des peuplements autochtones et à l'histoire du territoire marquée par de nombreuses migrations (colonisations européennes, exploitation du territoire par l'esclavage, déportation de forçats pour la Guyane, ruée vers l'or puis migrations économiques tout au long du XXe siècle)[12].

La population de l'espace de coopération compte plus de 30 groupes ethniques et culturels différents (créoles, Amérindiens, Bushingues, Hmongs, Chinois, etc.), auxquels s'ajoutent des migrants plus récents, venus de l'espace de coopération (Surinamiens ou Brésiliens en Guyane par exemple) ou de pays extérieurs (Haïti notamment).

Au Suriname par exemple, les Indiens (d'Inde) représentent 27% de la population, les créoles 18%, les Marrons 15% et les Amérindiens 4%[13].

Au Brésil, la population issue d'un mélange entre colons et colonisés, est marquée par de fortes disparités entre une minorité favorisée et la majorité défavorisée[14]. Dans l'Etat du Para, il existe des concentrations de communautés noires aux alentours des villes, vestiges de l'époque esclavagiste ; 229 communautés noires rurales étaient recensées en 1998, mais seulement 11 avaient un titre de propriété reconnu.

Au Guyana, ces divisions sociotechniques, sont reflétées par la composition des principaux partis politiques et influencent fortement les discours politiques et le comportement électoral des populations.

Encadré 1 Jeunesse et croissance de la population guyanaise

La population de Guyane est une population jeune, la transition démographique n'étant pas toujours achevée. Cette population jeune et croissante est un déterminant fondamental des politiques publiques des différents territoires. **Elle pose en effet des questions essentielles en termes d'infrastructures, de logements, d'éducation, de santé, de transports ou de perspectives d'emploi, notamment pour les jeunes.**

La population guyanaise, de 236 250 habitants au 1er janvier 2011, devrait atteindre les 424 000 habitants à l'horizon 2030 (près d'un doublement de la population en moins de 20 ans). Elle a déjà été multipliée par 2 en 20 ans (de 1990 à 2010) et par 8 en 60 ans, ce qui place la Guyane au 7ème rang mondial en termes d'accroissement de la population[15]. Si à l'échelle de la Guyane, le taux de croissance de la population est élevé (3,8% en 2010), il est encore plus fort dans certaines communes comme Saint Laurent du Maroni où il dépasse 8%[16]. La population guyanaise est très jeune : les moins de 20 ans représentaient 44% de la population en 2010, tandis que les plus de 60 ans ne représentaient que 6,6%[17]. La transition démographique guyanaise accuse un retard important : les maternités sont souvent précoces, les taux de fécondité et de mortalité infantile sont élevés[18].

[12] IEDOM, *Rapport…*

[13] E.R. Kambel.

[14] IBGE, *Brasil em numerous – Brazil in figures*, volume 21, 2013

[15] DTS Guyane, Ernst & Young 2013

[16] INSEE

[17] DTS Guyane Ernst & Young 2013

[18] NB : 27% des femmes nées entre 1980 et 1989 ont été mères avant 20 ans. Le taux de natalité guyanais atteint 26,1‰, contre seulement 12,5‰ en métropole. Ce taux s'accompagne naturellement d'une

Dans les autres pays de l'espace de coopération, le taux de croissance de la population est en revanche très faible (0,9% au Suriname en 2012, 0,6% au Guyana) : ces pays ont achevé leur transition démographique et les migrations vers l'extérieur sont très élevées.

Fortes de ces cultures, de ces langues, de ces histoires communes, mais aussi du différentiel de développement économique, les populations de l'espace de coopération sont très fortement mobiles.

Ces migrations internes (au sein des différents territoires de l'espace de coopération ou au sein de l'espace de coopération, qu'elles soient légales ou clandestines) se doublent par ailleurs de migrations vers l'extérieur, animées essentiellement par des motivations économiques : elles posent alors la question de la fuite des cerveaux, notamment en direction de l'Amérique du nord et de l'Europe.

Le solde migratoire de la Guyane est largement positif. Avec un produit intérieur brut par habitant 5 à 20 fois plus élevé que les États voisins, la Guyane constitue un pôle d'attraction important. Ce solde migratoire est à l'origine de 40% de l'explosion démographique des années 1980. Au sein des 139 pays ayant fourni des vagues d'immigrations successives, le Suriname, le Guyana et le Brésil font partie des sept principales nationalités[19]. Ces migrations ont façonné la population guyanaise : 27% de la population est immigrée, et 73% des Guyanais sont des descendants d'immigrés de première ou deuxième génération. Cette forte immigration peut soulever des difficultés économiques et sociales : les immigrés sont souvent dans des situations de grandes difficultés (plus de 80% sont sans diplômes, près de 50% de la population active sont au chômage) ; l'immigration irrégulière (estimée à 40 000 personnes) fait peser une pression importante sur les zones urbaines[20].

Le Brésil est également une terre de migrations : à l'échelle nationale, on compte *environ 3 millions de Brésiliens* vivant à l'étranger et 1,5 million d'étrangers vivant au Brésil[21]. Dans un espace allant du Para au Rondônia, plus de la moitié des habitants proviennent d'un autre Etat du Brésil. Par ailleurs, si 25 000 Brésiliens vivent actuellement légalement en Guyane, on estime qu'environ 11 000 orpailleurs brésiliens clandestins ont traversé la frontière[22].

Le Suriname et le Guyana sont en revanche caractérisés par la forte émigration de leur population. Le Suriname étant une ancienne colonie néerlandaise, les Pays-Bas sont une destination privilégiée et près d'un Surinamais sur trois vit aux Pays-Bas[23]. Le taux d'émigration du Guyana est l'un des plus élevés au monde et près de 55% de la population réside à l'étranger[24]. Le pays a connu une forte émigration notamment de ces citoyens les plus éduqués et qualifiés vers les Etats-Unis, le Canada et le Royaume-Uni.

1.2.3 Tendances économiques au sein du territoire de coopération

Sur un plan macroéconomique, l'espace de coopération Amazonie se caractérise par d'importantes différences de richesse : si le PIB de Guyane est

---

fécondité élevée, à 3,1 enfants par femme, ainsi que d'un taux de mortalité infantile de 11,6‰ contre 3,6 en métropole

[19] DTS Guyane

[20] DTS Guyane

[21] IOM

[22] Sénat, *France-Brésil : donner un nouvel élan à la coopération transfrontalière et au partenariat stratégique – compte-rendu du déplacement interparlementaire France-Brésil*, 2011

[23] D. Figueira et R. Cruse.

[24] The world factbook, Guyana, CIA

de 3,6 Mrd€ et de 15 294 € par habitant, il est globalement bien plus faible dans les autres pays de l'espace de coopération. Le PIB par habitant est de :

- 6 167€ au Suriname,
- 4 044€ dans l'Amapa, 4 783€ dans l'Amazonas et 3 356€ dans le Para (8 326€ à l'échelle du Brésil)
- 2500€ au Guyana. Le PIB par habitant est le troisième plus faible d'Amérique latine et l'économie est la deuxième plus petite de la région[25].

L'économie de l'espace de coopération se caractérise également par l'importance de ses atouts naturels, notamment. Les activités liées à l'exploitation et à l'exportation de ces ressources naturelles (bois, minerais, agriculture pêche, aquaculture, etc.) occupent une place essentielle au Suriname, au Guyana et dans Etats brésiliens, mais relativement faible encore en Guyane.

L'économie guyanaise est dominée par le secteur tertiaire qui réalise 76% de la valeur ajoutée (2007), contre 20 % pour le secteur secondaire et 4% pour le secteur primaire. L'appareil productif guyanais, hors activité spatiale est relativement limité. Par ailleurs, 35% du PIB est imputable à la valeur ajoutée publique. La Guyane a connu depuis le début des années 1990 un important développement de son économie. Son PIB a ainsi presque doublé entre 1993 et 1996. Le secteur du spatial est le moteur de développement économique, représentant 10,3% du PIB[26]. Malgré la richesse du potentiel naturel, l'exploitation de ces ressources occupe encore une place résiduelle dans l'économie guyanaise. Le tissu économique peine encore à se diversifier et à s'orienter vers un développement plus autonome et équilibré. Les principales productions de la Guyane sont le riz, les poissons et crevettes, la canne à sucre, le rhum et la viande.

L'économie du Suriname repose en grande partie sur l'industrie extractive (bauxite, or et pétrole dans une moindre mesure, mais qui prend une importance croissante) : cela rend la trajectoire de croissance économique du pays très dépendante des cours mondiaux de ces produits et explique en grande partie, sur le long terme, les périodes de récession brutale ou d'embellie. Ces trois produits représentent 80 % des exportations et sont à l'origine de 25 % des recettes du gouvernement. Le poids du secteur primaire (hors activités extractives) est d'à peu près 4 à 5%. Le Suriname cultive notamment le coton, le cacao et le café[27].

Le Nord-Brésil, par rapport au reste du pays, est caractérisée par une plus grande importance de l'agriculture (25% des emplois contre 16% en moyenne au Brésil) et une moindre importance de l'industrie (10% des emplois contre 13%)[28]. Les trois Etats représentent seulement 1,7% de l'industrie brésilienne[29].

Pour le Nord-Brésil, les secteurs d'activités à fort potentiel varient suivant les Etats.

- L'économie de l'Amapa est constituée à 87% par le tertiaire, à 10% par l'industrie et à 3% par l'agriculture. Les secteurs à fort potentiel sont le bois, la pêche, l'agro-alimentaire, l'industrie minière et le tourisme[30].
- L'économie de l'Amazonas est constituée à 26% par le tertiaire, à 70% par l'industrie et à 4% par l'agriculture. L'activité est caractérisée par le pôle naval, la

[25] Country Program Evaluation – Guyana (2008-2012) ; IDB, 2012.

[26] DTS Guyane

[27] S. Byron et M. Kamau.

[28] IBGE, *Brasil em numerous – Brazil in figures*, volume 21, 2013

[29] IBGE – pourcentage calculé à partir des données issues du document.

[30] BOGIO - Brazilian Official Guide on Investment Opportunities

pêche, l'agriculture, l'industrie minière (pétrole, gaz, bauxite, cassitérite, kaolin, sylvite, calcaire) et des secteurs comme l'électronique, la mécanique, la chimie, le thermoplastique[31].

- L'économie du Para est constituée à 52% par le tertiaire, à 41% par l'industrie et à 7% par l'agriculture. Elle est dynamisée par des secteurs tels que la logistique, la tôlerie, l'industrie minière, la chimie et l'agriculture. Le Para a le plus grand cheptel de bisons et le 5ème plus grand cheptel de bovins du Brésil. Le Para est également le plus grand producteur de manioc au Brésil. Le secteur agricole de Para produit également de l'açai et du cacao ; la pêche est un secteur important[32].

Au Guyana, le secteur agricole (riz et sucre avant tout) représente presque 30% du PIB en 2007[33], suivi par l'industrie (23%) et les services (dont le secteur public pour 47%). Depuis 2000, les secteurs agricole et industriel déclinent au profit des services. L'économie est lourdement dépendante des exportations de six marchandises : le sucre, l'or, la bauxite, la crevette, le bois et le riz. Le Guyana souhaite également développer de nouvelles filières comme les produits agricoles non-traditionnels (fruits frais, légumes, viande bovine), la pêche et l'aquaculture, les TIC, ou encore le tourisme et notamment l'écotourisme.

[31] BOGIO, Brazilian Official Guide on Investment Opportunities

[32] BOGIO

[33] UNDP Evaluation

2. La question des transports en préalable : un territoire de coopération marqué par un double enclavement, interne et externe

En préambule à l'analyse du territoire de coopération au regard des objectifs de croissance de la Stratégie Europe 2020, il est essentiel de présenter la situation d'enclavement et la question des transports 1) au sein de l'espace de coopération et 2) de cet espace vers l'extérieur.

Dans les Programmes FEDER et FEDER-CTE d'Europe continentale, la question des transports est abordée sous l'angle de la croissance durable : il s'agit de réduire l'empreinte environnementale des réseaux de transports existants et de développer une offre de transport plus « propre » ou plus « verte ». Or la question des transports en Guyane ne peut être réduite à cette seule dimension environnementale : il ne s'agit pas seulement de renforcer la dimension environnementale des transports mais avant tout de développer les transports (respectueux de l'environnement si possible), condition préalable au développement des échanges au sein du territoire.

2.1 Eléments de diagnostic

Le territoire de coopération se caractérise en effet par un très fort enclavement et la faiblesse des moyens de transports (routier, fluvial, maritime et aérien) :

- **Pour les personnes comme pour les biens,**
- **Au sein de l'espace de coopération et vers l'extérieur.**

Les infrastructures routières, même si elles ont connues au cours des dernières années un développement important (extension du réseau et amélioration de la qualité de ces routes), restent insuffisantes. A l'échelle des territoires, seuls quelques grands axes sont de bonne qualité ; les connexions entre les différents réseaux nationaux commencent seulement à être établies.

La Guyane dispose d'un réseau routier de 1 380 km dont 507 km de routes nationales. L'axe principal longe le littoral sur près de 450 km, reliant Saint-Laurent-du-Maroni à Saint-Georges aux frontières respectives du Suriname et du Brésil. Le réseau routier en Guyane, faiblement maillé, est confronté à des contraintes de capacité limitée et de vétusté des nombreux ponts[34]. Le désenclavement par la route de la partie Ouest du département a commencé en 2010 avec une liaison routière de près de 50 km reliant Saint-Laurent-du-Maroni à Apatou. Dans le cadre de la coopération transfrontalière, le pont sur l'Oyapock, dont les travaux ont débuté en septembre 2009 pour une jonction entre les deux rives effectuée en mai 2011, devrait être ouvert à la circulation dès l'achèvement des infrastructures routières du côté brésilien. Il permettra ainsi de relier pour la première fois par la route la Guyane à l'un de ses voisins[35] .

Au Suriname, si certaines routes (Paramaribo-Nickerie, Paramaribo-Albina[36] par exemple) sont en bon état, la majorité du réseau demeure en mauvais état. Outre

[34] IEDOM (2012)

[35] IEDOM (2012)

[36] Financement AFD pour la réalisation de ce projet (prêt)

quelques grands axes bitumés, le réseau est principalement composé de pistes, qui ne peuvent être utilisées que par des véhicules tout terrain[37].

Le Brésil (au niveau national) s'est lancé en 2011 dans un vaste plan d'investissements pour les infrastructures. Certains de ces projets concernent l'espace de coopération, comme la construction du pont sur l'Oyapock : l'Etat de l'Amapa a été chargé de construire la route reliant sa capitale, Macapa, au pont de l'Oyapock sur la frontière guyanaise

Au Guyana, le réseau de ponts et de routes reste très limité[38]. Ainsi, en 2004, environ 500km sur 2600km que compte le réseau de routes étaient goudronnés[39]. Le réseau soufre de plus de manque d'entretien chronique. Des investissements ont été réalisés afin de rénover et d'élargir les routes à travers le pays, notamment sur la côte Est[40]. Des projets importants sont aujourd'hui en cours, notamment afin d'accompagner le développement de l'énergie hydraulique au Guyana, la construction d'une route vers les chutes d'Amalia a débuté. Il est prévu la construction d'une route entre Linden et Lethem qui permettra la connexion à un port en eaux profondes.

Notons que les gouvernements des trois Etats (*Brésil, Suriname, Guyana*) ainsi que les acteurs concernés du secteur privé se sont engagés dans le développement et l'expansion des réseaux de transports reliant les trois pays. L'inauguration en 2009 du pont sur la rivière Takutu a permis de relier la ville de Lethem du Sud-Ouest guyanien avec le Brésil (financé partiellement et construit par le génie militaire brésilien).

Compte-tenu de l'étendue du territoire de coopération, le transport aérien a vocation à tenir une place de choix dans les transports au sein de l'espace de coopération. Comme pour les infrastructures routières, le transport aérien a bénéficié au cours des dernières années d'investissements conséquents afin de créer de nouveaux aéroports/aérodromes dans chacun des pays et développer les aéroports existants (notamment dans la perspective du renforcement des échanges internationaux : mise aux normes de sécurité, augmentation de la capacité, etc.)

La Guyane compte aujourd'hui un aéroport international, Cayenne-Félix Eboué situé sur la commune de Matoury et six aérodromes départementaux gérés par le Conseil général, un aérodrome municipal situé à Camopi[41]. Des vols directs vers l'extérieur de la Guyane au départ de Cayenne sont assurés seulement vers Belém, Fort-de-France, Paris et Paramaribo (liaison aérienne assurée deux fois par semaine par la compagnie aérienne nationale Surinam Airways)[42]. Deux compagnies aériennes (Blue Wings et Gum Air) opèrent les lignes intérieures et peuvent également affréter des avions à la demande. La compagnie aérienne Blue Wings figure toutefois sur la liste des transporteurs aériens faisant l'objet d'une interdiction d'exploitation générale dans l'Union Européenne[43].

Le Suriname souhaite devenir un hub régional du transport aérien : à ce jour, des liaisons directes sont assurées vers Aruba, Belém, Curaçao, Cayenne, Georgetown, Amsterdam, Port d'Espagne et Miami : en 2014, Suriname Airways s'est en effet

---

37 Site Internet du Ministère des Affaires Etrangères

38 Guyana Poverty Reduction Strategy Paper 2011-2015, July 2011

39 Country Strategy Paper and National Indicative Programme for the period 2008-2013, European Commission, 2008.

40 Guyana Poverty Reduction Strategy Paper 2011-2015, July 2011

41 IEDOM (2012)

42 http://www.guyane.cci.fr/fr/aeroport/horaires_des_vols

43 France diplomatie.

conformé aux standards internationaux de l'OIAC, afin de signer un accord aérien avec les Etats-Unis qui permettra des liaisons aériennes[44].

Le Nord-Brésil compte aujourd'hui 10 aéroports : Macapa pour l'Amapa, Belém (Val de Cans et Julio César), Altamira, Carajas, Maraba pour le Para et Manaus, Tefe et Tabatinga pour l'Amazonas[45]. Un projet d'extension des terminaux 1 et 2 du port de Santarem est actuellement porté par le gouvernement fédéral du Brésil (dans le cadre de son plan 2011-2014 pour les infrastructures de transports, afin d'accroitre sa capacité d'accueil[46]).

Au Guyana, des progrès ont également été faits pour développer les transports. D'une part des investissements ont été réalisés afin d'améliorer la sécurité et les systèmes de signalisation lumineuse de l'aéroport international Cheddi Jagan de Georgetown. D'autre part, l'aérodrome Ogle a évolué, passant d'un aéroport domestique à un aéroport international. De plus, plusieurs pistes ont été réhabilitées dans l'arrière-pays, permettant une amélioration du transport pour les communautés résidant dans ces zones, pour les acteurs de l'industrie forestière ainsi que pour les touristes avec le développement de l'écotourisme[47].

Le transport fluvial est au sein de l'espace de coopération une composante importante du transport de marchandises et de personnes. L'importance du réseau fluvial conjuguée à la faiblesse des autres modes de transports (routier, aérien, ferroviaire) font du transport fluvial une alternative de choix.

Tel est notamment le cas en Guyane : le transport fluvial demeure l'un des seuls moyens efficaces pour desservir les populations implantées à l'intérieur de la Guyane. La navigation quotidienne sur les fleuves Maroni et Oyapock est incontournable pour assurer le service de transport fluvial scolaire, le déplacement des populations et l'approvisionnement des communes de l'intérieur en marchandises en provenance du littoral[48]. La mise en place de dispositifs de franchissement des sauts à l'étiage (pour pallier leur dangerosité) et l'aménagement d'appontements pour faciliter le transfert de passagers et le transbordement du fret sont prévus[49] .

Au Guyana, des projets sont également en cours afin de permettre un accès à la mer par les fleuves (Demera, Berbice et Essequibo) pour les grandes entreprises et compagnies de pêche, les exploitants agricoles de petite et moyenne taille et les résidents des régions connectées par les rivières Berbice et Essequibo[50].

Le transport maritime, essentiellement pour le transport de marchandises, est encore faible. Les liaisons maritimes permettent essentiellement de connecter le territoire vers le reste du monde ou de développer le lien, par les fleuves, entre l'intérieur et l'extérieur des pays. Le percement de la troisième écluse du Canal de Panama en 2014 devrait accroitre de façon très significative le transport de marchandises dans la zone mais à ce jour, les ports de l'espace de coopération ne semblent pas en mesure d'absorber ce surplus de trafic.

Au départ et vers la Guyane, le transport est assuré par la desserte maritime de deux lignes régulières : la ligne océanique (Europe/Guyane/Nord du Brésil) et la ligne « Guyanas » qui permet des liaisons avec les Antilles françaises et Trinidad-et-Tobago

---

44 Revue de presse n°2.

45 BOGIO, Brazilian Official Guide on Investment Opportunities

46 BOGIO

47 Guyana Poverty Reduction Strategy Paper 2011-2015, July 2011

48 IEDOM (2012)

49 IEDOM (2012)

50 Guyana Poverty Reduction Strategy Paper 2011-2015, July 2011

pour les marchandises transbordées. En 2012, le trafic commercial du port de Dégrad-des-Cannes atteint 662 772 tonnes, contre 642 950 tonnes en 2011, soit une progression de 3,1 % sur un an[51].

Au Suriname, le port de Paramaribo est aujourd'hui insuffisant pour absorber l'ensemble des produits et services maritimes : Albina devrait devenir le prochain grand port du Suriname. Un *business plan* est actuellement en cours de définition pour la conception d'un terminal de stockage sur 300 hectares à Albina[52].

Au Nord-Brésil, l'espace de coopération compte quatre ports principaux : Macapa (Amapa), Belem/Miramar/Outeiros et Vila do Conde (Para) et Manaus/Itacoatiara (Amazonas), qui est « le grand port » sur l'Amazonie et a, à ce titre, développé une importante zone franche douanière afin d'attirer les investissements.

Au Guyana, le transport maritime se développe avec la rénovation et la mise à niveau des quais et infrastructures du port de Georgetown.

2.2 Enseignements de la programmation 2007-2013 et pistes de coopération

Sur la période 2007-2013, le Programme Amazonie a soutenu trois projets sur la thématique transport (pour un montant total de 1 136 242 €, soit 12% de la programmation).

Ces projets concernent :

- L'amélioration de la desserte aérienne interrégionale (étude de faisabilité pilotée par la CCI) : le projet a permis de contribuer à l'ouverture d'une nouvelle ligne aérienne Paramaribo/Cayenne/Belém ;
- Le franchissement du Maroni avec dans un premier temps la réalisation d'une étude de faisabilité (pilotée à la CCI) et dans un second temps l'aménagement des berges du Saint Laurent (confiée à la Communauté de Communes de l'Ouest guyanais).

Ces deux derniers projets pourraient aboutir à la mise en place d'un nouveau bac sur le Maroni d'une capacité supérieure, pour les passagers et les véhicules. Dans ce cas, l'appui du programme CTE 2014-2020 serait indispensable[53].

[51] IEDOM (2012)

[52] Revue de presse française au Suriname n°3

[53] Les conclusions de l'étude de faisabilité seront intégrées à la version finale du diagnostic.

3. Croissance intelligente

- **Un territoire de coopération dont l'économie est marquée par la place prépondérant des PME et des TPE, qui font globalement face aux mêmes difficultés (petitesse des marchés nationaux, éloignement, etc.) ;**
- **Des entreprises encore faiblement compétitives et/ou peu ouvertes à l'international**
- **Des économies parfois ouvertes à l'international mais très peu tournées vers leurs voisins ;**
- **Des économies encore faiblement innovantes malgré un potentiel très important dans quelques secteurs (liés notamment aux ressources naturelles) ;**
- **Un développement progressif des TIC à même de soutenir la croissance économique.**

L'objectif de croissance intelligente de la Stratégie Europe2020 recoupe plusieurs dimensions complémentaires de la croissance économique, à savoir :

- Le tissu économique, la compétitivité des entreprises et leur positionnement à l'international ;
- L'économie de la connaissance et la création de valeur ajoutée dans l'économie par la recherche et l'innovation ;
- Les technologies de l'information et de la communication.

3.1 Tissu économique, compétitivité des entreprises et positionnement à l'international[54]

3.1.1 Eléments de diagnostic

Le tissu économique de l'espace de coopération se caractérise par l'importance des PME et des TPE, voire des entreprises du secteur informel. A titre d'exemple, l'économie informelle du Guyana représente des montants compris entre 30 et 50% du PIB[55].

Sur un plan microéconomique, les entreprises de l'espace de coopération, sont confrontées à des difficultés communes :

- **le tissu économique est atomisé et compte peu de grandes entreprises ;**
- **les entreprises évoluent dans un environnement des affaires globalement peu favorable ;**
- **la création d'entreprises est limitée par des contraintes juridiques et réglementaires ;**

[54] Cette section correspond à l'objectif thématique 3 de la politique européenne de cohésion 2014-2020

[55] Overview of corruption and anti-corruption in Guyana, with reference to natural resource sectors U4 Anti-Corruption Resource Centre, 2010 http://www.u4.no/publications/overview-of-corruption-and-anti-corruption-in-guyana-with-reference-to-natural-resource-sectors/#sthash.TkQTbs0G.dpuf

- **les entreprises doivent faire face à un manque de travailleurs qualifiés, un marché intérieur peu développé, des difficultés d'accès au crédit et à d'autres modes de financements ou encore des infrastructures insuffisantes.**

En Guyane, le tissu économique et productif est très atomisé et peu compétitif : 95% des entreprises guyanaises ont moins de 5 salariés, et 74% n'emploient aucun salarié. Au contraire, seulement 4% ont plus de 10 salariés[56]. La compétitivité des TPE et PME est limitée par des facteurs structurels du tissu économique et du territoire guyanais. On citera notamment :

- une faible capacité d'innovation ;
- une faible productivité générale ;
- une faible utilisation des TIC ;
- des prix et des salaires élevés : la Guyane doit faire face à des surcoûts liés à l'application des normes françaises et européennes ;
- des conditions d'installation peu facilitées ;
- une faible attractivité du territoire.

Au Suriname, selon une enquête de la Banque mondiale, les quatre principaux obstacles rencontrés par les entreprises surinamaises sont le manque de qualification du personnel, les règlementations du commerce en vigueur, l'accès aux financements pour les entreprises et la corruption[57]. En 2013-2014, le Suriname est classé 106ème sur 148 dans l'Index de Compétitivité Mondiale[58].

L'économie brésilienne est également handicapée par la faiblesse des infrastructures et de forts taux de crédits. De plus, le coût réel du travail dans le secteur industriel a fortement augmenté ces dernières années, surpassant fortement la productivité du travail. Il en a découlé une chute de la compétitivité industrielle à l'extérieur[59]. A cela s'ajoute un taux d'imposition (37% du PIB) semblable à ceux de nombre d'économies développées, mais élevé en comparaison d'autres économies émergentes. Les dispositions fiscales et les procédures administratives sont également contraignantes pour la création d'entreprises [60].

Si le Guyana a connu une croissance économique au cours de la dernière décennie son économie reste fragile et vulnérable. Son tissu économique repose en grande partie sur des TPE et PME. En 1998, la contribution des PME au PIB du Guyana était estimée à 28% avec environ 22 000 PME contribuant à 40% de l'emploi total[61]. Les entreprises du Guyana sont confrontées à un environnement peu favorable au développement du secteur privé, un manque de travailleurs qualifiés/travail qualifié, et des infrastructures déficientes. Le pays bénéficie en revanche d'un coût du travail peu élevé, mais qui se traduit par des salaires peu attractifs, ce qui est une des causes d'émigration pour les individus les plus qualifiés. En 2013-2014, le Guyana est classé 102ème sur 148 dans l'Index de Compétitivité Mondiale[62].

Les entreprises de l'espace de coopération, et notamment les entreprises de Guyane, peuvent rencontrer des difficultés pour être compétitives et

---

[56] DTS Guyane

[57] IFC, *Enterprise Survey*

[58] WEF, *The Global Competitiveness Report 2013-2014*

[59] OECD, *Economic Survey : Brazil.*

[60] OECD, *Economic Survey : Brazil.*

[61] http://www.guyanareddfund.org/index.php?option=com_content&view=article&id=99&Itemid=129

[62] WEF, *The Global Competitiveness Report 2013-2014*

présentes à l'international. Les échanges commerciaux au sein de l'espace de coopération, bien que croissants, restent limités, tant en parts de marché qu'en volume de transaction. Les différents territoires sont le plus souvent tournés vers l'Amérique du Nord ou l'Union européenne, davantage que vers leurs voisins. Par ailleurs, ces échanges sont irréguliers (reflétant des circonstances conjoncturelles) et se concentrent sur un petit nombre de produits[63].

Les échanges économiques au sein de la zone de coopération pâtissent de freins communs :

- **la faiblesse des marchés nationaux (cf. chiffres de la population globale des territoires, corrélés avec le faible niveau de vie des populations) ;**
- **la faiblesse des transports ;**
- **les barrières tarifaires (notamment dans le domaine de la production agricole et agro-alimentaire, avec droits de douane élevés et des quotas d'importation)[64];**
- **les difficultés d'installation pour les entreprises étrangères : le Suriname et le Guyana offrent une fiscalité avantageuse pour la création de filiales et les investisseurs directs étrangers (IDE), mais les procédures sont lourdes et coûteuses, parfois décourageantes pour des petites entreprises, relativement peu structurées et ayant une faible trésorerie, comme le sont la grande majorité des entreprises guyanaises ;**
- **L'absence de libre circulation des personnes. La Guyane n'étant pas dans l'espace Schengen, l'octroi de visas aux ressortissants des pays du CARIFORUM et du Brésil est plus complexe ;**
- **La méconnaissance réciproque des marchés et des acteurs économiques.**

Toutefois, les données existantes sur les échanges commerciaux dans l'espace de coopération sous-estiment la réalité des échanges qui sont principalement du ressort de l'économie informelle.

Les échanges entre la Guyane et ses voisins d'Amérique du Sud restent très limités. A l'export, la Guyane possède une gamme limitée de produits : or, riz, poissons, bois, etc. Entre 2001 et 2011, l'exportation d'or a été divisée par 7 et le secteur des industries agroalimentaires représente désormais moins de 10%. Au contraire, les activités liées au domaine spatial se sont développées et les biens d'équipements pèsent dorénavant pour près de 52% des exports[65].

Les flux commerciaux entre la Guyane et ses voisins immédiats du plateau des Guyanes (Brésil, Suriname, Guyana) restent très marginaux et ont tendance à diminuer en dépit de la volonté des autorités locales et nationales de promouvoir un « développement ancré dans l'environnement régional » de la Guyane :

- La Guyane importe environ 5M€ du Brésil, principalement des produits manufacturés (dont textiles) ou issus des industries sylvicoles et

63 AFD, *Etude sur les enjeux de l'intégration économique régionale pour les PME/PMI de la Guyane*, résumé exécutif, 2010

64 Toutefois, la fiscalité et la réglementation des échanges commerciaux est favorable aux secteurs jugés émergents dans la zone (TIC, environnement, énergies renouvelables, recherche)

65 IEDOM, *Rapport…*

agroalimentaires. En échange, elle exporte environ 500 k€ d'or et de débris pour récupération de métaux vers le Brésil.

- Les flux vers le Suriname et le Guyana sont encore plus faibles[66].

La balance commerciale guyanaise est ainsi lourdement déficitaire. Le taux de couverture en 2011 est de 11,6%, et connaît une forte dégradation depuis 20 ans puisque le rythme des exportations (-10%) a décru beaucoup plus rapidement que celui des importations (-5%)[67].

Le Suriname, avec un taux d'ouverture d'environ 130% de son PIB, dépend fortement de son commerce extérieur. Le pays s'appuie sur une gamme limitée de produits (alumine, or, pétrole, banane, bois riz) représentant 90% des recettes d'exportation et rendant de fait l'économie très sensible aux fluctuations des cours et à la demande mondiale[68]. Les échanges du Suriname sont diversifiés géographiquement : le Suriname n'exporte que 2 % de sa production vers son ancienne "métropole" et n'importe que 20 % de ses biens des Pays-Bas. Ses échanges sont concentrés avec les pays de la zone dollar ou liés à cette monnaie (Amérique du nord, Amérique latine ou Chine). Les échanges du Suriname vers la Guyane sont extrêmement faibles, constitués pour une grande part de produits agricoles et alimentaires, essentiellement de riz[69].

L'économie brésilienne est dans l'ensemble faiblement ouverte sur l'extérieur[70]. Si le marché national est progressivement libéralisé à travers des accords de libre-échange avec le reste de l'Amérique latine, l'économie brésilienne reste protégée par des mesures douanières[71]. De plus, les Etats du Nord du Brésil profitent peu de l'attractivité générale du pays : en 2011, sur les 507 projets d'IDE au Brésil (63 milliards de dollars), seuls 12 sont situés dans le Nord du pays[72]. Par ailleurs, les Etats du Nord-Brésil exportent globalement peu : les exportations de l'Amapa représentent environ 200 M US$ par an ; les deux tiers de ces exportations se font en direction du Bahreïn et de la Chine et la France n'est que son 15ème client[73].

La balance commerciale du Guyana est déficitaire. En 2013, les exportations guyaniennes s'élevaient à 1,3 milliards de dollars US (975M d'euros) ; le Guyana exporte essentiellement de l'or (45%), du riz (12%), du minerai d'aluminium (12%), du sucre (9%) et des conteneurs ferroviaires de marchandises (3%). La même année, les importations étaient estimées à 1,9 milliards de dollars US ; le Guyana importe essentiellement du pétrole raffiné (23%), du charbon (6%) et des engins de construction (4%). Ses principaux partenaires à l'international sont les Etats-Unis, le Canada, Trinidad et Tobago, le Royaume Uni. La Guyane est absente des échanges commerciaux du Guyana.

3.1.2 Enseignements de la programmation 2007-2013 et pistes de coopération

Sur la période 2007-2013, le Programme a soutenu deux projets permettant de concourir au renforcement de la vitalité économique du territoire et notamment à

---

66 IEDOM (2012)

67 DTS Guyane

68 IFC, *Enterprise Survey*

69 A ce titre les exportations de la Guyane vers le Suriname ne représentent que 1% du total des exportations guyanaises.

70 OECD, *Economic Survey : Brazil.*

71 OECD, *Economic Survey : Brazil.*

72 E&Y, *Capturing the momentum*

73 Sénat, *France-Brésil : donner un nouvel élan à la coopération transfrontalière et au partenariat stratégique – compte-rendu du déplacement interparlementaire France-Brésil*, 2011.

l'internationalisation des entreprises guyanaises. Il s'agit de projets portés par la CCI de Guyane :

- Pérennisation des Antennes internationales de la Guyane au Brésil et au Suriname ;
- Etude de préfiguration d'une maison transfrontalière Guyane-Brésil.

Ces deux projets représentent un montant total de FEDER programmé de 335 050€, soit 3% de la programmation 2007-2013.

Quelques entreprises ont porté des projets sur la programmation précédente : les actions portaient sur les TIC, les ENR, etc.

Au vu de la programmation 2007-2013, il apparaît ainsi que même si la vitalité économique et l'internationalisation des entreprises est un enjeu majeur de coopération, les projets sont peu nombreux, les porteurs de projets également.

Des entretiens menés avec les partenaires, il ressort que des enjeux importants existent en matière de coopération pour :

- Le développement des activités économiques sur les bassins fluviaux du Maroni et du Saint Laurent (projets de pêches, de transports, etc.) ;
- Le développement de filières économiques à l'échelle régionale (sur le bois par exemple) ;
- Le renforcement de la connaissance réciproque des marchés et des acteurs économiques (notamment avec le Guyana, partenaire encore peu connu des acteurs économiques guyanais) ;
- Le développement de la normalisation européenne des produits extracommunautaires (en adaptant aux normes communautaires les produits de l'espace de coopération, la Guyane peut faire valoir son savoir-faire et ainsi réaliser une valeur ajoutée sur des produits pour lesquels elle n'est de toute façon pas compétitive, du fait de coûts de production plus élevés).

Ces projets de développement économique sont d'autant plus importants que la situation du chômage est critique dans l'espace de coopération (cf. infra)

3.2 Economie de la connaissance, recherche et innovation[74]

3.2.1 Eléments de diagnostic

La recherche et l'innovation au sein de l'espace de coopération du PO Amazonie soufrent pour l'essentiel des mêmes faiblesses, au premier rang desquels :

- **le manque de personnel qualifié ;**
- **la faiblesse du tissu économique (cf. supra : essentiellement composé de PME, voire de TPE, le tissu économique est peu à même d'impulser, ni même de bénéficier de projets d'innovation ; le lien recherche-entreprises est faible) ;**
- **la faiblesse des moyens alloués à la recherche et à l'innovation.**

Il existe pourtant au sein de cet espace des centres de recherche, d'innovation et de transferts de technologies menant des projets importants pour le territoire, ses populations et son économie. Dans le

[74] Cette section correspond à l'objectif thématique 1 de la politique européenne de cohésion 2014-2020

cadre de stratégie nationale ou régionale pour la recherche et l'innovation, ces centres sont souvent actifs dans des secteurs très directement liés au potentiel naturel de l'espace de coopération et à la valorisation de ses différentes ressources.

En Guyane, la recherche bénéficie de nombreuses structures mais pâtit encore d'une faible masse critique ; elle peine à irriguer le tissu entrepreneurial pour développer une véritable économie de la connaissance.

La recherche publique est bien implantée en Guyane avec la présence de nombreux organismes : CNRS, CNES, IRD, ENGREF, INSERM, BRGM, IFREMER, MNHM, CIRAD, INRA, CETIOM, Institut Pasteur de la Guyane, etc. De même, des équipements scientifiques d'envergure y ont été créés, tels que la plateforme SEAS, la station de Nouragues (une station d'étude de la forêt tropicale humide éloignée des activités humaines), le CEBA (LABEX depuis 2011), le laboratoire sécurisé d'analyse virologique (Institut Pasteur), le CIC-EC, l'Observatoire Homme-Milieu d'Oyapock, *etc*[75]. Aux centres de recherche s'ajoute le Pôle Universitaire Guyanais, organisé en quatre thématiques en lien avec son environnement.

Bien que les acteurs de la recherche se soient fédérés autour du groupement d'intérêt scientifique IRISTA[76] sur des actions conjointes ou de stratégies communes, la recherche guyanaise peine encore à se structurer et à atteindre une masse critique, pourtant nécessaire pour tisser des relations internationales. Les acteurs de la recherche présents en Guyane font par ailleurs peu appel aux financements nationaux (ANR en particulier) ou communautaires (7e PCRD) [77].

Par ailleurs, la recherche guyanaise peine à alimenter la R&D dans le tissu économique régional : les liens recherche-entreprises sont très peu denses. Hormis le Centre Spatial Guyanais, l'économie de la connaissance n'est pas encore une réalité pour le tissu économique guyanais. On note en effet une quasi-absence de recherche dans le secteur privé. Les bureaux d'études ou de prestations de conseil sont très peu nombreux. Les entreprises guyanaises n'ont qu'une faible capacité d'innovation ainsi qu'une faible connaissance des acteurs de la recherche et des technologies développées (seules 130 entreprises étaient réellement innovantes en Guyane en 2008). Le coût des investissements, le manque de moyens humains et techniques ou encore le manque de compétence des dirigeants sont autant de freins au développement de la R&D dans les entreprises[78].

La Stratégie de spécialisation intelligente, S3, adoptée en 2013, tente d'améliorer la dynamique de R&D. On estime qu'environ un tiers des entreprises de plus de six salariés présente un réel potentiel d'innovation, ce qui souligne les marges de progrès possibles.

Au Suriname, la recherche et l'innovation sont encore jeunes : le système d'innovation surinamais est dans une phase de démarrage. Il existe un Conseil National pour les Sciences et la Technologie et un Institut National pour l'Histoire.

Au Brésil (à l'échelle nationale), le manque de personnel qualifié est une faiblesse importante de l'économie. 69% des entreprises éprouvent des difficultés à recruter du personnel qualifié[79]. Le niveau de formation progresse toutefois : le système de recherche brésilien comptait en 2011 452 institutions et 128 892 chercheurs, alors

[75] DTS, SRI-SI

[76] Initiative pour une Recherche sur les Systèmes et Territoires Amazoniens

[77] SRI-SI

[78] DTS

[79] E&Y, *Capturing the momentum*. Le résultat a été obtenu par une enquête auprès de 1 616 entreprises.

qu'ils n'étaient que 56 891 en 2002[80]. Ces données ne sauraient toutefois traduire la réalité des Etats du Nord du Brésil concernés par le PO.

S'ajoutent aux universités les fondations de recherche des Etats de l'Amapa (FAPEAP) et de l'Amazonas (FAREMA).

Les fonds alloués à la R&D au Brésil sont globalement faibles : ils représentaient 1,21% du PIB brésilien en 2011 et les Etats de l'Amazonas, le Para et l'Amapa ont respectivement alloué 0,2%, 0,9% et 0,8% de leur PIB pour la R&D[81].

Au Guyana, le développement d'une économie de la connaissance et de l'innovation est fortement handicapé par un phénomène de « fuite des cerveaux ». On estime à 89% la perte de diplômés du supérieur du fait de l'émigration massive et à seulement 2% la part de la population résidente, diplômée de l'enseignement supérieur[82].

Tableau 2 Principaux acteurs de la recherche publique de l'espace de coopération

Guyane	• **CNRS, CNES, IRD, ENGREF, INSERM, BRGM, IFREMER, MNHM, CIRAD, INRA, CETIOM, Institut Pasteur de la Guyane** • **Pôle Universitaire de Guyane** • **Plateforme SEAS, Labex CEBA**
Suriname	• L'Intec (Institute of Applied Technology) ; • L'IMWO (Institut de recherche en sciences sociales)83 ; • Le MWI, institut des sciences médicales de l'université Anton de Kom84; • Le CELOS, centre de recherche agricole • l'Université Anton de Kom
Amapa	• l'Université fédérale de l'Amapa (Unifap), • l'Université d'Etat de l'Amapa (Ueap) • l'Université Vale do Acarú85 (UVA) ; • Fondation de recherche de l'Etat de l'Amapa (FAPEAP)
Amazonas	• l'Université fédérale de l'Amazonas (Ufam), • l'Université d'Etat de l'Amazonas (UEA) • l'Université de l'Amazonie (Unama)86 ; • Fondation de recherche de l'Etat de l'Amazonas (FAREMA)
Para	• l'Université fédérale de l'Ouest du Para (Ufopa), • l'Université d'Etat du Para (Uepa), • l'Université étatique de Feira de Santana (UEFS)87.

[80] IBGE, *Brasil em numerous – Brazil in figures*, volume 21, 2013

[81] IBGE

[82] Country Strategy Paper and National Indicative Programme for the period 2008-2013, European Commission, 2008.

[83] http://adekus.uvs.edu/section/sectSection.php?secID=10406&lb=Onderzoek%20.%20Maatschappelijk%20.%20IMWO

[84] http://adekus.uvs.edu/

[85] http://www.unifap.br/public/ ; http://www.ueap.ap.gov.br/ ; http://www.uvaamapa.com.br/v1/

[86] http://www.ufam.edu.br/ ; http://www1.uea.edu.br/ ; http://www.unama.br/

[87] http://www.ufopa.edu.br/ ; http://www.uepa.br/portal/index.php ; http://www.uefs.br/portal

Guyana	

La recherche et l'innovation au sein de l'espace de coopération repose pour l'essentiel sur la valorisation des ressources naturelles, qu'il s'agisse du bois, des ressources agricoles (terrestres ou marines), de la biodiversité ou de l'utilisation de ce patrimoine pour le développement de l'écotourisme. Les deux secteurs essentiels des activités de recherche et d'innovation sont ainsi d'une part l'agriculture, l'agro-alimentaire et l'aquaculture et d'autre part, l'environnement et la biodiversité.

En Guyane, la Stratégie Régionale d'Innovation-Stratégie de spécialisation intelligente adoptée en 2013 définit les axes prioritaires pour l'innovation en Guyane dans les années à venir. Les domaines d'actions stratégiques retenus dans le cadre de cette stratégie sont :

Tableau 3 Domaines d'actions stratégiques retenus dans la S3

• Connaissance, valorisation et exploitation durable des écosystèmes amazoniens, ce qui recouvre – la valorisation des ressources forestières ; – l'agriculture et l'agrotransformation ; – la valorisation des ressources marines et des ressources primaires ; – les molécules actives ; – le tourisme (écotourisme).	• Filières en émergence et à fort potentiel – la gestion et exploitation de la biomasse et du carbone ; – la gestion et surveillance de l'environnement ; – la télé-application ; – l' éco-construction et le bâti tropical ; – la santé tropicale et les maladies émergentes

Au Suriname, l'accent est mis sur la recherche agricole et le gouvernement s'est doté en 2013 d'une Stratégie Nationale d'Innovation Agricole. En raison du caractère limité des moyens, cette stratégie privilégie la veille technologique, l'importation et l'adaptation à la création de nouvelles technologies originales. La Stratégie Nationale d'Innovation Agricole souhaite augmenter le nombre de chercheurs dédiés au secteur agricole et augmenter leur niveau de formation[88]. En parallèle, le ministère de l'Agriculture a investi dans la réhabilitation des infrastructures existantes ou la création de nouvelles infrastructures.

Au Nord-Brésil, l'innovation porte avant tout sur les secteurs miniers et les ressources naturelles. Des actions sont également menées dans le domaine de l'innovation non technologique : la Companhia Docas do Pará, autorité portuaire de Belém, a par exemple participé à un programme d'amélioration de l'efficience de la gestion des ports[89].

Au Guyana, le gouvernement souhaite également développer un avantage comparatif pour le pays dans l'agriculture et l'aquaculture. A ce titre, la stratégie nationale sur l'agriculture de 2011 prévoit le renforcement des services publics dans le soutien au développement et le transfert de technologies, d'identifier des chaines de production pouvant être développées pour l'export et de favoriser l'accès à des marchés étrangers. Le Guyana cherche également à développer la recherche dans le domaine de la

[88] *The National Agricultural Innovation Strategy of the Republic of Suriname*

[89] BOGIO, Brazilian Official Guide on Investment Opportunities

biodiversité, notamment à travers la création d'un centre international dédié à la recherche sur la biodiversité guyanienne.

3.2.2 Enseignements de la programmation 2007-2013 et pistes de coopération

Sur la programmation 2007-2013, aucun projet n'a été porté directement sous l'angle recherche et innovation.

Certains projets comportaient toutefois une forte composante de recherche (exemple du projet OSE GUYAMAPA de l'IRD sur l'observation spatiale de l'environnement transfrontalier Guyane-Brésil) ou d'innovation comme le projet d'étude pour la création d'une unité de production d'électricité à partir de déchets de transformation du bois sur le bassin de l'Oyapock de l'entreprise SARL REWATT. Ces projets ont été soutenus au titre des TIC et des ENR respectivement.

Néanmoins, compte-tenu de la présence importante des acteurs de recherche en Guyane (IRD, Institut Pasteur, CNRS, etc.), un certain nombre de projets de coopération en matière de recherche impliquant la Guyane et ses pays voisins sont développés (non financés par le PO Amazonie). On citera à titre d'exemple le projet de coopération pour la recherche scientifique et universitaire entre la Guyane et le Brésil, GUYAMAZON. L'objectif du projet est d'inciter à l'élaboration et soutenir la mise en œuvre conjointe, de projets de recherche, de formation, d'innovation, dans le cadre de collaborations entre chercheurs/enseignants-chercheurs institutions d'enseignement et de recherche françaises et leurs homologues des Etats brésiliens d'Amazonas, d'Amapá et du Maranhão. Il a été lancé par un partenariat entre l'AIRD, l'Ambassade de France au Brésil et la Région Guyane, et les Fondations de soutien à la Recherche des Etats d'Amazonas (FAPEAM), d'Amapá (FAP Tumucumaque) et du Maranhão (FAPEMA) au Brésil.

3.3 Technologies de l'information et de la communication[90]

3.3.1 Eléments de diagnostic

Les technologies de l'information et de la communication dans l'espace de coopération se sont rapidement développées au cours des dernières années (cf. nombre de téléphones portables, nombre d'utilisateurs d'Internet, etc.). Ces progrès sont dus aux progrès technologiques enregistrés dans le secteur, à la démocratisation de l'accès aux technologies numériques (baisse du cout des appareils, baisse du cout des communications) et aux investissements réalisés dans les réseaux par les pouvoirs publics.

Des besoins importants persistent dans l'ensemble du territoire de coopération, notamment en termes de couverture du territoire permettant un accès du plus grand nombre aux technologies de l'information et de la communication.

Aujourd'hui, afin d'assurer la majeure partie des communications, les opérateurs de l'espace de coopération utilisent le câble sous-marin America's II : ce câble de fibre optique sous-marin installé en 2000 court des Etats Unis au Brésil et est relié aux territoires suivants : Floride, Porto Rico, Iles vierges américaines, Martinique, Curaçao, Venezuela, Trinidad, Cayenne et Fortaleza. La connexion des territoires de coopération est donc soumise au bon fonctionnement de cet unique câble dont la

[90] Cette section correspond à l'objectif thématique 2 de la politique européenne de cohésion 2014-2020

capacité est limitée. Un projet de construction d'une dorsale terrestre hertzienne entre la Guyane et Amapa a démarré depuis juillet 2012[91].

Carte 2 Fibres optiques sous-marines dans l'espace de coopération

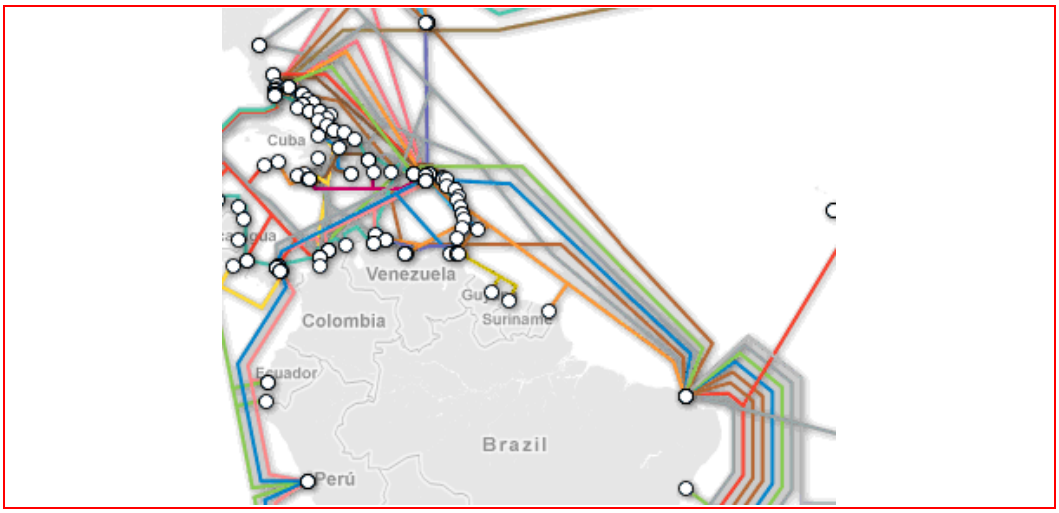

Source : Institut national d'Etudes géographiques du Mexique (2012)

° *points de connexion terrestres des câbles - Câble Americas II tracé en orange*

En Guyane, l'accès aux TIC se heurte à tarifs élevés et une qualité encore faible. On estime que la moitié des zones habitées de Guyane ne bénéficie pas d'un accès fiable au téléphone et à Internet, même si 77% de la population était couverte par le réseau de 3G à la fin 2011[92]. Le Conseil régional de la Guyane a élaboré un Schéma directeur d'aménagement numérique dont l'objectif est d'offrir des solutions de desserte numérique à horizon 2020. Il prévoit notamment la couverture de la zone de Cayenne par le haut-débit en 2015[93].

Au Suriname, la pénétration des lignes Internet était d'environ 17% en 2007[94]. Les infrastructures des lignes fixes sont du ressort de l'Etat et Telesur, la compagnie nationale, a le monopole des services sur ce secteur. Le secteur des mobiles est en revanche dérégulé : Tele G, l'opérateur mobile de Telesur, se trouve en concurrence avec Digicel Suriname et Uniqa. Pour Internet, on compte aujourd'hui un taux d'utilisation relativement faible : 34,7 utilisateurs d'Internet pour 100 personnes (2012).

Au Nord-Brésil, en 2011, 4 227 000 téléphones (dont 3 920 000 portables) étaient en fonctionnement dans l'Amazonas, 8 478 000 (7 915 000 portables) dans le Para et 900 000 (dont 844 000 portables) dans l'Amapa. Cela ne représente que 4,8% des téléphones brésiliens[95]. L'accès à l'ordinateur et à l'Internet était, lors du premier mandat du président Lula, l'un des principaux objectifs de la politique publique dans le secteur des TIC : le gouvernement a mis en œuvre le programme «L'ordinateur pour tous» qui a pour but d'offrir à chaque Brésilien la possibilité d'acheter un ordinateur haut de gamme donnant accès à l'Internet[96]. Par ailleurs, un réseau Internet hertzien haut débit a été installé dans la ville de Parintins, dans l'Etat de l'Amazonas, dans le

[91] IEDOM 2012

[92] IEDOM 2012

[93] IEDOM 2012

[94] Suriname Investment Guide.

[95] IBGE

[96] http://www.itu.int/itunews/manager/display.asp?lang=fr&year=2009&issue=03&ipage=18&ext=html

cadre d'un partenariat public-privé visant à améliorer les soins de santé et l'enseignement offerts aux habitants.

Au Guyana, en 2009, dans le cadre de sa stratégie de développement faible en émissions de carbone, le Guyana s'était fixé un objectif de développement de l'économie numérique et de lutte contre la fracture numérique. Dans ce cadre, différentes actions ont été mises en place par le gouvernement[97]. En mars 2013 près de 560km de câbles à fibre optique avait été installés par des entreprises privées[98].

3.3.2 Enseignements de la programmation 2007-2013 et pistes de coopération

Sur la période 2007-2013, le Programma Amazonie a soutenu quatre projets en lien avec les technologies de l'information et de la communication (pour un montant total de FEDER programmé de 3 197 176€, soit 33% de la programmation). Ces projets portent sur :

- Le renforcement des infrastructures de télécommunication avec les projets SPANY et SPANY Est : le projet SPANY était une étude de faisabilité d'une liaison télécom sur le plateau des Guyanes (Cayenne-Macapá, Cayenne-Paramaribo), assortie de tests de liens. Il s'agissait à terme d'avoir une liaison directe entre la Guyane et l'Amapá, et entre la Guyane et le Suriname et de disposer d'une alternative au câble sous-marin l'Americas II. L'étude de faisabilité technique devait notamment permettre de se prononcer sur le choix d'une technologie : les faisceaux hertziens présentent l'avantage d'une rapidité de mise en œuvre et d'un moindre coût, alors que la fibre optique, plus coûteuse, requiert une base clientèle plus importante. Le projet SPANY Est vise ainsi à accompagner la phase opérationnelle du projet initial SPANY sur le volet EST du plateau des Guyanes, avec le déploiement d'une solution en fibre optique pour relier Cayenne à Macapa.
- La fourniture et le traitement de contenus numériques, aussi bien dans le secteur de l'observation satellitaire pour la protection de l'environnement et la gestion des risques (projet Ose-Guyamapa porté par l'IRD) que dans le secteur de la télévision (projet Amanoque de RFO/Guyane Première en partenariat avec les télévisions publiques et privées des pays partenaires).

La vitalité des acteurs du secteur TIC en Guyane pourrait être un levier important de la programmation 2014-2020 comme elle l'a été sur la période 2007-2013. Il sera alors essentiel d'envisager quels sont les besoins et les projets possibles à l'échelle régionale en matière de coopération dans le secteur maintenant que le projet de backbone terrestre a été lancé (développement du réseau vers le Suriname, densification des réseaux, etc.).

Des pistes de coopération existent également sur le développement des applications TIC en lien dans les secteurs de la surveillance du territoire et de la gestion des risques (plateforme SEAS), ainsi que sur la santé (télémédecine) ou l'éducation (FOAD), permettant de répondre aux besoins des populations les plus isolées.

---

97 Low Carbon Development Strategy Update, Republic of Guyana, March 2013

98 Low Carbon Development Strategy Update, Republic of Guyana, March 2013

3.4 Analyse AFOM « Croissance intelligente» de l'espace de coopération

Atouts	Faiblesses
• **Une très grande richesse naturelle ; des ressources forestières, minières et halieutiques importantes** – (cf. croissance durable) • • **Développement de la recherche dans les territoires** – Présence de nombreux organismes de recherche en Guyane – Création et développement de centres de recherche et d'innovation au sein de l'espace de coopération • **Des secteurs économiques de pointe dynamiques** – Importance du secteur spatial en Guyane – Bonne productivité des secteurs agricoles traditionnels au Guyana: riz, sucre – Présence de secteurs moteurs au Brésil: industries d'extractions notamment minières, agriculture développée (particulièrement dans le Para) et important secteur naval en Amazonas – Des secteurs agricoles traditionnels productifs au Guyana avec des salaires peu élevés et donc compétitifs • **Des TIC en développement** – Développement des infrastructures de réseaux – Développement de l'usage des TIC répandu en Guyane – Mise en place d'une politique d'incitation à l'usage des TIC au Brésil et d'un plan de e-Governance au Guyana • • **Une situation démographique favorable** – Une population jeune en Guyane – Une situation de « bonus démographique » pour le Brésil – Maitrise de l'anglais par la population guyanienne facilitant l'intégration régionale	• **Des obstacles structurels au développement des entreprises** – Handicap de la Guyane du fait de normes françaises et communautaires contraignantes et inadaptés au contexte local – Importante corruption au Suriname – Fortes disparités entre les trois Etats brésiliens avec un très faible niveau d'éducation et un important illettrisme – Un environnement des affaires peu favorable, des impôts élevés (pour le Brésil notamment) et des obstacles administratifs à la création d'entreprises – Départ de la population qualifiée, notamment au Guyana, « fuite des cerveaux » • **Des entreprises faiblement compétitives** – Un tissu économique atomisé (nombreuses petites PME) – Des difficultés d'accès au crédit et à d'autres modes de financement • **Des échanges économiques et commerciaux peu développés au sein de la zone** – Faiblesse des transports entre les territoires – Barrières tarifaires – Différence de normes sur les produits et les services (transports) • **Un lien encore faible entre recherche et innovation** – Des projets de recherche souvent académiques et peu ciblés sur les besoins des entreprises en Guyane – Le développement seulement très récent de centre d'innovation au Suriname
Opportunités	**Menaces**
• **Une amélioration globale du contexte et des perspectives nouvelles pour le développement économique de l'espace de coopération** – Développement des TIC et amélioration, notamment entre la Guyane et l'Amapa par la dorsale terrestre hertzienne	• **Fragilité économique des territoires** – Forte dépendance du secteur public pour l'économie guyanaise – Fuite des cerveaux au Guyana – Choc de compétitivité pour le Brésil lors de l'ouverture des frontières – Dépendance de l'économie du Suriname

– Intégration progressive des territoires au sein d'organisation internationales (notamment la Guyane et le Suriname) – Modernisation par le Guyana de son système productif traditionnel (industrie du sucre) • **Développement de la R&D&I notamment dans le secteur de la valorisation de l'environnement et des ressources naturelles** – En Guyane, structuration de filières autour du bois notamment (et projet pour le développement de la filière pêche) – Création d'un centre de recherche et d'innovation sur les produits agricoles au Suriname – Au Brésil, augmentation du personnel de recherche • **Renforcement des politiques publiques de soutien à la recherche, à l'innovation et au développement des entreprises** – Mise en place différentes stratégies de développement et dispositifs d'aides publiques (S3 et PRIE en Guyane, Stratégie nationale pour l'innovation agricole au Suriname etc) • **Développement des TIC et de leurs applications comme source de croissance pour les territoires** – Au Brésil, développement du réseau Internet dans le nord du pays – Développement des TIC et du secteur de la sous-traitance comme une source de croissance stratégique pour le Guyana	par rapport au cours des matières premières

4. Croissance durable

- **Un territoire de coopération d'une exceptionnelle richesse naturelle et d'une biodiversité incomparable ;**
- **Un territoire de coopération vulnérabilisé (orpaillage, exploitation forestière, etc.) ;**
- **Un territoire de coopération qui doit faire cohabiter protection et valorisation (économique notamment) de l'environnement ;**
- **Un territoire caractérisé par des performances diverses en matières d'énergies renouvelables mais dont les atouts, les contraintes et les besoins communs peuvent fonder une coopération renforcée ;**
- **Un territoire de coopération comparativement à d'autres territoires moins fragilisé par les risques naturels et les conséquences du changement climatique.**

L'objectif de croissance durable de la Stratégie Europe2020 recoupe plusieurs dimensions complémentaires environnementales, à savoir :

- La protection de l'environnement et la valorisation durable des ressources naturelles ;
- Le développement des énergies renouvelables et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone ;
- La gestion des risques.

4.1 Protection de l'environnement et valorisation durable des ressources naturelles

4.1.1 Eléments de diagnostic

La problématique environnementale dans l'espace de coopération, et notamment concernant la forêt amazonienne, recouvre deux volets complémentaires. Il s'agit :

- **de la protection de l'environnement (protection des ressources, des espaces, de la diversité des espèces végétales et animales, etc.)**
- **de la valorisation durable des ressources naturelles dans le cadre d'activités économiques responsables.**

L'interdépendance de ces deux facettes de l'environnement fait d'ailleurs que la protection de l'environnement est désormais de plus en plus relayée par le milieu économique qui a jeté les bases d'une approche intégrée favorisant l'émergence de projets structurants (exemple de la filière bois en Guyane).

En termes de protection de l'environnement tout d'abord, les territoires de l'espace de coopération se sont engagés, à des degrés divers, pour la préservation des espaces et des espèces protégés.

En Guyane, avec la diversité de ses écosystèmes, la richesse de sa faune et l'étendue du domaine forestier (forêt tropicale humide), de nombreux sites ont été protégés ou classés, au travers de labels tels que les réserves naturelles - dont les trois plus grandes

de France -, des acquisitions du Conservatoire du Littoral, des zones humides (zones RAMSAR), des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique, etc. L'importance des espaces protégés assure une protection satisfaisante du territoire qui bénéficie par ailleurs d'un réseau scientifique solide et présent en Guyane sur la plupart des thématiques (cf. supra).

Les deux principaux espaces protégés de Guyane sont :

- Le Parc Naturel Régional de Guyane (PNRG), créé en 2001 a pour objectif de favoriser un développement économique et culturel respectueux de l'environnement, l'aménagement du territoire et la promotion de l'écotourisme.
- Le Parc amazonien de Guyane (34 000 Km2, plus grand Parc national français) est frontalier du parc brésilien des Tumucumaque. Il est divisé en deux zones : une zone cœur de 20 000 Km2 (soit 24 % de la surface du département) sur laquelle la protection est renforcée et une zone de libre adhésion où les collectivités territoriales sont incitées à mettre en œuvre un programme de développement durable soutenu par le Parc.

Le Suriname dispose d'une importante réserve naturelle (*Central Suriname Nature Reserve*) de 1,6 million d'hectares de forêt primaire tropicale, au centre-Ouest du pays. Elle protège le haut bassin versant du fleuve Coppename, les sources des fleuves Lucie, Oost, Zuid, Saramaccz et Gran Rio. Les forêts de montagne et de plaine abritent une grande diversité de plantes avec plus de 5 000 espèces de plantes répertoriées à ce jour et 400 espèces d'oiseaux[99]. Au total, le Suriname compte 15 zones protégées représentant 14% de son territoire[100].

Au Nord-Brésil, l'Amapa est un Etat « modèle » en matière de protection environnementale : il est le territoire amazonien du Brésil possédant le plus fort pourcentage de territoires sous protection environnementale. Les zones sous protection complète, celles sous exploitation durable et les réserves indiennes représentent environ 72% du territoire. 72% des forêts en plaine, 11% des forêts alluviales, 7% de la Savane et 2% des Mangroves de l'Amapa sont encore préservées. L'Amapa a le taux de déforestation le plus bas de la région amazonienne du Brésil[101].

Au Guyana, un plan national pour la biodiversité a été mis en place à partir de 1999. Un nouveau ministère des ressources naturelles et de l'environnement a été créé en 2011 et le Guyana participe à plusieurs initiatives internationales pour la protection de l'environnement : Initiative pour la transparence des industries extractives (EITI), Initiative de l'Union européenne pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (EU-FLEGT), Observation Indépendante des Forêts (IFM), Convention de Minamata sur le mercure (ONU), etc.

Encadré 2 La forêt amazonienne

Le territoire du PO Amazonie est largement couvert par la forêt amazonienne, forêt tropicale et humide soumise à une forte déforestation.

Le déboisement de la jungle s'effectue aujourd'hui à une allure dévastatrice sous les tropiques, il est aujourd'hui la principale cause de destruction de la forêt amazonienne.

La déforestation s'explique par la répartition inéquitable des terres cultivables (un très faible pourcentage de la population possède une très forte proportion des terres) et l'exploitation du bois à des fins commerciales. La majeure partie de ce bois est utilisée pour du bois de chauffage ou la production de charbon de bois car l'exploitation est plus rentable en forêt vierge qu'elle ne l'est dans une forêt de type secondaire. Les matériaux de construction constituent un autre débouché du bois amazonien sur les marchés industrialisés.

99 http://whc.unesco.org/fr/list/1017

100 Suriname Investment Guide.

101 GCP, *Amapa*

Pratiquée correctement, l'exploitation forestière en zone tropicale pourrait être viable pour l'environnement. Mais les recommandations environnementales sont rarement appliquées. Ainsi estime-t-on que si un arbre sur vingt est réellement exploitable pour la production forestière, pour un arbre utile, douze sont détruits au cours de l'exploitation et un tiers des arbres est coupé pour dégager des routes ou des sentiers pour l'exploitation[102].

La culture du soja est la seconde source de mise en danger de la forêt amazonienne. Cultivé pour ses graines riches en protéines et bon marché, le soja est le principal fourrage du bétail européen. Cependant, sa monoculture dévaste la forêt amazonienne, ses engrais et pesticides polluent les sols et les eaux et détruisent de nombreuses espèces.

En Amazonie, on constate un déséquilibre tant au niveau végétal, animal que climatique. Les espèces végétales disparaissent lors de déforestations. Cela pose un réel problème pour la biodiversité végétale car les espèces ne se reproduisent plus et pour la biodiversité animale car certaines espèces se nourrissent de plus en plus difficilement. Les conditions climatiques de la forêt vierge amazonienne se modifient : un phénomène de sécheresse a été observé au-dessus de la forêt mais les précipitations sont plus violentes qu'avant.

Malgré ces efforts importants menés pour la protection des espaces, deux plaies majeures pèsent sur l'environnement, à savoir la pollution au mercure et la déforestation, toutes deux en partie liées à l'activité d'orpaillage.

En Guyane, la déforestation est chiffrée à près de 4 000 ha sur les 3 millions d'hectares du Parc Amazonien, en grande partie à cause de l'orpaillage clandestin. Après une évolution exponentielle des destructions (64 ha en 1995, 456 estimés en 2008), la déforestation a ralenti à partir de 2009, en raison de l'évolution des modes d'orpaillage (réutilisation de sites déjà exploités, chantiers plus petits, recherche de l'or primaire grâce à des puits ou galeries). Par ailleurs, les dégâts sur les fleuves et les rivières sont conséquents : 530 km de cours d'eau directement impactés, 1 094 km indirectement[103].

Au Suriname, les rejets de mercure dans l'environnement sont encore bien supérieures aux normes environnementales (plus de 2 000 kg par an dus à l'orpaillage artisanal, auxquels il faut ajouter les émissions générées par le raffinement de bauxite, estimés à 500-600 kg par an en 2002-2003). Le taux de mercure dans la ville de Paramaribo est encore plus élevé que dans l'arrière-pays, en raison des émissions liées aux fontes réalisées dans les boutiques d'or[104]. Les conséquences pour la santé sont très fortes : dans certains villages amérindiens des bords de la rivière Marowijne, plus de 79% des enfants ont des taux de mercure élevés (10µg/g), dus à la consommation de poissons[105].

La forêt amazonienne brésilienne est un territoire naturellement riche en mercure. Cependant, l'orpaillage, proliférant en Amazonie brésilienne depuis les années 1970, a causé une aggravation sensible de la pollution au mercure. Par ailleurs, après avoir connu un apogée en 2004, la déforestation a sensiblement décrue. Durant les 20 dernières années, la déforestation au Brésil a touché 582 000 km². La production de bois, l'un des secteurs économiques les plus importants du Brésil, a dépassé 125 millions de m³ en 2011[106]. L'agriculture brésilienne a fait de gros progrès : depuis 2003, la production a augmenté de 31% tandis que la surface des terres cultivées n'a augmenté que de 13%[107]. La déforestation à destination agricole demeure donc limitée.

[102] http://raoni.com/deforestation.php

[103] IEDOM, *Rapport…*

[104] UNEP

[105] UNEP

[106] IBGE

[107] IBGE

Encadré 3 L'orpaillage

L'orpaillage constitue une activité importante pour l'ensemble des territoires concernés par le PO Amazonie. Les entreprises du secteur vont de la transnationale à l'entreprise individuelle. Les gisements sont à 95% de type secondaire (gisements éluvionnaires et alluvionnaires provenant de l'érosion).

L'orpaillage cause de graves dommages à l'environnement : déforestation des sites (4000 ha sur le Parc Amazonien), perturbation des cours d'eau (criques), pollution des cours d'eau (huiles et carburants des machines) et rejets de mercure (pour l'orpaillage illégal). Le mercure pollue les terres avoisinantes, les cours d'eau et l'air (émissions). Depuis ses débuts, l'orpaillage a provoqué le rejet de plusieurs centaines de tonnes de mercure en Guyane. On estime que 2 000 kg de mercure par an sont rejetés par les orpailleurs du Suriname. La contamination au mercure due à l'orpaillage dans l'Amazonie est de l'ordre de 7 à 17 µg/m² par an.

L'orpaillage pose des problèmes de santé. Tout d'abord, le mercure (inhalation ou ingérence d'aliments contaminés) provoque des troubles neurologiques et des complications sur les fœtus. Les populations amérindiennes sont particulièrement touchées. Ensuite, les orpailleurs, vivant parfois dans des conditions insalubres (milieu tropical, proximité d'eau stagnante, absence de suivi médical) sont particulièrement exposés aux épidémies (dengue, paludisme…). L'orpaillage clandestin entraîne des problèmes socio-économiques : immigration clandestine (11 000 clandestins brésiliens en Guyane), exploitation, violence, consommation de drogue et d'alcool…

Ces problèmes communs peuvent faire naître des coopérations en termes de : 1/ Surveillance (notamment transfrontalières). Par exemple, la dizaine de gendarmes de Maripasoula ne suffit pas à faire respecter la loi et les frontières sur les 1,84 million d'hectares de la commune ;

2/ D'échanges de savoir-faire en matière de remise en état des sites pollués : expertise du Pôle Technique et Minier de Guyane.

En termes de valorisation des ressources naturelles, les territoires de l'espace de coopération se sont également engagés dans des stratégies qui doivent permettre de tirer, de façon raisonnable et durable, des bénéfices économiques et sociaux de cet environnement naturellement très riche. Plusieurs secteurs sont concernés par cette valorisation des ressources naturelles, au premier rang desquelles l'exploitation durable du bois ou de la pêche, mais aussi le développement de l'éco-tourisme et le développement des marchés carbone (REDD+).

La Guyane dispose d'importants gisements de ressources naturelles valorisables tels que le bois ou les ressources halieutiques, *etc.* qui bénéficient depuis plusieurs années de stratégies de gestion durable :

- Filière bois : au sein des 5,5 millions d'hectares relevant de l'ONF, 2,4 millions d'hectares relèvent du régime forestier et sont orientés vers la production de bois tout en en préservant la qualité environnementale. En 2010, le prélèvement, d'environ 11 m³/ha cadastral se situait en deçà des volumes préconisés pour une exploitation à faible impact (25 m³/ha parcouru) à même de préserver la structure et la composition des peuplements. La richesse génétique de la forêt guyanaise n'est toutefois pas à ce jour valorisée, en l'absence de cadre opérationnel « Accès - Partage des Avantages » (APA-Protocole de Nagoya).). La protection est désormais relayée par le milieu économique, par la mise en place de l'Interpro Bois et de la Maison de la Foret et du bois, qui ont jeté les bases d'une approche intégrée dans la filière, favorisant l'émergence de projets structurants. Une marque collective, « Bois de Guyane française » (BGf), gérée par la MFBG a été déposée auprès de l'INPI pour garantir l'origine géographique, la provenance « durable » et la transformation locale des produits dérivés du bois sur lesquels elle est apposée.

De même, des démarches ont été lancées pour l'obtention des certifications FSC-PEFC ; ces certifications doivent répondre à deux nécessités :

- Démontrer l'exemplarité du seul territoire producteur de bois tropicaux de l'Union européenne ;
- Maintenir les parts de marché des entreprises guyanaises, sur le marché local comme à l'export.

- Filière pêche : la Guyane dispose d'un potentiel halieutique très important avec plusieurs espèces de crevettes et pas moins de 200 espèces de poissons. Sur les 50 espèces pêchées en Guyane, hormis le vivaneau, il n'y a pas de surexploitation des stocks[108]. Par ailleurs, les professionnels du secteur par le Comité régional des pêches avec l'Ifremer et le WWF, sont engagés dans un processus de « pêche durable » pour l'obtention d'une éco-certification européenne des produits marins via le label MSC. De plus, le nouveau dispositif de sélectivité, d'inspiration nord-américaine, appelé « Trash and Turtle Excluder Device (TTED) », obligatoire depuis le 1er janvier 2010 favorise une pêche crevettière responsable en excluant les prises indésirables (les raies) voire néfastes pour l'environnement (tortues, requins)[109].

Le Suriname, comme le *Guyana*, est membre de l'ITTO (Organisation internationale des bois tropicaux / *International Tropical Timber Organization*)[110]. Il a bénéficié d'un projet de construction et de transmission du savoir-faire technique nécessaire à la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts amazoniennes publiques ou privées[111].

Le Guyana s'est également engagé dans une gestion durable des fortes dans le cadre de FSC : la foret de Iwokrama, 372 000ha est géré dans le cadre des accords FSC. De plus, tout comme en Guyane, au Suriname et dans les Etats du Nord-Brésil, l'écotourisme a été identifié comme un secteur potentiel de développement. Le marché de l'écotourisme au Guyana représenterait 50 milliards de dollars guyaniens (soit environ 180 millions d'euros, soit 6% du secteur touristique) et connaît une croissance forte (20-30%/an). Pour se développer le secteur nécessite néanmoins des investissements spécifiques[112]. Le Guyana cherche à attirer une clientèle haut de gamme d'Amérique du nord ou d'Europe en développant des activités comme l'observation des oiseaux et la pêche puis la remise à l'eau de poissons.

Par ailleurs, l'espace de coopération peut bénéficier du programme REDD+, qui en attribuant une valeur économique aux forêts donne une importance supplémentaire à la protection de l'environnement.

Les stratégies REDD+ (*Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation*) mettent en effet l'accent sur le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans la réduction des émissions. Elles ont pour but de valoriser davantage les forêts sur pied qu'abattues, en conférant une valeur financière au carbone stocké dans les arbres. Une fois le carbone évalué et quantifié, dans une logique d'équilibre Nord-Sud, les pays industrialisés acquittent aux pays en développement des crédits carbone pour leurs forêts sur pied.

---

[108] IEDOM, *Rapport… (2011)*

[109] IEDOM, *Rapport…*

[110] http://www.itto.int/fr/itto_members/

[111] http://www.itto.int/cbd/

[112] Un partenariat avec USAID (Guyana's Trade and Investment Support GTIS) a permis d'apporter un certain nombre d'avancées dans le secteur. Voir Low Carbon Development Strategy Update, Republic of Guyana, March 2013

Le Guyana a été, dès 2009, l'un des premiers pays à se doter d'un plan d'action REDD+ à l'échelle nationale, et a dans ce cadre signé un accord de partenariat avec la Norvège. Des représentants de l'Amapa, du Para et de l'Amazonas ont participé en 2013 à une *master class* sur l'état de l'art de la REDD+, proposé par GCF[113], afin de renforcer le partage de l'information et le renforcement des capacités des acteurs[114].

4.1.2 Enseignements de la programmation 2007-2013 et pistes de coopération

La programmation 2007-2013 a accordé une place importante à la protection et à la valorisation de l'environnement. Cinq projets ont été soutenus et représentent un montant total de FEDER programmé de 2 449 694, soit 26% de la programmation.

Ces projets portent souvent à la fois sur la protection et la valorisation de l'environnement :

- Le projet Oyana du PNRG fait suite à un accord franco-brésilien sur la protection de l'écosystème signé en 2008, suite aux initiatives communes du PNRG et du *Parque Nacional du Cabo Orange* en Amapa. Le projet « Oyana » (Oyapock Nature) avait pour but de promouvoir un développement durable commun autour de la basse vallée de l'Oyapock et de mettre en place une aire protégée éligible au label « Réserve de biosphère » de l'UNESCO[115]. Il comprend également un volet développement économique de ce territoire protégé.
- Les projets du WWF sur les tortues marines (CARET2) et fluviales (*Quelonia para siempre*) portent également d'une part sur la protection des tortues et d'autre part sur la valorisation économique de cette richesse naturelle, notamment dans le cadre de l'écotourisme.

Une autre piste de valorisation des ressources naturelles existe dans le cadre des initiatives REDD+ et de l'accord signé en 2012 entre le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et l'ONF. Ce partenariat doit contribuer à un développement à faible émission de carbone des pays du Plateau des Guyanes. L'ONF, chef de file du projet, a pour mission de renforcer les capacités techniques des pays partenaires tout en privilégiant la coopération régionale des services forestiers, en associant acteurs de la recherche, ONG, représentants des communautés indigènes et bailleurs[116].

L'importance des enjeux environnementaux et la vitalité des acteurs du territoire semblent ainsi concourir à la pertinence d'un axe environnemental dans le prochain Programme Amazonie.

4.2 Energies renouvelables et transition vers une économie à faibles émissions de CO2

4.2.1 Eléments de diagnostic

Les sources d'énergies renouvelables sont communes à l'espace de coopération (hydraulique, biomasse, solaire essentiellement). Elles

[113] Governors' Climate and Forests Task Force

[114] GCP, *GCF training program*

[115] IEDOM, *Rapport…*

[116] Un projet concernant le territoire de coopération du PO Amazonie a été élaboré par l'ONF (et financé par le PO Interreg Caraïbes 2007-2013, le PO Amazonie 2007-2013 n'ayant plus les fonds nécessaires au moment de la demande de subvention).

occupent dans certains territoires une place très importante dans le mix électrique (Guyane, Nord-Brésil) et offrent un potentiel de développement encore important (pour la Guyane comme pour les autres territoires).

Avec 70% d'énergie renouvelable dans le mix électrique en 2012, *la Guyane* se place parmi les régions françaises les plus performantes en la matière, essentiellement due à son potentiel hydraulique. L'augmentation de la consommation d'électricité de 1,8 %, est plus faible qu'au début des années 2000, signe possible d'une amélioration liée à la Maitrise de la demande en énergie (MDE), engagée depuis plusieurs années et qui s'accélère en 2012[117].

Le barrage de Petit-Saut (115 MW) représente la première source d'énergie renouvelable de Guyane. En 2009, Voltalia a inauguré la première centrale biomasse de la région (2 MW), à Kourou. Le potentiel de l'éolien est limité (de 12 à 30 MW selon les estimations). La centrale hybride solaire-thermique de Kaw, réhabilitée en 2009, est la plus grande centrale photovoltaïque en site isolé de France. Voltalia a mis en service à Montsinéry un parc photovoltaïque de 19 000 panneaux (4,3 MW), début 2011[118].

Des projets visent également à exploiter d'autres sources énergétiques :

- Des projets d'unités pilote pour la production *d'huile végétale (carburant pour moteur diesel* dont la plante ressource privilégiée serait le palmier à huile) ont été initiés en Guyane[119] .
- La valorisation des produits connexes de la première et seconde transformation du bois (50 à 60% des volumes récoltés) pour la production d'énergie (biomasse) a été initiée en Guyane en 2009 avec l'usine de Kourou[120] .

Au Suriname, la part des ENR dans le mix électrique est bien plus faible : actuellement, plus de 70% de l'énergie provient de carburant fossiles. Le réseau électrique étant concentré sur Paramaribo et ses alentours, ainsi que sur la région de Nickerie, l'électricité disponible en milieu rural est produite par des générateurs diesel[121]. Une usine hydroélectrique Suralco est implantée sur le lac Brokopondo.

Le Brésil à l'échelle nationale a l'une des productions électriques les plus propres au monde : la part des énergies renouvelables dans le mix électrique est de 43,9% en 2011 (bien au-dessus de la moyenne de l'OCDE). L'électricité hydroélectrique représente à elle seule 75% de la production électrique brésilienne[122] : le barrage de Tucurui dans le Para a une puissance installée de 8 370 MWn ; un projet de barrage est prévu à Belo Monte dans le Para également (puissance prévue de 11 200MW)[123]. La production éolienne se développe également très fortement.

Pour les Etats du Nord-Brésil, on peut souligner que :

- Le Plan Décennal pour l'Expansion Energétique (PDE 2021) qui couvre les investissements du Brésil dans les domaines de la création et de l'alimentation en électricité sur la période 2012-2021 prévoit que le développement de

[117] IEDOM 2012

[118] IEDOM (2012)

[119] IEDOM (2012)

[120] IEDOM (2012)

[121] http://www.global-economic-symposium.org/knowledgebase/the-global-environment/reassessing-renewable-energies/proposals/reassessing-renewable-energies-innovative-energy-concept-for-suriname

[122] OECD, *Economic Survey : Brazil.*

[123] BOGIO

l'énergie hydroélectrique sera concentré dans les régions du Nord. Ceci demandera la mise en œuvre d'importantes installations d'alimentation[124] ;

- La culture du palmier à huile pour la production de biodiésel se développe fortement dans le Para. Les surfaces qui y sont consacrées sont passées de 80 000 ha en 2010 à environ 210 000 en 2014. Le biodiesel représente 1% de la consommation énergétique brésilienne[125].
- Dans le Para également, des projets importants ont été développés sur la biomasse. Un accord de coopération technique sur la biomasse a d'ailleurs été signé entre la Martinique et l'Etat du Para.
- Un projet de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) sera lancé en 2014 pour développer les énergies renouvelables en zones rurales dans l'Amazonas.

Au Guyana, les ENR sont encore très peu développées : le gouvernement souhaite aujourd'hui développer l'énergie hydroélectrique avec notamment la construction du barrage d'Amaila[126]. La future centrale hydroélectrique (prévue pour 2017) devrait permettre au pays de réduire sa dépendance aux combustibles fossiles importés et d'éliminer d'au moins 92% de l'énergie guyanienne liée aux émissions de gaz à effet de serre[127]. Des projets ont également été développés autour de la bagasse (en lien avec la production de l'entreprise sucrière guyanienne Guyana Sugar Corporation) et sur les énergies éoliennes.

Les contraintes et les besoins des différents territoires de l'espace de coopération en matière d'approvisionnement énergétique sont également comparables. A ce jour, les réseaux ne sont pas interconnectés et chaque territoire doit produire sur place toute l'énergie consommée. De plus, cet enclavement énergétique est double : les réseaux principaux ne sont pas interconnectés et de nombreux sites, parfois très peuplés, sont isolés et non connectés au réseau principal. La sécurisation des approvisionnements énergétiques dans ces zones, est ainsi un enjeu très fort. Le développement des ENR pour les sites isolés peut être une solution répondant à la fois aux besoins énergétiques des populations et aux exigences environnementales.

La Guyane comme ses partenaires sont confrontés aux défis suivants :

- satisfaire des besoins en énergie en forte croissance tout en cherchant à diminuer sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur ;
- favoriser et œuvrer à l'ouverture du marché de l'électricité à la production dans un contexte de surcoûts de production ;
- garantir à tout instant l'équilibre énergétique entre production et consommation.

En Guyane, la connexion du réseau avec les réseaux frontaliers pourrait permettre de sécuriser l'approvisionnement. La connexion au réseau surinamien est ainsi à l'étude, elle permettrait de renforcer le réseau ouest guyanais, sujet à des coupures fréquentes. Un réseau vers l'Est pourrait, sur le long terme, permettre de capter les ressources hydrauliques de l'Approuague, ou encore permettre d'y exploiter la biomasse des

[124] BOGIO, Brazilian Official Guide on Investment Opportunities

[125] M. Droulers *et alii*, « Le palmier à huile : un avenir pour l'Amazonie ? »

[126] http://www.une-saison-en-guyane.com/breves/journal-des-guyanes/guyana-le-barrage-d'amaila-va-changer-la-donne-economique/

[127] Low Carbon Development Strategy Update, Republic of Guyana, March 2013

massifs forestiers (le coût de transport de l'énergie est très faible comparé au coût de transport de la biomasse nécessaire).

Au Guyana, le gouvernement a également souhaité assurer l'électrification de l'arrière-pays. Un programme de distribution d'installations solaires domestiques aux populations amérindiennes a été lancé afin de répondre aux besoins en énergie de foyers sans accès au réseau national d'électricité. En mars 2013, 11000 installations avaient été distribuées à 200 personnes avec 400 individus formés pour leur installation et leur entretien. De plus le gouvernement investit dans des ressources hydrauliques de petite taille dans l'arrière-pays. Un recensement en 2002 avait établi que 69% des foyers du pays seulement avaient accès à l'électricité[128].

4.2.2 Enseignements de la programmation 2007-2013 et pistes de coopération

Sur la programmation 2007-2013, un seul projet sur les ENR a été soutenu : il s'agit de la réalisation d'une étude pour la création d'une unité de production d'électricité à partir de déchets de transformation du bois sur le bassin de l'Oyapock (ce projet était porté par une entreprises privée ; projet de 76 402 €, soit 1% de la programmation du PO). Les enseignements de cette étude ne sont pas encore divulgués.

D'autres projets de coopération pourraient être développés pour travailler à la fois sur 1) les potentiels communs des sources d'ENR et 2) sur les besoins communs liés aux caractéristiques des réseaux. L'expérience guyanaise sur la production autonome d'énergies renouvelables dans les sites isolés par exemple pourrait être pertinente pour ces voisins.

Des projets de coopération sont également menés à une toute autre échelle : les quatre entreprises publiques et parapubliques d'électricité de l'espace de coopération viennent en effet de signer un MoU par lequel elles s'engagent à travailler ensemble sur l'interconnexion des réseaux. Cette coordination naissante pourrait être la base de coopérations entre ces entreprises dans le secteur des ENR.

4.3 Gestion des risques naturels

4.3.1 Eléments de diagnostic

Les risques naturels communs auxquels sont confrontés les territoires de coopération sont les inondations, l'érosion des sols, les glissements de terrain, la pollution de l'eau. Ces risques s'additionnent tout particulièrement sur l'espace forestier amazonien.

Des politiques et stratégies de prévention et protection ont été développées sur les différents territoires mais aucune ne cible à ce jour l'espace de coopération dans sa globalité.

Des travaux menés par l'ADEME et le GIEC en 2012 ont mis en évidence les effets du changement climatique sur la forêt amazonienne *en Guyane* :

- La hausse des températures (de 26°C à 27°C entre 1955 et 2009) constitue un risque d'aridification des sols laissant place à une savane :
- L'augmentation du niveau marin fait peser un risque pour les basses terres ;
- Des modifications des régimes de précipitations sont déjà observables (crues exceptionnelles, glissements de terrain, etc.) ;

[128] Guyana Poverty Reduction Strategy Paper 2011-2015, July 2011

- La température de la mer a augmenté de 0,65°C depuis 1970 avec une accélération notable depuis 1995, les conséquences sur la biodiversité marine (faune et flore) sont importantes ;
- Le phénomène El Niño (réchauffement et sécheresse) est plus fréquent et plus marqué tandis que la Niña (refroidissement et humidité) se raréfie.

En Guyane, les risques d'inondations concernent 7 des 22 communes de la région, les risques de glissement de terrain concernent 3 communes.

L'adaptation au changement climatique constitue ainsi une priorité du Schéma régional Climat Energie de Guyane adopté en 2012.

Au Suriname, le premier des risques naturels sont les inondations, notamment le long des rivières navigables. Ceci a donné lieu en 2013 à l'élaboration d'un programme de formation au management des risques, avec le concours de la coopération japonaise.

Au Nord-Brésil, les risques naturels identifiés aujourd'hui portent également sur la fragmentation des écosystèmes, la contamination de l'eau (le fleuve Amazone est notamment pollué par du mercure, d'origine naturelle ou humaine) et la pollution de l'air (notamment dans les villes qui entrainent des maladies liées à l'environnement. Des améliorations sont à souligner : les cas d'hospitalisations liées aux problèmes environnementaux ont été divisés par 2 entre 1993 et 1998 (à l'échelle nationale)[129].

Le Guyana est également très fortement concerné par les questions de résilience et d'adaptation aux risques naturels et au changement climatique : 39% de la population et 43% du PIB se situent dans des régions exposées à un risque significatif d'inondations et le nombre d'évènements climatiques extrêmes s'est intensifié au cours des dernières années. En 2005, d'importantes inondations avaient entrainé des pertes équivalentes à 60% du PIB[130].

4.3.2 Enseignements de la programmation 2007-2013 et pistes de coopération

Sur la programmation 2007-2013, trois projets de gestion des risques ont été programmés (projets SDIS sur la coopération transfrontalière avec le Suriname et l'Amapa sur des actions de protection civile et projet de la Croix Rouge française sur le renforcement des capacités de réponse aux catastrophes des territoires du plateau des Guyanes,pour un montant total de 539 504€, soit 6% de la programmation)[131].

Ces projets ont eu des résultats concrets sur la capacité de réponse des acteurs (acteurs publics et société civile en cas de risques). Le projet de la Croix Rouge avait pour but d'améliorer les conditions sanitaires et environnementales des populations riveraines du Maroni, particulièrement vulnérables ainsi que leur résilience face aux risques. Outre une meilleure qualité environnementale des communautés, il s'agissait de réduire sur le long terme la morbidité aiguë et chronique ainsi que l'impact des désastres, notamment des crues du Maroni, sur ces populations isolées et éloignées.

Par ailleurs les types de risque auxquels font face les territoires de coopération – érosion des sols, glissements de terrain, pollution des eaux – peuvent faire plus utilement l'objet de mesures de prévention à travers des projets de coopération dans le domaine par exemple de la gestion durable des forêts ou de l'orpaillage par exemple. Ces deux activités contribuent en effet fortement à la survenance de ces risques.

---

[129] IBGE

[130] Low Carbon Development Strategy Update, Republic of Guyana, March 2013

[131] Le projet SDIS2 ayant été déprogrammé, les crédits alloués initialement à ce projet n'apparaissent pas dans le montant total FEDER.

4.4 Analyse AFOM « Croissance durable » de l'espace de coopération

Atouts	Faiblesses
• **Une très grande richesse du patrimoine naturel et de l'écosystème du territoire** – Biodiversité exceptionnelle de la foret amazonienne (faune et flore) – Riche biodiversité marine • **Développement des énergies renouvelables basé sur un fort potentiel naturel** – Importance de l'énergie hydraulique dans le mix énergétique de Guyane et du Brésil – Projets de développement à partir des autres sources énergétiques en Guyane (unités pilotes pour la production de biodiesel) – Projets de développement d'ENR au Suriname et au Guyane (hydroélectricité notamment)	• **D'importants dégâts environnementaux causés par la pollution au mercure et la déforestation (fortement liées à l'orpaillage)** – Pollution et maladies liées à la pollution au mercure – Au Brésil, fortes émissions de gaz à effet de serre à cause du carburant – Utilisation au Suriname d'une énergie majoritairement d'origine fossile • **Une certaine vulnérabilité du territoire aux aléas climatiques** – Erosion des sols, glissements de terrain – Foret amazonienne particulièrement vulnérabilisée – Concentration de la population guyanienne dans des zones menacées par les inondations
Opportunités	**Menaces**
• **Un engagement croissant des territoires pour la protection des espaces et des espèces protégées (présence de nombreuses zones protégées)** – Protection des espaces vulnérables dans l'ensemble des territoires sous différents labels (Parcs nationaux, parc amazonien, réserve, etc. etc.) • **Développement de stratégies et d'activités permettant de valoriser (d'un point de vue économique et sociale) la richesse naturelle de l'espace de coopération** – Gestion économique durable des ressources naturelles (bois, ressources halieutiques, etc.) – Adoption de stratégies REDD+ – Initiatives de développement de l'écotourisme • **Un potentiel de production d'ENR commun à l'espace (biomasse, hydroélectricité, photovoltaïque) et des besoins et des contraintes énergétiques communes à l'espace de coopération** – Sécurisation de l'approvisionnement, notamment dans les zones enclavées) – Développement d'innovations adaptées au contexte amazonien	• **Les effets croissants du réchauffement climatique, de la dégradation de l'environnement et de la montée des eaux** – Accentuation des risques naturels due au changement climatique • **Des conséquences importantes pour les populations** – Risque sanitaire élevé lié à la concentration de mercure en ville

(micro-sites de production par exemple) • **Une forte expérience des acteurs de Guyane sur la production et la distribution d'ENR**	

5. Croissance inclusive

- **Des avancées sociales importantes réalisées au cours des dernières années (avec notamment la hausse globale du revenu par habitant) ;**
- **Des difficultés sociales majeures persistantes (chômage, violence, etc.),, notamment dans les territoires de l'intérieur et pour certaines communautés (Amérindiens, immigrés, etc.) ;**
- **En matière d'éducation, des progrès certains réalisés au cours des dernières années mais une offre qualitative et quantitative encore insuffisante ;**
- **En matière de santé, des pathologies communes à l'échelle du territoire de coopération et une offre de soins encore globalement insuffisante.**

L'objectif de croissance inclusive de la Stratégie Europe2020 recoupe plusieurs dimensions sociales complémentaires, à savoir :

- L'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté ;
- L'éducation et la formation ;
- La santé.

5.1 Inclusion sociale et lutte contre la pauvreté

5.1.1 Eléments de diagnostic

Dans l'ensemble, les territoires de l'espace de coopération ont connu ces dernières années des avancées sociales intéressantes (notamment du fait de la croissance et de la hausse du PIB par habitant), mais dans des proportions différentes. Ces territoires sont aux prises avec des situations sociales souvent communes, parmi lesquelles la pauvreté persistante de certaines populations, notamment des populations fragilisées et le développement des inégalités sociales.

En *Guyane*, malgré un taux de croissance de 4,3% entre 1999 et 2007, l'évolution du PIB reste insuffisante pour maintenir la richesse individuelle au regard de la croissance démographique. Bien que la Guyane soit perçue comme riche pour ses voisins, un Guyanais sur quatre vit sous le seuil de pauvreté (5 952 €) et le revenu disponible brut par habitant en Guyane, atteignant à peine les 10 k€, est inférieur de moitié à la moyenne nationale.

Si le nombre d'emplois a plus que doublé en Guyane entre 1982 et 2009 (+ 105 %), la population active guyanaise a progressé encore plus vite (+146 %)[132] et le chômage marque très fortement le paysage économique et social. En 1975, le taux de chômage en Guyane était de 10%, il s'élève en 2012 à 22,3%[133]. Les jeunes et les femmes sont les plus touchés par le chômage. De plus, le chômage de longue et très longue durée est très prononcé[134]. Le fort taux de chômage s'explique en grande partie par l'étroitesse du marché du travail, la forte augmentation de la population active ainsi que par la

[132] DTS 2013

[133] IEDOM (2012)

[134] DTS 2013

faiblesse des niveaux d'éducation et de formation[135]. Le poids du secteur informel reste conséquent en Guyane et représentait 9% de l'emploi total en 2006.

Au *Suriname*, le RNB par habitant a également connu une forte progression ces dernières années : il est passé de 1 630 US$ en 2001 à 8 680 US$ en 2012. Cependant, la proportion de la population située sous le seuil de pauvreté est encore importante et la pauvreté persistante alimente un trafic de cocaïne qui n'a cessé de se développer depuis les années 1980.

Le Brésil est un des territoires ayant connu les progrès sociaux les plus remarquables, En effet, depuis une décennie, le Brésil connaît à l'échelle nationale une croissance plus inclusive que par le passé : le marché du travail informel a reculé, le taux de chômage est tombé à un niveau bas record de 5,3% (octobre 2013) et la pauvreté comme les inégalités ont considérablement diminué[136]. Cependant, en 2012, 5,9% de la population brésilienne vivait encore dans une grande pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 2 US$ par jour. Dans ce paysage, le Nord-Brésil connaît encore des difficultés particulières : la part d'employés ayant un contrat formel est de 23% dans le Nord, contre 39% en moyenne au Brésil ; la part de travailleurs non rémunérés est de 8% dans le Nord, contre 3% en moyenne au Brésil[137].

Enfin, au *Guyana*, bien que des évolutions positives aient pu être constatées, la pauvreté reste un défi considérable à relever. Si au début des années 1990, près de 35% de la population guyanienne vivait en dessous du seuil de pauvreté, cette part a diminué et se situait en 2011 autour de 18%[138]. Par ailleurs, si le taux de chômage avoisine les 20%, il atteint près de 45% pour les 15-25 ans. Le travail des enfants concernerait dans le pays 23% des 5-14 ans, soit 44 787 enfants[139].

La question sociale revêt par ailleurs dans ces territoires une très forte dimension territoriale et communautaire. Les populations de l'intérieur de l'espace de coopération, souvent enclavées, certaines minorités ethniques et les immigrés doivent souvent faire face à des situations encore plus difficiles.

En Guyane, plus de 80% des immigrés sont sans diplômes et près de 50% des actifs immigrés sont au chômage. Les populations des zones les moins densément peuplées pâtissent quant à elles de l'éloignement des services sociaux/éducatifs. Sur les 3 000 enfants non scolarisés, la majorité se trouve à l'écart de la zone littorale. Par exemple, seuls 58% des enfants sont scolarisés dans la commune isolée de Papaïchton[140].

Au *Suriname*, selon l'UNICEF, les enfants amérindiens et marrons sont les enfants les plus défavorisés[141]. De fortes disparités de conditions de vie des femmes et des enfants sont également constatées entre la zone littorale et l'intérieur rural des terres. Dans l'intérieur des terres, les conditions de vie sont particulièrement mauvaises : ces territoires ont le plus bas taux de scolarisation dans le primaire (74%), la plus forte proportion de mariage des adolescents (près de 20%), etc.[142].

---

[135] En 2006, 76% des demandeurs d'emploi n'avaient pas de qualification professionnelle et 46% étaient de niveau VI (DTS)

[136] OECD, *Economic Survey : Brazil*.

[137] IBGE

[138] Rapport sur les objectifs du millénaire pour le développement. PNUD, 2011.

[139] http://www.dol.gov/ilab/reports/child-labor/findings/2011TDA/guyana.pdf

[140] DTS 2013

[141] UNICEF, *Annual Report 2012*

[142] UNICEF, *Annual Report 2012*

Au *Brésil*, les inégalités demeurent fortes en comparaison des moyennes internationales. Les jeunes et les enfants sont également particulièrement plus concernés par la pauvreté[143].

Au *Guyana*, les populations indigènes sont particulièrement concernées par l'extrême pauvreté. L'inclusion des populations amérindiennes est un sujet politique d'importance. Le gouvernement a lancé plusieurs initiatives afin de mieux prendre en compte les besoins spécifiques de ces populations qui, par leur localisation dans l'arrière-pays, se trouvent fortement marginalisées.

Encadré 4 Violences et délinquances au sein de l'espace de coopération

Du fait de l'immensité du territoire, de la difficulté à contrôler les frontières, de la contrainte démographique et de la pauvreté de la population (le chômage des jeunes atteint 50% en Guyane et au Suriname), l'espace de coopération est marqué par d'importants problèmes de violence et de trafics. Plaque tournante entre l'Amérique latine, l'Amérique du Nord et la Caraïbe, le territoire est le lieu d'importants trafics de drogues (cocaïne et crack) et d'armes, ainsi que d'activités de contrebande et d'orpaillage illégal. La violence, notamment liée aux narcotrafics, les crimes et la prostitution sont un réel problème pour les autorités politiques et administratives et déstabilisent le territoire dans son ensemble.

La situation en Guyane est particulièrement préoccupante : Cayenne arrivait en 2012 en tête du classement des villes françaises violentes (violences contre les personnes recensées) ; elle est à ce titre en grande partie classée en zone de sécurité prioritaire. Près d'un tiers des homicides recensés en Guyane seraient liés à l'or. Le Guyana et le Brésil sont marqués par des taux d'homicides parmi les plus élevés d'Amérique latine (près de 18,4 pour 100 000 personnes pour le Guyana)[144].

5.1.2 Enseignements de la programmation 2007-2013 et pistes de coopération

Le programme 2007-2013 n'a pas soutenu de projets traitant directement des problématiques d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté. Certains projets ont toutefois pu avoir des incidences sur ces thématiques et ces populations comme les projets sur la formation professionnelle ou les projets sur l'adduction d'eau dans les zones isolées.

A ce jour et ce malgré l'importance des enjeux sociaux pour l'ensemble du territoire de coopération, il semble difficile de faire de cette thématique un axe important du programme 2014-2020 : la faiblesse des porteurs de projets sur cette thématique et les difficultés rencontrées par les acteurs sur chacun de leur territoire peuvent rendre difficile une coopération inscrite sur le PO Amazonie.

Des perspectives de coopération peuvent toutefois s'avérer extrêmement pertinentes sur la prise en compte des populations immigrées le long des frontières (cf. besoins des populations immigrées en termes de santé, d'éducation, de logement, etc.).

5.2 Education et formation

5.2.1 Eléments de diagnostic

Au sein de l'espace de coopération, l'éducation (du primaire au supérieur) et la formation (formation professionnelle et formation continue) présentent des caractéristiques communes :

[143] OECD, *Economic Survey : Brazil.*

[144] G. Moreas "La Guyane en proie à la violence et à l'insécurité", 07/11/2014, Lemonde.fr, http://moreas.blog.lemonde.fr/2011/11/07/la-guyane-en-proie-a-la-violence-et-a-linsecurite/

- **Le niveau général d'éducation et de formation des populations est globalement faible ; l'illettrisme notamment est encore important ;**
- **L'offre éducative et la qualité de l'enseignement sont globalement insuffisantes et ne sont pas à même de répondre aux besoins importants des populations.**

Tous les territoires de l'espace de coopération du PO Amazonie souffrent à différents degrés de niveaux d'éducation relativement faibles.

En Guyane, la situation de l'éducation et de la formation a connu récemment des résultats intéressants, fruits des investissements massifs réalisés par les pouvoirs publics. On citera notamment[145] :

- Une très forte croissance de ses effectifs scolarisés dans le primaire et dans le secondaire (+15,2% entre 2001 et 2006) ;
- Une construction d'équipements scolaires sans équivalent en France ;
- Un taux de réussite au bac en progression ;
- Une offre de formation polyvalente et de formation supérieure en voie d'affinement (masters II notamment) ;
- Une structuration de l'enseignement agricole depuis 2007, dans le domaine de la formation initiale et professionnelle en alternance (apprentissage), qui couvre les besoins du secteur.

Cependant, la population guyanaise reste aujourd'hui globalement faiblement diplômée : la population guyanaise est moins diplômée que la population française et les jeunes et les actifs nés à l'étranger présentent des niveaux de qualification inquiétants. La part des non-diplômés représentait 54% de la population active guyanaise en 2009 (47% des 16-25 ans et 76% des actifs nés à l'étranger). Les titulaires d'un baccalauréat représentaient, quant à eux, seulement 11% des actifs en Guyane. De surcroit, le taux de décrochage scolaire reste élevé et ceci à tous les niveaux de formation : i) en 2008, 6 jeunes sur 10 sortaient du système scolaire sans qualification, ni diplôme ; ii) le taux de passage entre les deux premières années de Licence universitaire était de 27,6% ; iii) et en 2006, la part des jeunes non insérés dans un cursus scolaire, une formation ou un emploi atteignait 34,3%.

Signe particulier de cette faiblesse de la formation, l'illettrisme reste très important, renforcé par l'immigration non francophone. En 2010, 41% de la population guyanaise était considérée illettrée et 47,1% des jeunes présentaient des difficultés à l'écrit.

Le *Suriname* est également confronté à de nombreuses difficultés en matière d'éducation. Le niveau général de formation est faible ; la région frontalière du Maroni concentre la plus grande proportion de problèmes de non scolarisation et de déscolarisation. Le système éducatif surinamais a peu évolué depuis 1975, avec comme conséquence directe des difficultés à faire émerger un capital humain qualifié. Au début des années 2000, 78% des enfants étaient scolarisés dans le primaire. Dans les aires urbaines, le taux était de 81,6%, mais de 61,2% dans les zones rurales de l'intérieur[146]. L'enseignement primaire se caractérise par un taux d'abandon et de redoublement important. Le taux d'accès à l'enseignement supérieur reste également limité, représentant en 2004 seulement 7 % de la population ayant entre 19 et 29 ans. Plus de 30 % des étudiants abandonnent leurs études avant l'obtention d'un diplôme.

Au Nord-Brésil, bien que le niveau d'éducation ait globalement augmenté, particulièrement parmi les jeunes et les personnes issues de milieux modestes (11,6%

[145] DTS Guyane 2013

[146] Educational Development report

des Brésiliens de 25-64 ans faisaient des études supérieures en 2011[147]), le niveau d'éducation de la population brésilienne reste bien en-dessous des pays de l'OCDE, particulièrement aux niveaux secondaire et tertiaire[148]. Près de 10% des étudiants quittent l'école secondaire en milieu d'année ; il s'agit souvent de jeunes issus de milieux défavorisés, exposés à divers problèmes sociaux : instabilité familiale, gang, drogue, grossesses[149]… En 2011, 15,1% des Brésiliens n'avaient reçu aucune éducation, 31,5% n'avaient pas fini leurs études primaires et 11,5% avaient achevé des études supérieures. Les Etats du Nord sont en retrait par rapport à l'ensemble du Brésil : 19,5% n'avaient reçu aucune éducation, 31,3% n'avaient pas fini leurs études primaires, et seulement 7,7% avaient achevé des études supérieures. Dans le Nord, la part de femmes éduquée est supérieure à celle des hommes[150].

La situation au *Guyana* en termes de niveau d'éducation est plus favorable que dans les autres territoires de la zone de coopération. Le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire a en effet atteint les 100% en 2004[151]. Le taux d'alphabétisation du Guyana est l'un des plus élevés du monde occidental. Cependant, le niveau d'alphabétisation fonctionnelle est l'un des plus faibles.

La principale explication de ces faibles performances en matières d'éducation et de formation tient à l'offre de formation des différents territoires, encore faible, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Ces manques et notamment en matière d'enseignement supérieur, conduisent à d'importants mouvements de départ des jeunes diplômés, qui faute d'opportunités professionnelles adéquates, ne reviennent que rarement dans les régions dont ils sont issus.

En Guyane, malgré des efforts importants, l'offre de formation est encore insuffisante. Elle ne permet notamment pas de répondre aux besoins d'une population jeune, en forte croissance (cf. infra). On compte encore 3 883 enfants non-scolarisés et non-inscrits, en particulier dans les communes isolées de l'Ouest et de l'Est guyanais[152]. Le rectorat peine à recruter des enseignants à tous les niveaux de formation et notamment pour les affecter dans les zones les plus isolées de la région. Malgré un développement récent, le pôle universitaire de Guyane n'offre pas encore une offre de formation suffisante.

Encadré 5 Offre de formation du Pôle Universitaire Guyanais

Le Pôle Universitaire Guyanais doit se doter d'un site de 30 ha en mesure d'accueillir environ 3000 étudiants[153]. Ce Pôle Universitaire Guyanais est articule autour d'une offre se déclinant en trois composantes :

- L'Institut Universitaire Technique (IUT) :
  - département DUT Génie Electrique et informatique industrielle ;
  - département DUT Techniques de commercialisation ;
  - département DUT Réseaux et télécommunications ;
- L'Institut d'Enseignement Supérieur de la Guyane (IESG) avec une offre diversifiée autour :
  - des Sciences, Technologies, Santé (STS) ;
  - Lettres et Sciences Humaines (LSH) ;

147 OECD, *Economic Survey : Brazil.*

148 OECD, *Economic Survey : Brazil.*

149 OECD, *Economic Survey : Brazil.*

150 IBGE

151 Guyana Poverty Reduction Strategy Paper 2011-2015, July 2011

152 DTS Guyane 2013

153 DTS Guyane 2013

- Sciences Economiques et de Gestion (SEG) ;
- Humanités (H) ;

- L'U.F.R. des Sciences Médicales (Antenne de l'UAG en Guyane) : 1ère année du premier cycle des Etudes de Médecine (PCEM1), capacité de médecine tropicale, 3ème cycle de médecine, diplômes universitaires[154].

Le manque d'offre de formation supérieure et les faibles perspectives d'emplois pour les plus diplômés poussent de nombreux jeunes à partir, soit vers les Antilles soit vers la métropole. La Guyane est ainsi le deuxième DOM touché par les phénomènes de fuite des cerveaux, en grande partie en raison de la faible offre d'emplois qualifiés. Parmi les 20-34 ans, plus de 50% des diplômés du supérieur résident en métropole[155]. Ce sont en effet les plus diplômés qui quittent le plus le territoire, la moitié vivant en métropole. Le secteur privé n'est que très peu en capacité de proposer des postes élevés pour les jeunes diplômés du supérieur. La poussée démographique actuelle et à venir implique également la nécessité de développer l'offre de formation ainsi que les structures d'accueil. L'enseignement supérieur est en effet de plus en plus attractif avec un taux de croissance des étudiants supérieur à la croissance du nombre de bacheliers.

Au *Suriname,* l'offre éducative est également souvent insuffisante, tant quantitativement que qualitativement. Les crises économiques et les suspensions de l'aide internationale vécues depuis les années 1980 ont fortement minoré les investissements dans les infrastructures et limité les capacités du système éducatif. Les populations vivant dans les zones éloignées et isolées de l'intérieur du pays sont les plus touchées. Dans ce contexte, et au vu de l'insuffisance de l'offre éducative de la région frontalière du côté surinamais, nombre d'élèves effectuent leur scolarité en Guyane notamment à St-Laurent, accentuant encore plus les déficiences et les déséquilibres constatés. Par ailleurs, l'enseignement supérieur surinamais souffre également d'un manque de moyens humains, techniques et financiers [156].

Encadré 6 Offre de formation supérieure au Suriname

L'offre de formation supérieure est répartie entre :

- l'Université Aton de Kom du Suriname (ADEKUS),
- l'Institut de formation avancée des enseignants (IOL),
- La fondation gouvernementale Soin Dentaire de la Jeunesse (JTV),
- Le Centre de Formation des Infirmières (COVAB),
- L'Académie des Arts Supérieurs et de l'Enseignement de la Culture (AHKCO),
- Le collège polytechnique (PTC),
- La Formation des maître pour l'Education Professionnelle (LOBO).

Dans la zone du *Nord-Brésil*, la qualité de l'enseignement est également globalement peu satisfaisante. Le décret du 24 avril 2007 sur l'enseignement entend mutualiser les efforts des niveaux fédéral, étatique et municipal pour améliorer la qualité de l'éducation de base[157]. Par ailleurs, pour pallier les défaillances de l'offre publique, nombre d'écoles privées se sont développées. Les écoles secondaires privées sont aujourd'hui souvent meilleures que les écoles publiques et ont un meilleur taux d'accès aux établissements publics d'enseignement supérieur[158]. L'offre d'enseignement

[154] DTS Guyane 2013

[155] DTS Guyane 2013

[156] Educational development report

[157] IBGE

[158] OECD, *Economic Survey : Brazil.*

supérieur est importante mais n'empêche pas les étudiants de ces Etats, notamment les meilleurs, de se rendre dans les autres Etats du Brésil pour poursuivre leurs études.

Encadré 7 Offre de formation supérieure au Nord-Brésil[159]

- L'Amapa dispose de 4 écoles techniques et de 2 universités ;
- L'Amazonas compte 8 écoles techniques et de 20 universités ;
- Le Para compte 154 écoles techniques et de 37 universités

Le Guyana souffre également de l'insuffisance de la qualité de l'éducation, de la formation des enseignants et des infrastructures[160]. La qualité de l'éducation souffre d'un faible taux d'encadrement (50 élèves pour 1 professeur dans le primaire, 40 :1 dans le secondaire). De plus, près de 55% des enseignements ne sont pas formés, malgré des efforts significatifs pour aller dans ce sens. Si le taux d'inscription dans l'éducation primaire approche de 100%, celui dans l'éducation secondaire était autour de 65% en 2011[161]. Seulement 6% des guyaniens sont diplômés de l'enseignement supérieur et cette part est encore diminuée du fait d'une émigration massive de cette population.

Encadré 8 Offre de formation supérieure au Guyana

- L'enseignement supérieur au Guyana comprend une école de formation des enseignants, sept écoles techniques supérieures, une université et cinq écoles privées.
- L'université du Guyana est une université publique, elle a été fondée en 1963. Depuis cette date, plus de 15000 étudiants en ont été diplômés. Elle propose des formations dans les domaines variés : sciences sociales, naturelles, santé, technologies, éducation, environnement etc.

5.2.2 Enseignements de la programmation 2007-2013 et pistes de coopération

Le programme Amazonie a soutenu trois projets de formation au cours de la période 2007-2013 (pour un montant total de 1 854 029€, soit 19% de la programmation). Ces projets concernent :

- La formation professionnelle : le projet FORPRAM porté par le GIP Formation continue et insertion professionnelle a pour objet d'organiser des rencontres faisant intervenir des experts et des acteurs de la formation professionnelle en Guyane et au Brésil. La Guyane, les Etats du nord du Brésil et le Suriname ont en effet en commun plusieurs problématiques socio-économiques mais aussi d'insertion et de formation professionnelle.. Ces rencontres doivent déboucher sur des applications concrètes dont la première concerne la Formation Ouverte et A Distance (FOAD), méthode déjà largement utilisée dans les Etats du Nord du Brésil.

- L'internationalisation des formations supérieures : le projet de l'Ecole de gestion porté par la CCIG vise la création en Guyane d'une « école internationalisée » de gestion en lien avec les établissements de formation supérieur et les entreprises du Nord-Brésil et du Suriname ; le projet ATIPA porté par l'IRD propose de créer des formations multidisciplinaires sous forme d'un parcours pédagogique intégré constitué de modules d'enseignement transversaux (MET), autonomes et complémentaires. L'objectif est ainsi de développer des modules d'enseignement transversaux adaptés au contexte amazonien, de renforcer les échanges d'étudiants et

[159] BOGIO, Brazilian Official Guide on Investment Opportunities

[160] The world factbook, Guyana, CIA

[161] Guyana Poverty Reduction Strategy Paper 2011-2015, July 2011

d'enseignants-chercheurs, et par la de multiplier les initiatives concrètes de coopération pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Par ailleurs, des évolutions récentes ouvrent des perspectives nouvelles de coopération. Le Suriname par exemple a adopté un système de diplômes comparable au système européen (licence-master-doctorat) : cette démarche a pour objectif de faciliter la reconnaissance des diplômes à l'étranger et les échanges et la coopération universitaire avec les pays européens. La coopération universitaire avec la Guyane pourrait s'en trouver facilitée et répondre aux besoins des étudiants de Guyane et des pays voisins, notamment en termes de formation linguistique.

Des enjeux forts existent également autour de la formation linguistique : les différentes langues de l'espace de coopération sont peu maitrisés dans les pays. Des échanges universitaires et des coopérations entre structures de formation pourraient permettre de palier à cette faiblesse.

5.3 Santé

5.3.1 Eléments de diagnostic

En termes de santé publique, les territoires de l'espace de coopération partagent des problématiques et des défis communs. A divers degrés, l'espace de coopération se caractérise par :

- **Une prévalence de certaines pathologies et des enjeux sanitaires dont un grand nombre est lié au climat tropical et aux problématiques d'assainissement (notamment au Suriname et au Nord-Brésil) ;**
- **Une offre de soins défaillante : manque et pénuries de personnel médical, qualité des soins, inégalités territoriales d'accès aux soins.**

L'espace de coopération souffre de pathologies communes ; celles-ci sont liées aux spécificités naturelles et climatiques de la zone ou aux conditions sanitaires globales.

En *Guyane* l'espérance de vie à la naissance est inférieure de 2 ans à celle de la métropole. Le taux de mortalité infantile (11,6‰[162]) est très élevé. Certaines pathologies (diabète, hypertension artérielle, tuberculose) causent de nombreux décès[163].

Le *Suriname* est confronté à une situation de transition épidémiologique et doit faire face à la coexistence de maladies chroniques en progression et la persistance d'une prévalence relativement élevée des maladies infectieuses et des affections maternelles et infantiles. Le taux de mortalité infantile est de 29 pour 1000 au Suriname. Les principales pathologies infectieuses sont le paludisme, la dengue et le VIH/SIDA. La précarité, l'exclusion et l'accès inégal aux soins constituent des facteurs aggravants, qui sont accentués par les problèmes d'accès à l'eau. La région du fleuve Maroni, frontière entre le territoire de la Guyane et le territoire du Suriname, concentre la majeure partie des véritables enjeux sanitaires : paludisme (70 % des cas de paludisme des deux territoires étaient déclarés dans cette zone), infection VIH/SIDA, tuberculose, pathologies digestives liées à l'eau et parasitoses.

Au Brésil, selon une étude épidémiologique récente du ministère de la Santé, la région amazonienne concentre 99,7% des cas de paludisme détectés[164]. Dans certaines

[162] DTS GUyane 2013

[163] IEDOM (2012)

[164] IBGE

localités des Etats de l'Amapa, du Para et de l'Amazonas, plus de 7% des décès sont dus à des maladies infectieuses (septicémie, affections liées au HIV, diarrhée, gastro-entérite, maladie de Chagas tuberculose pulmonaire, hépatite)[165]. Le milieu tropical, l'insuffisance de l'assainissement ou les difficultés d'accès au système de soins sont autant de facteurs explicatifs[166]. La contamination au mercure est également un sujet de préoccupation en Amazonie (liée à la consommation de poissons dont le taux de mercure est supérieur au seuil d'alerte). L'intoxication au mercure provoque des atteintes neurologiques précoces[167].

Enfin, au *Guyana,* l'épidémie de VIH/SIDA est particulièrement préoccupante. La part de la population porteuse du virus du VIH/SIDA est la plus élevée de la région, estimée à 3,5 à 5,5% pour la population adulte.

Outre des pathologies communes, l'espace de coopération se caractérise également par des carences communes de l'offre de santé. Le nombre de soignants et leur niveau de formation est globalement insuffisant ; les populations ont des conditions d'accès à la santé très différentes en fonction des zones de l'espace de coopération. La Guyane dispose d'un atout certain à travers le développement de la télémédecine.

En Guyane, l'offre de soin n'est pas suffisante : le personnel de santé n'est pas assez important et la Guyane souffre d'un certain « désert médical ». En effet, il n'y a que 46 médecins pour 100 000 habitants (il s'agit de la plus faible densité en France) et 111 infirmiers pour 100 000 habitants (contre 139 en métropole). De plus, un tiers des médecins ont plus de 55 ans[168]. Pour tenter de répondre aux besoins, des dispositifs d'incitation à l'installation des praticiens libéraux ont été mis en place. L'appel aux médecins étrangers est également significatif en Guyane : ils représentent un tiers des médecins. Par ailleurs, 10 places supplémentaires dans le numerus clausus 2011-2012 ont été réservées pour l'UAG[169]. Si les capacités d'accueil hospitalières pour des séjours de courte durée ont progressé de 28 % entre 2000 et 2012, ces capacités restent insuffisantes au regard de l'explosion démographique.

L'absence de moyens de transports aériens médicalisés pose également des problèmes d'égalité d'accès aux soins. Dans ce contexte, la télémédecine constitue une technologie essentielle en Guyane[170].

Au *Suriname*, l'accès et l'offre de soins sont très variables selon les territoires. L'offre de soins y est correcte à Paramaribo, même si elle est encore éloignée des standards de qualité internationaux, tandis que les populations de la périphérie de la capitale ont un accès aux soins plus limité. S'agissant de l'intérieur du Suriname, l'accès aux soins demeure une réelle préoccupation. Les villages disposent pour la plupart d'un poste ou d'un centre de santé mais les évacuations sanitaires se révèlent souvent très difficiles à mettre en œuvre. En 2010, la capacité totale des hôpitaux surinamais n'atteignait que 1 300 lits[171]. Le Suriname souffre d'un manque de ressources humaines dans le domaine de la santé à tous les niveaux de spécialisation. Cela est dû en partie, notamment au nombre limité d'étudiants inscrits en école de médecine et à l'exode des infirmières vers les Pays-Bas. En 2010, il n'y avait qu'environ 1 225 docteurs au Suriname[172].

---

[165] Ph. Wagnier.

[166] Ph. Wagnier.

[167] J.P. Carmouze *et alii*, *Le mercure en Amazonie.*

[168] IEDOM (2012)

[169] IEDOM (2012)

[170] Entre 2001 et 2011, 3 500 patients ont bénéficié de la télémédecine.

[171] Suriname Investment Guide.

[172] Suriname Investment Guide.

Au *Nord-Brésil*, les services de santé basiques sont délivrés gratuitement par le SUS, système public de santé. Les services de santé sont fortement décentralisés, ce qui a conduit à des inégalités territoriales. Comme les autres territoires de la zone de coopération, le système de santé brésilien manque de personnel, avec 1,8 docteurs et 0,9 infirmières pour 1 000 habitants. L'appel aux médecins étrangers ne permet pas de pallier aux déficiences : sur les 388 000 docteurs présents au Brésil, seuls 0,6% ne sont pas des Brésiliens et formés à l'étranger[173].

Au *Guyana*, l'offre de santé se caractérise par des soins de santé publics de relativement faible qualité nécessitant un renforcement de la disponibilité des personnels ainsi que des équipements. Si le nombre d'hôpitaux privés fournissant un meilleur service a augmenté ces dernières années, ils ne répondent cependant pas aux besoins des citoyens à faibles revenus. La « fuite des cerveaux » ainsi que la concentration de ressources médicales sur Georgetown limite la capacité du pays à faire face aux besoins d'une population essentiellement rurale[174]. Néanmoins depuis 2000, la part de la population se trouvant à moins de 16km (10 miles) d'un établissement de soins a augmenté et atteint maintenant 95%[175].

5.3.2 Enseignements de la programmation 2007-2013 et pistes de coopération

A ce jour, le programme Amazonie n'a pas soutenu de projets de santé, même si certains projets ont eu indirectement un lien avec le sujet (cf. projet sur l'approvisionnement en eau des villages du Maroni).

Néanmoins, avec le renforcement de l'internationalisation de la stratégie et des activités de l'Agence Régionale de Santé de Guyane et dans la lignée de projets de l'AFD (notamment sur le Saint Laurent) (cf. infra), des perspectives de coopération importantes existent en termes de santé, notamment sur des sujets comme :

- La protection maternelle et infantile et le planning familial ;
- Les maladies transmissibles comme le paludisme, la dengue ou le VIH/SIDA ;
- Les maladies imputables aux modes de vie et notamment les maladies cardiovasculaires comme l'hypertension, la nutrition, le diabète, l'obésité, l'AVC.

5.4 Analyse AFOM « Croissance inclusive» de l'espace de coopération

Atouts	Faiblesses
• **Une amélioration globale du niveau de vie moyen au cours des dernières années** – Hausse du nombre d'emplois en Guyane – Hausse du PIB par habitant et baisse de la part de la population sous le seuil de pauvreté dans tous les territoires – Baisse globale du chômage au Brésil • **Des progrès importants réalisés en termes d'accès à l'éducation et à la santé**	• **Un taux de croissance encore insuffisant par rapport aux besoins du territoire** – En Guyane, un taux de croissance économique bien insuffisant par rapport au taux de croissance démographique • **Des difficultés sociales majeures (chômage, violence)** – Un taux de chômage élevé en Guyane – L'importance du trafic de drogue au Suriname, qui s'appuie sur la pauvreté de

[173] OECD, *Economic Survey : Brazil.*

[174] The world factbook, Guyana, CIA

[175] Guyana Poverty Reduction Strategy Paper 2011-2015, July 2011

– Hausse du taux de scolarisation à tous les niveaux dans l'ensemble du territoire de coopération – Progression globale de l'accès aux soins – Renforcement général des compétences des personnes de santé • **Des investissements importants réalisés par les pouvoirs publics sur l'éducation, la santé et les services sociaux de base** – Développement de l'offre de formation du primaire au supérieur dans l'ensemble du territoire – Présence d'universités, de centres de formations professionnelles – Fort investissement public sur la construction d'écoles en Guyane – Hausse des dépenses d'éducation au Suriname – Politique de réduction des inégalités sociales au Brésil – Volonté politique de lutter contre les inégalités homme-femme au Guyana	certaines populations – Une société encore très inégalitaire au Brésil, des problèmes sociaux récurrents (drogues, violence, grossesses de jeunes femmes – L'exclusion des populations amérindiennes au Guyana et dans les autres parties du territoire de coopération, la persistance du travail des enfants, un fort taux de chômage des jeunes • **Des performances éducatives encore faibles, liées à un système éducatif globalement insuffisant** – Niveau d'éducation encore globalement faible en Guyane (moins de diplômés, illettrisme) – Faiblesse de l'offre de formation et faible niveau d'éducation de la population au Suriname – Faible qualité de l'éducation publique et inégalités au Brésil – Un système scolaire encore faible (enseignements trop peu nombreux, peu formés et un faible taux d'alphabétisation fonctionnelle) • **Des systèmes de santé fragiles, l'accès aux populations et la qualité des soins à renforcer** – En Guyane, un personnel de santé insuffisant – Au Suriname, l'insuffisance globale des infrastructures de santé et une mortalité élevée due aux maladies infectieuses – Au Brésil, des maladies générées par la pollution au mercure et la prolifération de maladies infectieuses – Au Guyana, des équipements de santé insuffisants, des soins de qualité insuffisante
Opportunités	**Menaces**
• **Renforcement des conditions d'accès à l'emploi** – En Guyane, développement de formations professionnelles et forte progression de l'emploi – Dans l'ensemble de l'espace de coopération, augmentation du niveau d'étude • **Le développement d'une coopération en matière de santé, fondée sur l'intérêt mutuel des partenaires et sur des pathologies communes (maladies infectieuses et maladies liées à la précarité et aux modes de vie)** – Des projets de santé sur la protection maternelle et infantile et l'accès aux soins de base menés sur la frontière du Saint Laurent	• **La persistance de très fortes inégalités sociales (notamment dans certaines communautés et certains territoires)** – La violence et les trafics au sein de l'ensemble de l'espace de coopération – La situation particulièrement précaire des immigrés en Guyane – Sur l'ensemble de l'espace de coopération, des difficultés encore plus fortes pour les populations de l'intérieur des territoires et pour certaines communautés (amérindiens notamment) • **Des épidémies et des risques sanitaires récurrents** – La forte prévalence de pathologies communes à l'espace de coopération (maladies infectieuses et maladies liées à la précarité et aux modes de vie)

– Le renforcement de la stratégie de coopération régionale de l'ARS et du rectorat de Guyane • **Des défis communs à relever en termes d'accès des populations isolées aux services de santé et à l'éducation** – Opportunité du développement des TIC pour la santé (télémédecine) ou l'éducation et la formation (FOAD)	• **Une fuite des cerveaux massive** – Au Suriname et Guyana surtout, poursuite de l'émigration des habitants les plus qualifiés – Dans une moindre mesure en Guyane et au Brésil, départ des populations pour la métropole ou pour le Sud du Pays

6. Bassins transfrontaliers Oyapock et Saint Laurent

La Guyane est séparée du Suriname à l'Ouest par le fleuve Saint Laurent et de l'Etat brésilien de l'Amapá à l'Est par l'Oyapock. Ces deux fleuves sont des espaces de convergence très forts des populations et des bassins transfrontaliers d'activités.

6.1 Focus « Bassin transfrontalier du Maroni »

La Guyane française est séparée du Suriname par le Maroni qui marque la frontière sur près de 520km. Ce bassin fluvial est entièrement situé dans un domaine forestier tropical. Côté français, les communes faisant partie du territoire sont Maripasoula, Papaïchton, Grand-Santi, Apatou, Saint-Laurent du Maroni Mana et Awala-Yalimpo. Côté surinamais, sont concernés les districts de Sipalwini et de Marowjine.

L'espace s'est construit depuis le XVIIIe siècle et repose sur des logiques communautaires des groupes Marrons. La zone est peuplée de longue date par des populations amérindiennes (Arawak puis Kalin'a) et noirs marrons (Boni et Djuka). Le positionnement de ces frontières identitaires est calé dans l'espace sur les sauts qui segmentent le cours du Maroni (cf carte)[176]. Par ailleurs, la population du bassin Maroni a connu une très forte augmentation ces dix dernières années, entrainant une profonde modification de l'organisation du territoire resté longtemps sous-peuplé. Côté français, la population a cru de près de 94% de 1999 à 2009. Saint-Laurent du Maroni est la deuxième commune la plus peuplée de la Guyane (plus de 45 000 habitants).

Carte 3 Distribution des groupes ethniques le long du Maroni

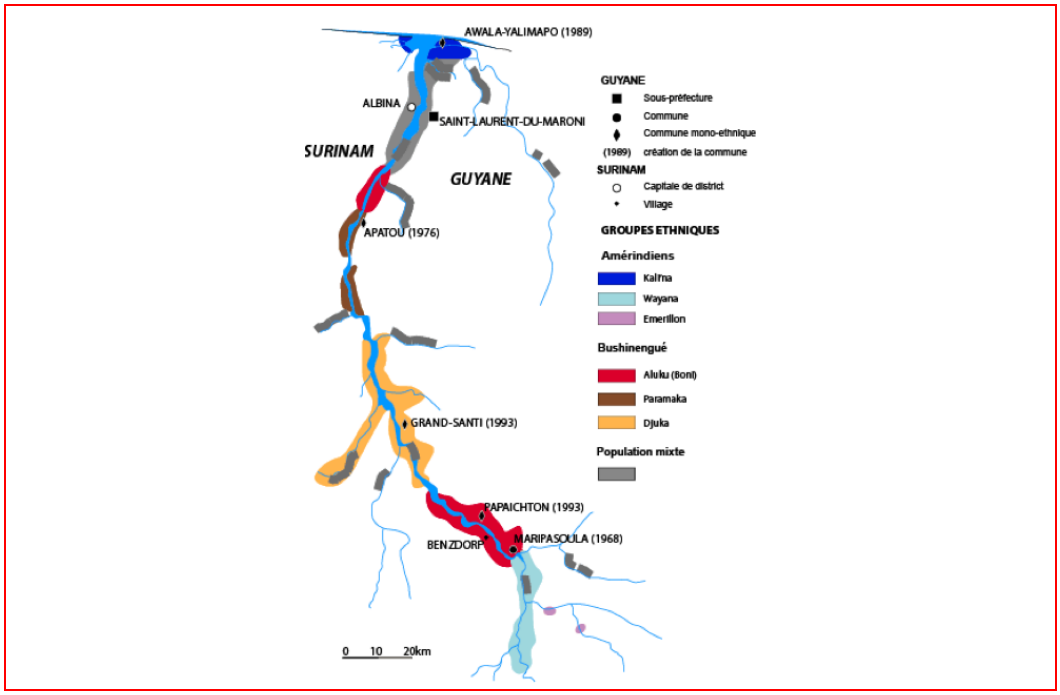

Source : *Atlas de la Guyane, 2008, F. et P. Grenand, 2001. Réalisation J. Domont USTL-TVES*

[176] http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/frontier/FrontScient10.htm

De plus, zone de confins historique, l'espace du bas Maroni est un espace à part au sein de la Guyane. Saint-Laurent du Maroni, par son isolement relatif dispose d'un certain rayonnement en lisière de la Guyane et peut à ce titre être considérée comme la « capitale du fleuve ».

Par ailleurs, cet espace transfrontalier du Maroni est caractérisé par la présence d'aires protégées françaises (le Parc naturel régional de Guyane, le Parc national amazonien) et surinamaises (la Réserve naturelle de Galibi et celle de Wane-kreek).

Dans les faits, il n'existe qu'une très faible distinction entre les deux berges. L'espace s'organise autour du fleuve et la création de la frontière politique France/Suriname s'est surimposée à des pratiques sociales ancestrales. **Les deux berges sont complémentaires et forment un véritable bassin de vie.** Ni les structures spatiales, ni les représentations sociales, ni les pratiques économiques ne concordent avec le territoire institutionnel :

- Le peuple du fleuve ne connait pas les limites administratives. Les familles, en particulier les familles marrons, sont installées sur les deux rives et échangent naturellement entre elles.
- La mobilité sur le fleuve trouve son fondement économique dans le système d'exploitation de la terre par le système traditionnel des abattis qui nécessite une agriculture itinérante en rotation.
- La mobilité est également très forte en matière de santé : il existe une importante mobilité de femmes surinamaises qui traversent le fleuve pour pouvoir accoucher à l'hôpital de Saint-Laurent du Maroni.

Il est difficile d'obtenir des informations chiffrées sur l'importance de cette activité. D'après les services douaniers d'Albina, 600 personnes passeraient la frontière chaque jour, chiffre cumulant les traversées dans les deux sens.

Le bassin est ainsi marqué par des mobilités transfrontalières : cet espace frontière est poreux, marqué par une fluidité de flux reflétant la complémentarité fonctionnelle et structurelle des pôles de l'espace bas Maroni. Le fleuve assure un rôle économique considérable, placé au centre de réseaux sociaux et économiques multiples. Il existe ainsi de facto des pratiques quotidiennes transfrontalières, formelles ou non, attestant de l'existence d'un espace transfrontalier transversal au fleuve.

6.2 Focus « Bassin transfrontalier de l'Oyapock »

La Guyane dispose d'une frontière commune avec l'Etat brésilien de l'Amapá. Cette frontière de 730km est essentiellement fluvio-forestière avec le cour du fleuve Oyapock (403km de fleuve côté français[177]). Les régions qui la bordent ont des densités de population très faibles (1,9 hab/km2 pour la Guyane, 4,9 pour le Brésil). Le peuplement est clairsemé le long de l'Oyapock, constitué de petites communautés réparties de part et d'autre du fleuve. Saint-Georges-de-l'Oyapock (France) et Oiapoque (Brésil) sont les deux plus importantes communes du bas Oyapock.

Cet espace est entièrement situé en domaine forestier tropical et une partie importante de cette zone est marquée par la présence d'aires protégées, (Parc Naturel Régional de Guyane, Parc National Amazonien de Guyane, Parque Cabo Orange et Parque Nacional Montanhas do Tumucumaque). Par ailleurs, côté brésilien, une politique nationale s'applique aux frontières. Ainsi depuis 1979, une bande frontalière de 150km de large a été définie le long des frontières terrestres du brésil, afin de garantir la sécurité nationale et sur laquelle des dispositions spécifiques ont cours. Au-delà de

[177] http://services.sandre.eaufrance.fr/Courdo/Fiche/client/fiche_courdo.php?CdSandre=6---0000

cette dimension sécuritaire, un volet de développement socio-économique a vu le jour au cours des années 2000.

A l'instar du peuplement, les échanges économiques entre les deux rives du fleuve sont modestes, inférieurs en volume à ceux développés de part et d'autre du Maroni. Le dynamisme socio-économique du territoire repose également sur des logiques anciennes et informelles.

Le symbole de la volonté politique de développer l'espace frontalier réside dans la construction du pont sur l'Oyapock en 2011. Le territoire est en cours de désenclavement avec l'ouverture de deux routes parvenant jusqu'au fleuve. Le pont devrait être inauguré en 2014 et permettre de dynamiser les échanges entre la Guyane et le Brésil. Néanmoins, le pont pose un certain nombre de questions concernant le développement de la coopération entre les deux rives du fleuve. En effet les activités locales sont en grande partie tournées vers une économie endogène reposant sur une agriculture vivrière et un commerce de proximité profitant du différentiel frontalier. Le fleuve n'était auparavant pas perçu comme clivant mais était au contraire utilisée dans une logique transversale, les populations tirant partie de ce qu'offraient les deux rives avec des complémentarités dans les échanges agricoles et marchands.

La construction du pont laisse par ailleurs en suspens nombre de questions essentielles comme celles des normes de transport international (à ce jour, les camions brésiliens ne peuvent circuler sur le territoire français) ou de visas (l'obligation de visa pour un ressortissant brésilien souhaitant rentrer sur le territoire guyanais a remis en cause le fonctionnement du bassin de proximité que représentait le fleuve, entrainant notamment une grève des piroguiers. Un statut de transfrontalier pour les populations du fleuve est à l'étude. La question posée par le pont est en fait celle de la pérennité d'un fonctionnement local dans un espace dont l'organisation a été projetée à l'échelle internationale.

Ces quelques éléments d'analyse spécifiques aux deux bassins fluviaux qui forment les frontières de la Guyane avec ces voisins peuvent illustrer la spécificité du volet transfrontalier du Programme. En effet, les relations interpersonnelles ou le maillage économique et social du territoire peuvent engendrer des besoins ou favoriser des potentiels de coopération liés à la proximité des territoires et des populations (développement économique sur le fleuve lié aux activités de pêche ou de transport, projets sanitaires liés à l'interdépendance des territoires dans la lutte contre le paludisme par exemple, etc.)

7. Coopérations au sein de l'espace transfrontalier et transnational

Différentes logiques de coopération sont déjà à l'œuvre au sein de l'espace de coopération du Programme Amazonie 2014-2020. Il est essentiel pour le PO Amazonie 2014-2020 de prendre en compte ces dynamiques de coopération et de voir quelles synergies sur les projets pourraient être créées (en termes de dynamiques de coopération ou plus concrètement, de plan de financement).

Ces coopérations sont diverses : il s'agit notamment des relations diplomatiques entre la Guyane et ses Etats voisins, des organisations internationales à vocation régionale dont la Guyane peut aujourd'hui être membre associée mais aussi de programmes de coopération (français ou européens) qui interviennent sur des thématiques qui peuvent recouper celles du futur programme 2014-2020.

7.1 Cadres de dialogue politique bilatéraux entre la Guyane et ses voisins

Il existe plusieurs instances de concertation de la coopération transfrontalière entre la Guyane et ses voisins transfrontaliers :

- la Commission mixte franco-brésilienne ;
- le Conseil du fleuve de l'Oyapock ;
- la Commission mixte franco-surinamaise ;
- le Conseil du fleuve (sur le Saint Laurent).

La coopération entre la Guyane et le Brésil a été initiée de longue date : une première commission mixte transfrontalière franco-brésilienne eut lieu en 1983. Les discussions étaient essentiellement centrées sur la question migratoire. Elle a pris un essor nouveau avec la signature de l'Accord cadre de coopération du 28 mai 1996, texte de référence pour la coopération entre la Guyane et le Brésil, qui a établi la Commission mixte transfrontalière. Les partenaires de la Commission se sont accordés sur la mise en place d'un Conseil du fleuve sur l'Oyapock en novembre 2011[178] pour traiter des questions opérationnelles que pose la zone frontalière de l'Oyapock. Le premier conseil s'est tenu en juin 2013[179].

Le texte de référence quant à la **coopération entre la Guyane et le Suriname** est la déclaration d'intention du 24 novembre 2009 qui créé la commission mixte bilatérale et le Conseil du Fleuve. La mission et le fonctionnement de la commission mixte franco-surinamaise sont très proches de ceux de la commission franco-brésilienne, bien qu'il s'agisse dans ce cas d'une commission d'Etat à Etat qui a vocation à traiter de tous les sujets concernant les deux pays, et pas seulement ceux qui concernent la relation transfrontalière entre le Suriname et la Guyane. A ce jour, la commission mixte s'est tenue une fois en novembre 2009. Le Conseil du fleuve est l'instance de concertation entre la Guyane et le Suriname pour les questions liées au

[178] http://guyane.la1ere.fr/2013/06/11/premier-conseil-du-fleuve-de-l-oyapock-40925.html

[179] *Sources : Accord cadre, procès verbaux des commissions, brochures AFD/CEROM/IEDOM/INSEE*

fleuve Maroni. Depuis sa création, sept réunions ont été tenues, la dernière en date du 14 juin 2013[180]. Divers thèmes de coopération y ont été abordés sur des sujets touchant à la circulation entre Saint-Laurent du Maroni et Albina (Suriname) (achat d'un bac, aménagement des berges, simplifications administratives, etc.), à la sécurité (coopérations entre services de sapeurs-pompiers, immatriculation des pirogues…), à la santé (construction d'un hôpital à Albina, coopération pour la lutte contre le sida, la dengue, le paludisme, la maladie de Chagas, l'intoxication au plomb…).

7.2 Organisations internationales à vocation régionale

Le contexte de coopération régionale pour les régions ultrapériphériques françaises est actuellement en profonde mutation avec :

- l'Acte III de la décentralisation attribuant des compétences accrues aux Collectivités et Régions notamment en matière économique ;
- les compétences décentralisées confiées aux collectivités territoriales, et plus particulièrement aux DROM[181], leur permettent de s'engager directement avec d'autres collectivités étrangères en adhérant à des organismes régionaux de coopération de la zone ;
- la loi de juillet 2011 concernant la mise en place de la collectivité unique de Guyane ;
- le « plan de grand voisinage » dans lequel la Commission Européenne demande à chaque territoire de mieux s'intégrer dans son environnement régional.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent **les initiatives diplomatiques de la Région Guyane** qui lui permettent d'adhérer en son nom propre aux organisations internationales à vocations régionales. La Guyane est en effet maintenant membre associé de l'AEC et membre observateur du Caricom/Cariforum. Ces initiatives diplomatiques passent aussi par la création de poste de chargé de mission de coopération régionale : un premier « ambassadeur » de la Région Guyane a pris ses fonctions en 2013 à Paramaribo pour le Suriname et le Guyana.

La définition de la stratégie et la sélection des objectifs thématiques pour le PO Amazonie 2014-2020 gagnent ainsi s'inscrire en adéquation avec les stratégies des organisations internationales à vocation régionale de la zone associées (OCTA, MERCOSUR avant tout, mais aussi la CARICOM, AEC). Ces organisations, si elles ont des périmètres, des fonctions et des mandats différents, ont toutes adoptées des stratégies qui répondent aux enjeux de développement partagés de l'espace Amazonie et sont ainsi engagées sur des objectifs qui recoupent en de nombreux points ceux de la Stratégie Europe 2020.

7.2.1 L'OCTA

Créée en 1978, l'Organisation du traité de coopération amazonienne est une organisation regroupant huit États ayant en commun la forêt amazonienne : la Bolivie, le Brésil, la Colombie, l'Equateur, le Guyana, le Pérou, le Suriname et le Venezuela.

L'objectif premier de l'OCTA est de coordonner les procédures en vertu du Traité de coopération amazonienne (TCA), et plus largement de simplifier la mise en œuvre de ces décisions. L'objectif du traité est de préserver la forêt amazonienne et de gérer ses richesses de manière rationnelle.

---

[180] *Sources : Accord cadre, procès verbaux des commissions, brochures AFD/CEROM/IEDOM/INSEE, site Internet de l'ambassade de France au Suriname et avis du Conseil économique, social et environnemental sur la coopération régionale outre-mer*

[181] Loi 2000-1207 du 13 décembre 2000 pour l'orientation de l'outre-mer

En 2010, l'OCTA a adopté son plan stratégique pour la décennie à venir. Les actions que l'organisation entend promouvoir portent sur :

- La conservation, la protection et l'utilisation durable des ressources naturelles ;
- Les affaires indigènes ;
- La santé ;
- Les infrastructures et le transport ;
- Le tourisme.

7.2.2 Le MERCOSUR

Créé en 1985, le MERCOSUR est une communauté économique qui regroupe plusieurs pays d'Amérique du sud : le Brésil, l'Argentine, le Paraguay, l'Uruguay et le Venezuela.

Les objectifs du MERCOSUR sont :

- la libre circulation des marchandises, des services et des facteurs de production ;
- la mise en place d'un tarif extérieur commun et l'adoption d'une politique commerciale ;
- la coordination des politiques macroéconomiques et sectorielles dans les secteurs agricole, industriel, financier, monétaire, etc. ;
- l'harmonisation des législations des États membres.

En 1995, l'Union européenne et le Mercosur ont signé un accord-cadre interrégional de coopération. Les actions de coopération portent sur le dialogue politique, la coopération et le commerce, la science et les technologies, les infrastructures et les énergies renouvelables.

L'UE apporte une aide au Mercosur au titre du Programme indicatif régional du MERCOSUR[182].

7.2.3 La CARICOM et le CARIFORUM

La CARICOM, ou Communauté de la Caraïbe, créée en 1973, compte 15 Etats membres, 5 membres associés et 8 Etats observateurs. Ses objectifs sont essentiellement économiques et portent sur les conditions de vie et de travail, le plein emploi des facteurs de travail et de production, l'expansion du commerce et des relations économiques avec les Etats tiers, etc. Parmi les principaux secteurs d'intervention de la CARICOM, on compte notamment :

- Le développement économique, le commerce et la facilitation des échanges (en lien avec la signature de l'accord APE notamment) ;
- Les énergies renouvelables (Cf. Council on Trade & Economic Development (COTED) de mars 2013 à Trinidad-et-Tobago)

Le CARIFORUM, ou Forum de la Caraïbe, a été créé en 1992 afin de favoriser la coopération entre la Caraïbe et l'Union européenne, dans le souci d'une utilisation rationnelle et équitable des ressources du FED. L'objectif principal du CARIFORUM est l'établissement d'un groupe caribéen disposant d'intérêts communs et soucieux de constituer un interlocuteur unique face à la Commission européenne.

[182] Le PIR 2014-2020 est actuellement en cours de rédaction. Ses axes d'intervention seront présentés dans la version finale du diagnostic.

7.2.4 L'Association des Etats de la Caraïbe

Créée en 1994, l'Association des Etats de la Caraïbe compte 25 Etats membres et 6 Etats membres associés. Elle a pour mandat général de « promouvoir la consultation, la coopération et l'action concertée entre tous les pays de la Caraïbe » et pour objectifs le renforcement et le développement des processus régionaux de coopération et d'intégration, permettant de créer un espace économique, culturel, social, scientifique et technologique élargi dans la région, en conciliant développement économique et respect de l'environnement. En avril 2013 à Pétion Ville (Haïti), l'Organisation s'est engagée dans un plan d'action de deux ans sur les points suivants :

- Tourisme durable ;
- Développement du commerce et des relations économiques extérieures, avec notamment l'élimination et réduction des obstacles et défis au commerce ;
- Transports ;
- Réduction des risques de catastrophes ;
- Education, culture, sciences et technologie.

Tableau 4 Adhésion des territoires de l'espace aux organisations internationales

	Guyane	**Brésil**	**Suriname**	**Guyana**
CARICOM / CORIFORUM	Membre observateur		Membre	Membre
AEC	Membre associé		Membre	Membre
OCTA		Membre	Membre	Membre
MERCOSUR		Membre		

7.3 Principaux programmes de coopération dans l'espace Amazonie

7.3.1 Articulation entre fonds européens

Si la Région Guyane bénéficie de fonds FEDER au titre de la politique de cohésion de l'Union Européenne, ses Etats voisins bénéficient de moyens du Fonds Européens de Développement (FED) au titre de la politique de coopération de l'Union : le Suriname et la Guyana sont des pays éligibles aux FED à titre bilatéral et le MERCOSUR et le CARICOM sont éligibles au FED à titre régional[183].

La Commission a récemment rappeler l'importance de la coordination de ces fonds : les DG Régio et DevCo de la Commission ont signé en septembre 2013 un *Memorandum of Understanding,* afin de faciliter la coordination des programmes de coopération soutenus par le FED et le FEDER en Afrique de l'Ouest, dans la Caraïbe et dans l'Océan Indien. L'objectif de ce MoU est de promouvoir la mise en œuvre de mécanismes de concertation entre les autorités de gestion des fonds et la mise en place de mécanismes de financement conjoint.

Pour le PO Amazonie, il sera donc important de voir si et dans quelle mesure la prochaine génération des programmes européens dans l'espace seront compatibles et peuvent contribuer au financement de projets structurants.

7.3.2 Actions de l'AFD

[183] Les PIR 2014-2020 sont actuellement en cours de rédaction. Leurs axes d'intervention seront présentés dans la version finale du diagnostic.

L'Agence française de développement est également un acteur important de la coopération régionale dans l'espace de coopération Amazonie. Le bureau de l'AFD à Cayenne a une mission de coopération régionale, et dispose d'un représentant au Suriname et mène des projets de développement en Guyane, au Suriname et au Brésil.

Dans les années à venir, l'AFD au Suriname devrait renforcer ses actions sur les projets suivants:

- Electricité en partenariat avec la BID ;
- Développement urbain de Paramaribo avec pour cibles les zones sujettes à l'érosion et aux inondations ;
- Eau (investissements prioritaires de la Société des eaux du Suriname) ;
- Réalisation d'une carte géologique ;
- Santé : construction d'un pôle mère/enfant au sein de l'hôpital universitaire de Paramaribo et assistance technique sur l'extension de la protection sociale ;
- Aménagement d'Albina ;
- ENR en lien avec Staatsolie, compagnie nationale de Pétrole.

Au Brésil, l'AFD agit dans son rôle de secrétaire général du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et suit la mise en œuvre de projets de type REDD+.

Elle ne peut intervenir au Guyana du fait des règles internes à l'AFD qui l'empêche d'accorder des crédits dans des pays où le risque sur le crédit est trop élevé.

8. Du diagnostic à la stratégie de coopération du Programme Opérationnel Amazonie 2014-2020

8.1 Vers la sélection d'objectifs thématiques pour le Programme

Pour définir la stratégie du programme de coopération et effectuer une première sélection des objectifs thématiques du PO, nous proposons de travailler à partir du **faisceau d'indices** suivant :

- Conclusions du diagnostic territorial de l'espace de coopération ;
- Enseignements de la programmation 2007-2013. Les succès de la programmation 2007-2013 peuvent en effet être un gage de réussite pour programmation 2014-2020. Par ailleurs, les difficultés rencontrées en 2007-2013 ne sont pas un obstacle absolu à la sélection des OT mais soulignent la difficulté à faire émerger des projets sur certaines thématiques ou certains acteurs, et ce en dépit de la pertinence ou de l'importance stratégique de l'enjeu (cf. OT3). Dans un tel cas, un effort conséquent sur l'animation du Programme devra être fait.
- Valeur ajoutée de la coopération régionale et perspectives de coopération : l'analyse documentaire et surtout les quelques entretiens déjà réalisés ont permis de mettre en évidence des secteurs pour lesquelles des pistes de coopération se dessinaient. Compte-tenu du faible nombre d'entretiens réalisés, ces pistes ne sont pas exhaustives.

Ces éléments nous permettent de dresser le tableau suivant, proposition de Technopolis qui peut être **une première base de réflexion pour le partenariat pour décider de la sélection des objectifs thématiques.**

Pour mémoire, le règlement UE n°1299/2013 sur les PO FEDER CTE demande à ce que 80% des fonds FEDER soient alloués à 4 objectifs thématiques, ce qui permet de sélectionner 5 voire 6 OT au maximum. Les négociations en cours sur les autres PO CTE en cours de rédaction indiquent que la Commission souhaite limiter le nombre d'OT (6 OT par PO semble être un maximum).

	Pertinence pour le PO Amazonie 2014-2020			Un OT pertinent?	Le cas échéant, spécificités transfrontalières/ transnationales	Priorités d'investissement pertinentes
	Diagnostic territorial	**Bilan 2007-2013**	**Perspectives**			
OT1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation	++ Présence de centres de recherche important Des sujets de recherche partagés (sur thèmes et territoires)	- Pas de projet recherche et innovation	++ Le développement international des activités de recherche (projets de type Guyamapa) Des besoins d'innovations locales, adaptées au contexte amazonien	**PERTINENT**	A ce jour, des projets menés essentiellement avec le Brésil (TF et TN) Pas d'actions avec le Suriname, ni le Guyana	PI1A (recherche plus qu'innovation)
OT2 - améliorer l'accessibilité aux technologies de l'information et de la communication (TIC)	++ Le développement croissant des TIC mais des manques à combler	+++ Des études de faisabilité TIC débouchant sur des projets concrets d'infrastructures TIC	++ La poursuite et de renforcement du backbone terrestre ? Développement d'application TIC (SEAS, télémédecine, FOAD)	**PERTINENT**	Des actions avant tout pertinentes sur le volet TF (Suriname et Amapa) Quelles pistes sur le volet TN ?	PI2A (déploiement des réseaux) PI2C (renforcement application TIC comme FOAD ou télémédecine)
OT3 - améliorer la compétitivité des PME	++ Des faiblesses et des freins au développement des entreprises souvent communs	++ Deux projets portés par la CCI sur l'internationalisation des entreprises (et quelques projets portés par des entreprises sur d'autres thématiques)	+++ Des besoins très forts sur le développement économique en lien notamment avec la question du chômage et ses conséquences sociales	**PERTINENT**	Des enjeux forts de renforcement des échanges commerciaux sur le bassin des fleuves (TF) Des enjeux forts sur une meilleure connaissance des marchés (notamment du marché guyanien, TN)	PI3B (internationalisation des entreprises)
OT4 - soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO_2 dans l'ensemble des secteurs	+++ Des besoins communs forts (zones isolées, sécurisation de l'approvisionnement)	+ Une étude de faisabilité sur les ENR (biomasse)	++ La volonté grandissante des acteurs publics et des entreprises de développer les ENR	**PERTINENT**	Des enjeux forts sur le TF (besoins communs Suriname/Amapa) sur les sites isolés Projets TN d'accompagnement du MoU sur le développement des ENR dans le mix énergétique	PI4A (production et développement d'ENR)
OT5 - favoriser l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques	+ Un territoire moins à risques que d'autres La foret amazonienne particulièrement vulnérabilisée	++ Des projets portant sur la protection civile (SDIS et CRF)	+ Des enjeux importants mais en lien direct avec la protection de l'environnement	**PEU PERTINENT**		
OT6 - préserver et protéger l'environnement et encourager une	+++ Richesse naturelle exceptionnelle de l'espace de coopération	+++ Des projets pertinents portant tant sur la protection sur la	+++ Des besoins très forts de protection mais surtout de valorisation de la	**TRES PERTINENT**	Des enjeux très forts sur la protection des espaces le long des fleuves (TF) Des enjeux forts également sur la	PI6C (patrimoine naturel et culturel) PI6D (biodiversité et écosystèmes)

utilisation rationnelle des ressources	Des besoins très forts de protection mais surtout de valorisation de la biodiversité (valorisation économique liée aux enjeux sociaux)	valorisation des ressources naturelles	biodiversité		protection de l'ensemble de la foret et le développement de l'écotourisme (TN) Des enjeux importants de renforcement de la connaissance mutuelle des peuples (via le patrimoine culturel – TN)	
OT7 - encourager le transport durable et supprimer les obstacles dans les infrastructures de réseau essentielles	+++ Des besoins de développement de l'offre de transport fondamentaux pour le développement du territoire	+++ Des études de faisabilité débouchant sur des projets concrets (bac et desserte aérienne)	+++ Une priorité très forte sur le bac du Maroni Des pistes de coopération à renforcer sur tous les modes de transports compte-tenu de l'importance des besoins	**TRES PERTINENT**	Des enjeux différents en fonction de l'échelle territoriale : TF : des enjeux très forts sur le Saint Laurent et le Maroni TN : des pistes à creuser pour le transport aérien (Belém)	PI7C (promotion de la mobilité par le développement de l'ensemble des transports respectueux de l'environnement)
OT8 - promouvoir l'emploi durable et de haute qualité et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre	+++ Des problématiques d'emploi très fortes	- Pas de projets	- Très difficile coopération sur le secteur (sauf par le biais de la formation : OT10)	**PEU PERTINENT**		
OT9 - promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et la discrimination	++ Des pathologies communes Des besoins communs sur l'accès aux populations isolées	- Pas de projets	++ Forte coopération gagnant-gagnant en matière de santé Des actions à mener en complémentarité avec les projets AFD/ARS	**PERTINENT**	Des projets particulièrement pertinents sur les bassins fluviaux (TF) ; des pistes de coopération en santé mais aussi sur l'intégration des populations immigrées ou sur les communautés amérindiennes Des pistes de coopération à une échelle plus grande sur la coordination des agences de santé	PI9A (sanitaire et social)
OT 10 - investir dans l'éducation, la formation y compris la formation professionnelle en faveur des compétences et de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, …	+++ Des besoins communs très forts de renforcement des capacités des populations à tous les niveaux Des besoins spécifiques sur la formation linguistique et l'accès aux populations isolées	+++ Des projets pertinents sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur et l'éducation pour les populations isolées	+++ Des coopérations possibles pour tous les niveaux de l'éducation	**TRES PERTINENT**	Des enjeux très fort sur le volet TF sur l'éducation primaire, secondaire et professionnelle (zones des fleuves) et la FOAD en milieux isolés Des enjeux TF et TN (Belém notamment) sur le renforcement des échanges universitaires et la mobilité étudiante.	Pas de PI pour cet OT
OT11 - renforcer les capacités institutionnelles des autorités et acteurs publics …	- Des situations politiques, institutionnelles, juridiques très différentes Faible valeur ajoutée de la coopération	- Pas de projets	- Quelles pistes de coopération ?	**NON PERTINENT**		

8.2 Propositions de scenarii pour le PO Amazonie 2014-2020

Sur la base du tableau précédent, nous avons défini les scenarii suivants pour le PO Amazonie 2014-2020. Ces propositions que nous formulons peuvent permettre d'aider le partenariat dans la sélection des objectifs thématiques.

Ces scenarii construits sur la sélection de certains OT :

- Des OT qui apparaissent « incontournables » : OT7, OT6 et OT10
- Des OT qui offrent des perspectives intéressantes en termes de développement économique : OT3, OT2 et OT4
- Des OT qui permettent de soutenir la croissance inclusive au sein de l'espace : OT9

Ces scenarii excluent certains objectifs thématiques :

- L'OT1 est certes pertinent mais il n'est pas retenu dans le PO :

– Les projets de recherche portent sur l'environnement et la biodiversité et pourraient être soutenus par l'OT6 (certains projets de recherche en sciences sociales pourraient éventuellement être financés sous l'angle de la PI6c, patrimoine culturel) ;

– Les projets universitaires impliquant des masters et des doctorats pourraient être soutenus par l'OT10 ;

– Dans une certaine mesure, l'innovation dans les entreprises pourraient être soutenue par l'OT3 sous l'angle « renforcement de la compétitivité dans une optique internationale » ;

- L'OT5 n'est pas retenu : la question des risques est certes importante pour le territoire de coopération mais il ne s'agit pas d'un enjeu majeur. Par ailleurs, les projets de protection de l'environnement (OT6) peuvent concourir à la protection des risques (importance de la protection de la forêt contre l'érosion des sols et les glissements de terrain par exemple)
- L'OT8 n'est pas retenu : le chômage et l'emploi sont certes des sujets majeurs pour le territoire du Programme mais la valeur ajoutée de la coopération dans ces secteurs est faible. Elle est plus importante sous l'angle de la formation (OT10)
- L'OT11 n'est pas retenu : l'OT11 est pertinent pour les programmes transnationaux CTE dans le cadre des macrorégions ou des stratégies maritimes, ce qui n'est pas le cas du Programme. Il est également plus pertinent de traiter des questions liées aux fleuves par des projets thématiques concrets (santé, éducation par exemple) plutôt que par des stratégies globales.

Ces scenarii proposent de sélectionner les mêmes OT pour les volets transfrontalier et transnational du PO. En effet, le diagnostic et les premiers entretiens menés amènent à penser que :

- Les thématiques pertinentes pour le territoire sont globalement les mêmes pour le transfrontalier et le transnational
- C'est par le type d'actions, et non par le thème des actions, que les deux volets diffèrent. A titre d'exemple :

– en matière de développement économique, des actions bien différentes pourraient être menées sous le même OT3 : à l'échelle TF, des projets de développement économique intégré le long des fleuves (appui aux pêcheries locales, développement de projets touristiques par exemple) seraient pertinents, alors qu'à l'échelle TN, des projets permettant une meilleure

connaissance réciproques des marchés et des acteurs économiques (notamment avec le Guyana) le seraient davantage.

- des projets sur l'éducation du primaire au secondaire sont avant tout pertinents à l'échelle TF (et notamment sur les bassins frontaliers) ; des projets sur le supérieur sont plus pertinents à l'échelle TN (coopération avec Belém par exemple).

La différence entre les volets du PO sera alors déclinée au sein de chaque axe (dans le section 2 du prochain PO) sur les résultats attendus, les types d'actions et les actions.

Cette solution présente par ailleurs des avantages en termes de communication à direction des porteurs de projets et lisibilité du PO.

Les scenarii proposés sont formulés sur la base de 5 OT.

Tableau 5 Scenarii pour le PO Amazonie 2014-2020

	~~OT1~~	OT2	OT3	OT4	~~OT5~~	OT6	OT7	~~OT8~~	OT9	OT10	~~OT11~~
Scénario Croissance											
Scénario Croissance et Environnement											
Scenario croissance e inclusion											

OT de concentration OT hors concentration

Annexe A Liste des sigles utilisés

ABS : Algemeen Bureau voor de Statistiek (Bureau général des statistiques au Suriname)

ACP : Afrique Caraïbe Pacifique

ACTO: Amazon Cooperation Treaty Organization

ADEKUS : Anton De Kom University of Suriname (Université Aton de Kom du Suriname)

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

AEC : Association des Etats de la Caraïbe

AFD : Agence Française de Développement

AHKCO : Academy of higher arts and culture education (académie pour les arts supérieur et l'enseignement de la culture)

AIRD : Agence Inter-établissements de Recherche pour le Développement

AME : Aide Médicale d'Etat

ANR : Agence Nationale pour la Recherche

APA : Accès et Partage des Avantages

APE : Accord de Partenariat Economique

ARDAG : Association de Recyclage des Déchets de l'Automobile en Guyane

ARSD : Agricultural Research Sub-Directorate (Sous-Direction de la Recherche Agricole)

ATF : Assistance Technique et Financière

BGf : Bois de Guyane française

BID : Banque Interaméricaine de Développement

BNDES : Banco Nacional do Desenvolvimento (Banque Nationale pour le Développement)

BOGIO : Brazilian Official Guide on Investment Opportunities (Guide Officiel Brésilien sur les Opportunités d'investissement)

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

CAPEX : Cap'Excellence

CARICOM : Caribbean Community and Common Market

CARIFORUM : Caribbean Forum (Forum des états ACP des Caraïbes)

CCEF : Conseiller du Commerce Extérieur de la France

CCIG : Chambre de Commerce et d'Industrie de Guyane

CDP : Companhia Docas do Pará (Compagnie des Docks de Para)

CEBA : Centre d'Etudes de la Biodiversité Amazonienne

CELOS : Center for Agricultural Research Suriname (Centre pour la Recherche Agricole du Suriname)

CETIOM : Centre Technique Interprofessionnel des Oléagineux et du Chanvre

CIC-EC : Centre d'Investigations Cliniques – Epidémiologie Clinique

CIRAD : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

CMA CGM : Compagnie Maritime d'Affrètement, Compagnie Générale Maritime

CMU : Couverture Maladie Universelle

CNI : Confederação Nacional da Indústria (Confédération Nationale de L'industrie)

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

COFACE : Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur

COREC : Comité régional à l'Export et à la Coopération

COVAB : Central Training for Nursing and Related Professions (Centre de Formation pour Infirmières et Professions assimilées)

CPER : Contrat de Projets Etat-Région

DCP : Document Cadre de Partenariat

DFP : Domaine Forestier Permanent

DOCUP : Document Unique de Programmation

DOM : Départements d'Outre-Mer

DRCE : Direction Régionale du Commerce Extérieur

DRFIP : Direction Régionale des Finances Publiques

DROM : Départements et Régions d'Outre-Mer

DRTCA : Direction Régionale au Tourisme, au Commerce et à l'Artisanat

DTS : Diagnostic Territorial Stratégique

E&Y : Ernst & Young

ENGREF : Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêts

EPE : Empresa de Pesquisa Energética (Société de Recherche Energétique)

Equipex : Equipements d'excellence

FAO : Food and Agriculture Organization

FAP Tumucumaque : Fundação de Amparo à Pesquisa do Tumucumaque (Fondation pour le soutien à la recherche de l'Etat d'Amapa)

FAPEAM : Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado do Amazonas (Fondation de Soutien à la Recherche de l'Etat d'Amazonas)

FAPEAP : Fundação de Amparo à Pesquisa do Amapá (Fondation de Soutien à la Recherche de l'Amapa)

FAPEMA : Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado do Maranhão (Fondation pour le soutien à la recherche de l'Etat de Maranhão)

FCR : Fonds de Coopération Régionale

FED : Fonds Européen de Développement

FSC : Forest Stewardship Council (Conseil de Gestion de la Forêt)

FSP : Fonds de Solidarité Prioritaire

GCF : Governors' Climate and Forests Task Force (Groupe de Travail des Dirigeants sur le Climat et les Forêts)

GEIQ : Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification

GIEC : Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat

GIS : Groupement d'Intérêt Scientifique

IBGE : Instituto Brasileiro do Geografia e Estatítica (Institut Brésilien de Géographie et de Statistiques)

IDE : Investissements Directs Etrangers

IDH : Indice de Développement Humain

IEDOM : Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer

IESG : Institut d'Enseignement Supérieur de la Guyane

IFC : International Finance Corporation

IFREMER : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

IMWO : Instituut voor Maatschappij Wetenschappelijk Onderzoek (Institut de la Recherche Sociale)

INPI : Institut National de la Propriété Intellectuelle

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

INSERM : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

Intec : Institute for appled Technology

INTERREG : Programme Européen de Coopération Transfrontalière

IOL : Institute for advanced teacher training (Institut de formation avancée des enseignants)

IOM /OIM : International Organization for Migration/ Organisation Internationale pour les Migrations

IRD : Institut de Recherche pour le Développement

IRISTA : Initiative pour une Recherche Interdisciplinaire sur les Systèmes et Territoires Amazoniens

ITTO : International Tropical Timber Organization (Organisation Internationale du Bois Tropical)

JEI : Jeune Entreprise Innovante

JTV : Youth dental care (Soin dentaire de la jeunesse)

Labex : Laboratoire d'excellence

MERCOSUR : Mercado Común del Sur (Marché Commun du Sud)

MFBG : Maison de la Forêt et des Bois de Guyane

MNHM : Museum National d'Histoire Naturelle

MOP : Meerjarige Ontwikkelingsplan ou Multi Annual Developement Plan

MSC : Marine Stewardship Council

MWI : Medisch Wetenschapenlijk Instituut (Institut de Sciences Biomédicales)

NAIB : National Agricultural Innovation Board (Conseil National de l'Innovation Agricole)

OAS : Organization of American States

OECD /OCDE : Organisation for Economic Cooperation and Development / Organisation pour la Coopération et le Développement Economique

OECS : Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale

OIAC : Organisation Internationale de l'Aviation Civile

ONU : Organisation des Nations Unies

OPALC : Observatoire Politique de l'Amérique Latine et des Caraïbes

OST : Observatoire des Sciences et des Techniques

OTCA : Organisation du traité amazonien de coopération

PCRD : Programme Cadre de Recherche et Développement

PDE : Plano Decenal de Expansão de Energia 2021 (Plan Décennal d'Expansion Energétique 2021)

PDMI : Programme de Développement et de Modernisation des Itinéraires routiers

PEFC : Pan European Forest Certification (Certification Pan-Européenne pour les Forêts)

PIA : Programme Investissements d'Avenir

PIB : Produit Intérieur Brut

PNRG : Parc Naturel Régional de Guyane

PNUD : United Nations Development Program (ou UNDP)

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

PO : Programme Opérationnel

PROPARCO : Promotion et Participation pour la Coopération économique

PTOM : Pays et Territoires d'Outre Mer

R$: Real brésilien

R&D : Recherche et Développement

REDD+ : Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation (Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts)

RERS : Repères et Références Statistiques

RNB : Revenu National Brut

RUP : Régions Ultra-Périphériques

SARA : Société Anonyme de Raffinerie des Antilles

SBSS : Stichting Bahoudbananen Sector

SDAN : Schéma Directeur d'Aménagement Numérique

SDOM : Schéma D'Orientation Minière

SEAS : Surveillance de l'Environnement Amazonien par Satellite

SELA : Sistema Económico Latinoamericano y del Caribe (Système Economique Latinoaméricain et Caribéen)

SIDEX : Soutien Individualisé aux Démarches à l'Export

SRD : Suriname Dollar (Dollar du Suriname)

SRI : Stratégie Régionale d'Innovation

SuriMerc : Strengthening Surinamese involvement in activities related to mercury pollution in Suriname (Renforcement de l'engagement du Suriname contre la pollution au mercure au Suriname)

SUS : Sistema Único de Saúde (Système Unique de Santé)

TAC : Total Admissible de Capture

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

TTED : Trash and Turtle Excluder Device (Dispositif d'Exclusion des Déchets et des Tortues)

UAG : Université des Antilles et de Guyane

UEA : Universidade do Estado do Amazonas (Université d'Etat de l'Amazonas)

Ueap : Universidade do Estado do Amapá (Université d'Etat de l'Amapa)

UEFS : Universidade Estadual de Feira de Santana (Université étatique de Feira de Santana)

Uepa : Universidade do Estado do Pará (Université d'Etat du Para)

Ufam : Universidade Federal do Amazonas (Université Fédérale de l'Amazonas)

Ufopa : Universidade Federal do Oeste do Pará (Université Fédérale de l'Ouest et du Para)

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

UIT : Union Internationale des Télécommunications

Unama : Universidade da Amazônia (Université de l'Amazonie)

UNASUR : Unión de Naciones Suramericanas (Union des Nations Sud-Américaines)

UNDP : United Nations Development Programme (Programme des Nations Unies pour le Développement)

UNEP : United Nations Environment Programme (Programme des Nations Unies pour l'Environnement)

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture)

UNICEF : United Nations of International Children's Emergency Fund

Unifap : Universidade Federal do Amapá (Université Fédérale de l'Amapa)

UNO : United Nations Organization (Organisation des Nations Unies)

UVA : Universidade Vale do Acaraú no Amapá (Université Vale do Acaraú en Amapa)

VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine

WEF : World Economic Forum (Forum Economique Mondial)

WWF : World Wildlife Fund (Fonds Mondial pour la Vie Sauvage)

WWICS : Woodrow Wilson International Center for Scholars (Centre d'Etudes International Woodrow Wilson)

Annexe B Principaux indicateurs de l'espace de coopération

	Guyane	Nord-Brésil	Suriname	Guyana
Capitale/chef-lieu	Cayenne	Amapa : Macapa Amazonas : Manaus Para : Belém	Paramaribo	Georgetown
Situation politique	Région ultrapériphérique française	3 états fédérés	République	République
Langue officielle	Français	Portugais	Néerlandais	Anglais
Autres langues	Créole, Hmong, langues amérindiennes, *etc.*	Espagnol, Allemand, Italien, Japonais, Anglais, langues amérindiennes, *etc.*	Sranan tongo, javanais, Chinois, langues maroons (Saramaccan, Aukaans…)	
Superficie	83 846 km²[184]	Amapa : 142 828 km² Amazonas : 1 559 16 km² Para : 1 247 950 km²[185]	163 270 km²[186]	214 969 km²
Population totale	236 250 hab.[187]	Amapa : 669 526 hab. Amazonas : 3 807 923 hab. Para : 7 581 051 hab.[188]	539 000 hab. (2013)[189]	795 000 hab. (dont 29% pop. urbaine)
Taux de croissance démographique	3,5 %/an (moyenne depuis 1950) 8% dans l'Ouest guyanais[190]	Amapa : 3,45% Amazonas : 2,5% Para : 2,05%[191]	0,90%[192]	0,20%
Densité de population	3 hab./km²[193]	Amapa : 4,69 hab./km² Amazonas : 2,44 hab./km² Para : ,07 hab./km²[194]	3/km² (2013)[195]	3,8 hab./km²
Surface de forêt	8 000 000 ha[196]	Brésil : 5 173,276 Mha[197]	90% du territoire[198]	92% du territoire
IDH	0,739 (2010)[199]	Brésil : 0,730	0,684 (2012)[201]	0,6 (2011) [202]

[184] DTS Guyane
[185] BOGIO
[186] Idem
[187] DTS Guyane
[188] BOGIO
[189] Idem
[190] DTS Guyane
[191] BOGIO
[192] http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/suriname/presentation-du-suriname/
[193] DTS Guyane
[194] Calcul d'après les données précédentes.
[195] http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/Fr/NIC-223131053-PBU
[196] DTS Guyane
[197] FAO (site)
[198] http://www.fao.org/docrep/013/al634E/al634e.pdf

		(2012)[200]		
Espérance de vie	77,1 ans (2013)[203]	Brésil : 73,7%[204]	70,8 ans (2012)[205]	67,8 ans
Taux d'alphabétisation	26,9 % des jeunes ont des « difficultés sévères » en lecture[206]	Brésil : 90,4%[207]	94% (2012)[208]	91,8%
Taux de scolarisation	95%[209]		92,8% (2008-2011)[210]	
Taux de scolarisation dans le supérieur	2 476 étudiants dans le supérieur[211]		1er cycle du secondaire : 89,6% (2008-2012) 2ème cycle du secondaire : 78,7% (2008-2012)[212]	6%
PIB total	3,6 Mrd € (2012)	3,5 Mrd €) (2012)	Amapa : 2,93 Mrd€ Amazonas : 21,12 Mrd€ Para: 28,91 Mrd € Nord-Brésil: 52,97 Mrd €	2 Mrd €
PIB par habitant	15 294 € (2012)	6 167 €	Amapa : 4 044 € Amazonas : 4 783€ Para : 3 356 € Brésil : 8 326 €	2 500 €
Taux de croissance économique	4% (2012)[213]	Brésil (2012) : 0,9[214]	4,75% (2012)[215]	4,8% (2012)
Principaux secteurs de l'activité économique	Secteur public non marchand, spatial, bois, pêche, or[216]	Agriculture et industrie agro-alimentaire, pêche, industrie minière, mécanique, chimie…	Production de matières premières : bauxite, or et pétrole (50% du PIB, 80% des exportations et 35% des recettes fiscales) Secteur agricole (banane, riz et bois) : 5% du PIB mais un quart des emplois[217]	
Principaux partenaires	France (métropole et Antilles), UE	Importateur : Etats-Unis (15,1% en	Principaux clients (2013) : Emirats	Les principaux clients Etats-Unis

[199] AFD, *Quel niveau de développement…*

[201] http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/suriname/presentation-du-suriname/

[202] http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/suriname/presentation-du-suriname/

[200] UNDP

[203] UNICEF, *French Guiana…*

[204] http://www.unicef.org/french/infobycountry/brazil_statistics.html

[205] Idem

[206] RERS (2012)

[207] http://www.unicef.org/french/infobycountry/brazil_statistics.html

[208] Idem

[209] INSEE, *L'Etat de l'école en Guyane…*

[210] http://www.unicef.org/french/infobycountry/suriname_statistics.html

[211] RERS (2013)

[212] Idem

[213] IEDOM (2012)

[214] OECD, *Economic Survey : Brazil.*

[215] Idem

[216] DTS Guyane, IEDOM (2011 ; 2012)

[217] Idem

commerciaux		2011) Exportateur : Chine (17,3% en 2011)[218]	Arabes Unis 26,1%, Canada 18,6%, UE 13,6%, Etats-Unis 11,2%, Suisse 9,4% Principaux fournisseurs (2013) : Etats-Unis 26,7%, Trinité-et-Tobago 25,4, UE 20,3%, Chine 6,5%, Brésil 3,2%[219]	29% ; UE 23,7 % ; Venezuela 13,9% ; Canada 8,2% ; Trinité-et-Tobago 5,4%. Les principaux fournisseurs :Etats-Unis : 26% ; Trinité-et-Tobago : 14,9% ; Curaçao 10,5% ; Chine 10,4% ; UE 8,6%.
Taux de chômage	22,3 % (2012)[220]		5,5% (2013)[221]	21,7% (2012)

[218] http://www.statistiques-mondiales.com/bresil.htm

[219] http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/suriname/presentation-du-suriname/

[220] IEDOM (2012)

[221] Idem

Annexe C Traduction de la programmation 2007-2013 en objectifs thématiques et priorités d'investissement de la réglementation 2014-2020

Intitulé Projet	Bénéficiaire	Axe 2007 - 2013	Mesure 2007-2013	OT/ PI 2014 - 2020	Montant FEDER	Total FEDER	Part de la programmation
SPANY	Guyacom	2	2.2	2A	753 993	3 197 176	33%
SPANY Est	SAS GUYANE TELECOM 2012	2	2.2	2A	1 057 789		
OSE GUYAMAPA	IRD	1	1.1	2C	687 000		
AMANOQUE	RFO	2	2.2	2C	698 394		
VIE /Pérennisation des Antennes internationales de la Guyane au Brésil et au Suriname	CCIG	2	2.2	3B	300 000	335 050	3%
Etude de préfiguration d'une maison transfrontalière Guyane-Brésil	CCIG	2	2.2	3B	35 050		
BIOMASSE/ Etude pour la création d'une unité de production d'électricité à partir de déchets de transformation du bois sur le bassin de l'Oyapock	SARL REWATT Guyane	2	2.1	4A	76 402	76 402	1%
SDIS 1 Suriname / Coopération franco-surinamienne en matière de sécurité civile	SDIS	1	1.2	5B	48 606	539 504	6%
SDIS 2 Brésil / Actions de coopération avec les pompiers de l'Etat d'Amapa	SDIS	1	1.2	5B	-		
Renforcement des capacités de réponse aux catastrophes des territoires du plateau des Guyane	Croix Rouge française	1	1.2	5B	490 898		
Alimentation en eau des villages isolés du Maroni	ROTARY	1	1.2	6B	146 694	2 449 694	26%
Oyapock Nature OYANA	PNRG	1	1.1	6C	816 000		
CARET2	WWF France	1	1.1	6C	1 400 000		
QUELONIOS PARA SEMPRE	WWF France	1	1.1	6C	87 000		
Panorama sur l'Amazonie	Bérénice Production	2	2.1	6C	-		
Etude de faisabilité pour le franchissement du fleuve du Maroni	CCIG	1	1.2	7C	104 242	1 136 242	12%
Aménagement pour le franchissement du Maroni	CCOG	1	1.2	7C	882 000		
Etude de desserte aérienne interrégionale	CCIG	2	2.2	7C	150 000		
FORPRAM (Formation Professionnelle Amazonie)	GIP FCIP	3	3.1	10	456 780	1 854 029	19%
EGC Ecole de Commerce et de Gestion	CCIG	3	3.1	10	757 249		
ATIPA	IESG/UAG	3	3.1	10	640 000		

(source : données STC/traitement Technopolis – évaluation à mi-parcours du PO Amazonie, janvier 2014)

Encadré 9 Liste des objectifs thématiques définis par la Commission

OT1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation

OT2 - améliorer l'accessibilité aux technologies de l'information et de la communication (TIC) en

OT3 - améliorer la compétitivité des PME

OT4 - soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO_2 dans l'ensemble des secteurs

OT5 - favoriser l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques

OT6 - préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources

OT7 - encourager le transport durable et supprimer les obstacles dans les infrastructures de réseau essentielles

OT8 - promouvoir l'emploi durable et de haute qualité et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre

OT9 - promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et la discrimination

OT 10 - investir dans l'éducation, la formation y compris la formation professionnelle en faveur des compétences et de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, par le développement des infrastructures d'éducation et de formation

OT11 - renforçer les capacités institutionnelles des autorités et acteurs publics et l'efficacité des administrations publiques au travers d'actions visant à renforcer la capacité institutionnelle et l'efficacité des administrations et des services publics concernés par la mise en œuvre du FEDER, et en soutien aux actions dans le cadre du FSE visant à renforcer la capacité institutionnelle et l'efficacité de l'administration publique.

Annexe D Bibliographie

D.1 Guyane

- AFD, *Etude sur les enjeux de l'intégration économique régionale pour les PME/PMI de la Guyane*, résumé exécutif, 2010.
- AFD, *Quel niveau de développement des départements et collectivités d'outre-mer ? Une approche par l'indice de développement humain*, cabinet DME, novembre 2012.
- CCIG, *Dossier de presse – Salon de la Production Locale, 11 au 13 juin 2010*, 2010.
- IEDOM, *Guyane – rapport annuel 2011*, édition 2012.
- IEDOM, *Guyane – rapport annuel 2012*, édition 2013.
- INSEE, *L'état de l'école en Guyane*, juillet 2011.
- Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, *RERS*, 2013.
- Préfecture de la Région Guyane, *Réalisation du diagnostic territorial stratégique de la Guyane préalable à l'élaboration des programmes européens 2014-2020 (FEDER, FSE, FEADER et* FEAMP*)*, Ernst & Young, octobre 2012 :
    - tome 1 – Diagnostic territorial ;
    - tome 2 – Les dynamiques sociodémographiques en Guyane.
- Région Guyane, *SRI-SI Guyane*, Technopolis, 2013.
- UNICEF, *French Guiana – Migration profiles*, 2013.

D.2 Amapa, Para, Amazonas

- Boudoux d'Hautefeuille, Madeleine, « La frontière franco-brésilienne (Guyane/ Amapá), un modèle hybride entre mise en marge et mise en interface », *Confins, revue franco-brésilienne de géographie*, n°17, 2013.
- Boudoux d'Hautefeuille, Madeleine, « Politiques publiques de développement à la frontière franco-brésilienne : une ignorance mutuelle », *Confins, revue franco-brésilienne de géographie*, n°17, 2013.
- Boyer, Véronique, «*Quilombolas* et évangéliques : une incompatibilité identitaire ? Réflexions à partir d'une étude de cas en Amazonie brésilienne », *Journal de la société des américanistes*, tome 88, 2002.
- Carmouze, Jean-Pierre, Lucotte, Marc, Boudou, Alain (dir.), *Le mercure en Amazonie – rôle de l'Homme et de l'environnement, risques sanitaires*, IRD Editions, 2001.
- Droulers, Martine, Venturieri, Adriano, Mourão, Moises, Thalês, Marcelo, Poccard, René, « Le palmier à huile : un avenir pour l'Amazonie ? », *Confins, revue franco-brésilienne de géographie*, n°10, 2010.
- Ersnt & Young, *Capturing the momentum – Ernst & Young's 2012 attractiveness survey – Brazil*, 2012.

- FAO : http://www.fao.org/countryprofiles/index/en/?iso3=BRA&subject=4
- IBGE, *Brasil em numerous – Brazil in figures*, volume 21, 2013.
- OECD, *Economic Surveys : Brazil*, octobre 2013.
- OST, *Les systèmes nationaux de recherche et d'innovation du monde et leurs relations avec la France – Le Brésil*, juin 2003.
- GCF, *Amapá*, 2010.
- GCF, *GCF training program*, 2013.
- OIM, « Brazil » : http://www.iom.int/cms/en/sites/iom/home/where-we-work/americas/south-america/brazil.html
- OPALC – Science Po, *Mission d'analyse électorale « Opalc – Brésil 2010 » - document informatif sur le Brésil à l'usage des observateurs*, janvier 2010.
- République Fédérale du Brésil, *Brazilian Official Guide on Investment Opportunities*, novembre 2013.
- Sénat, *France-Brésil : donner un nouvel élan à la coopération transfrontalière et au partenariat stratégique – compte-rendu du déplacement interparlementaire France-Brésil*, 2011.
- UIT, «La gouvernance de l'Internet au Brésil » : http://www.itu.int/itunews/manager/display.asp?lang=fr&year=2009&issue=03&ipage=18&ext=html
- UNDP, *Human Development Report 2013 – Brazil*, 2013.
- UNICEF, Statistics : http://www.unicef.org/french/infobycountry/brazil_statistics.html
- Wagnier, Philippe, « La mortalité des populations sur les front pionniers agricoles du Brésil », *Territoires en mouvement*, 4, 2007.
- WWICS, *Innovation in Brazil : public policies and business strategies*, 2009.

D.3 Suriname

- AFD, CEROM, IEDOM, INSEE, *Guyane-Suriname Une meilleure connaissance mutuelle pour une coopération renforcée*, 2008
- Banque Mondiale, *Suriname – Interim Strategy Note*, 2012.
- http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TECH.RD.P6/countries/SR
- IFC, *Suriname Country Profile 2010 – enterprise survey*, 2010.
- Burleson, Sieglien, *Presentation : Public policies to promote innovation in Suriname*, SELA, 2013.
- Byron, Sharri, et Kamau, Musheer, « The Effect of Commodity Prices on Fiscal performance in Small Open Economies : The Cases of Guyana and Suriname », 30.09.2012.
- Figueira, Daurius, et Cruse, Romain, « Géographie de la ségrégation ethnique et géopolitique des drogues illicites », *Etudes caribéennes*, n°19, août 2011.
- France diplomatie : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/suriname-12334/

- Global Economic Symposium : http://www.global-economic-symposium.org/knowledgebase/the-global-environment/reassessing-renewable-energies/proposals/reassessing-renewable-energies-innovative-energy-concept-for-suriname
- Gouvernement de la République du Suriname, *Jaarplan 2013*, septembre 2013.
- ITTO : http://www.itto.int/
- Jubithana-Fernand, Andrea, *Research and Development and/or Innovation Data*.
- Kambel, Ellen-Rose, *Indigenous People and Maroons in Suriname*, janvier 2012.
- Ministère des Affaires Etrangères du Japon, « Rolloing Plan for the Republic of Suriname – annex of the Country Assistance Policy », avril 2013 : http://www.tt.emb-japan.go.jp/2013%20Rolling%20Plan%20for%20Suriname.pdf
- Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, *The National Agricultural Innovation Strategy of the Republic of Suriname*, septembre 2013.
- Région Guyane, *Revue de presse*, n°1, 2 et 3, 2014.
- République du Suriname, *Suriname Investment Guide*, 2010.
- République du Suriname, Site officiel : http://gov.sr/sr/
- UNDP, *Human Development Report 2013 – Suriname*, 2013.
- UNEP, *strenghtening Surinamese involvement in activities related to mercury pollution in Suriname*, janvier 2008.
- UNESCO, « Réserve naturelle du Suriname central » : http://whc.unesco.org/fr/list/1017
- UNICEF, *Annual Report 2012 for Guyana and Suriname*, 2012.
- WEF, *The Global Competitiveness Report 2013-2014*, 2013.

D.4 Guyana

Sous réserve de modifications

- Banque mondiale
- CIA, The world factbook, Guyana
- Country Strategy Paper and National Indicative Programme for the period 2008-2013, European Commission, 2008.
- Country Program Evaluation – Guyana (2008-2012) ; IDB, 2012.
- https://data.undp.org/dataset/HDI-Indicators-by-Country-2012/nz26-sffk
- www.diplomatie.gouv.fr
- http://www.dol.gov/ilab/reports/child-labor/findings/2011TDA/guyana.pdf
- Ease of Doing Business Index
- http://www.guyanareddfund.org/index.php?option=com_content&view=article&id=99&Itemid=129
- Guyana Poverty Reduction Strategy Paper 2011-2015, July 2011
- Low Carbon Development Strategy Update, Republic of Guyana, March 2013

- Rapport sur les objectifs du millénaire pour le développement. PNUD, 2011.
- www.u4.no/publications/overview-of-corruption-and-anti-corruption-in-guyana-with-reference-to-natural-resource-sectors/#sthash.TkQTbsoG.dpuf
- UNDP, *Evaluation*
- http://www.une-saison-en-guyane.com/breves/journal-des-guyanes/guyana-le-barrage-d'amaila-va-changer-la-donne-economique/
- WEF, *The Global Competitiveness Report 2013-2014*, 2013.